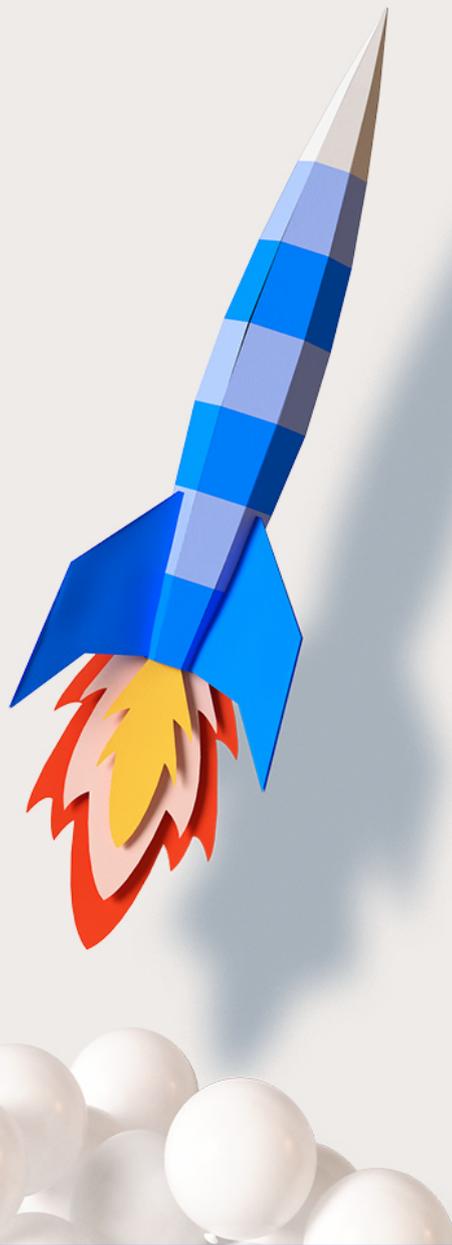


**cegid**



# Release Note

## Cegid XRP Ultimate – J1

---

Mars 2024

[www.cegid.com](http://www.cegid.com)

# Cegid XRP Ultimate - J1

FINANCES	1
Application : OCT - Cegid XRP Ultimate Finances	1
Fonctionnalités	1
Génération de l'OD de déclaration de TVA	1
Justification de la TVA déclarée par case	1
Reclassement simplifié	1
Affectation de la nouvelle domiciliation principale sur les pièces non soldées	1
Edition des avis de prélèvement	1
Grand livre à une date de fin qui n'est pas une fin de mois	1
Grand livre FEC	1
Grands livres et balances Excel en devise	2
Balance comptable	2
Justification du solde de TVA sur FNP	2
Tableaux de financement dans la balance par plan au format Excel	2
Edition de la balance mixte générale-analytique	2
Ajout de la sélection sur les journaux dans certains traitements ou éditions	2
Consultation, édition des pièces et constitution de liste de pièces	2
Aide à la déclaration de TVA	2
Intégration d'écritures	2
Pièces d'une liste	2
Lettrage des mouvements	2
Lettrage des comptes de TVA	3
Régularisation du prorata de TVA	3
Evolution des WIM de validation d'écritures et d'affectation du bon à payer pour amélioration de la	3
Génération des conditions particulières de paiement	3
Evolution des certifications dans les contrôles préalables aux traitements SEPA	3
Contrôle du référentiel des écritures à transférer	4
Echange de fichiers via Cegid File Exchange (CFE) pour une utilisation dans un environnement SaaS du	4
Modules	4
OCIABO - Gestion des abonnements	4
OCIAFF - Affacturage	4
OCIDHO - Déclaration DAS2	4
OCIGRP - Groupe de TVA	4
OCIIMP - Suivi des impayés	4
OCILET - Lettrage-pointage des comptes	5
OCIMBQ - Rapprochement bancaire	5
OCIRTI - Robot de réconciliation des relevés	5
OCTCCH - Contrôle chèque retour compensation	5
OCTLIS - Produits et charges constatés d'avance	5
OCTSEP - Virements SEPA	5
OCTSEPI - Virements SEPA internationaux	5
WSOCECR - Webservice des écritures	5
INDSPRD - Indicateurs produits	5
Application : OBD - Cegid XRP Ultimate Finances - Budgétaire	6
Fonctionnalités	6
Evolution des WIM de validation et rejet des lignes budgétaires pour amélioration de la sécurité	6
Valorisation des unités d'oeuvre	6
Affichage de la méthode de suivi des segments	6
Compositions graphiques de CGR	6
Etats budgétaires liés à la comptabilité publique (Gestion Budgétaire et Comptabilité Publique)	6
Etats budgétaires liés à la comptabilité publique hors budget (Gestion Budgétaire et Comptabilité Pu	6
Echange de fichiers via Cegid File Exchange (CFE) pour une utilisation dans un environnement SaaS du	6
Modules	6
OBTIPS - Connecteur Dir IPS pour Finances	7
OBICEB - Elaboration budgétaire	7
Application : OCA - Cegid XRP Ultimate Comptabilité Adhérents	8
Fonctionnalités	8
Calcul du capital	8
Application : OCM - Cegid XRP Ultimate Credit Management	9
Fonctionnalités	9
Edition des encours provisionnés	9
Edition des actions	9
Page objet des tiers recouvrement 360	9
Application : OCP - Cegid XRP Ultimate Finances publiques	10
Fonctionnalités	10
Flux des budgets prévisionnels	10
Les nomenclatures	10
Flux des écritures	10
Application : AMO - Cegid XRP Ultimate Immobilisations	11

Fonctionnalités	11
<i>Modification en masse des cessions</i>	11
<i>Réévaluation des immobilisations non amortissables</i>	11
<i>Mise en service hors exercice</i>	11
<i>Expérience utilisateur plein écran : page d'accueil CIU</i>	12
<i>Immobilisations : évolution des contrôles</i>	12
<i>Modification de la date de mise en service</i>	12
<i>Ajout de zones modifiables pour les immobilisations cédées</i>	12
<i>La valeur d'actif doit correspondre à la valeur brute fin d'exercice</i>	13
<i>Plus ou moins-value fiscale à zéro si mise au rebut</i>	13
<i>Etat de contrôle des immobilisations : modification du contrôle des cessions</i>	13
<i>Mise en forme multilingue</i>	13
<i>Evolution du traitement de transfert des immobilisations provisoires</i>	13
<i>Fichier à plat en sortie pour les traitements de transfert des dotations</i>	13
<i>Stockage de la nature de sortie dans l'écriture</i>	13
<i>Modification en masse des immobilisations</i>	14
<i>Traitement de clôture et console de pilotage : évolution des contrôles</i>	14
<i>Proposition des valeurs par défaut dans la forme sélection des immobilisations</i>	14
Modules	15
RSE/CSRD - Connecteur bilan carbone	15
AMPRORATA - Régularisation de la variation du prorata de TVA	15
AMIMMO - Gestion des composants et des subventions	16
AMCONCES - Immobilisation en concession	16
AMOX10K - Nombre d'immobilisations (par tranche de 10000)	17
Application : QLO - Cegid XRP Ultimate Locations	18
Fonctionnalités	18
TLIPS : connecteur Dir IPS pour Locations	18
Chargement des indices des taux	18
TLGAR : Traitement de garantie	18
Nouvelle période d'échéance : loyer partiel entier	18
Gestion des contrats avec une période de différé	19
Expérience utilisateur plein écran : page d'accueil CIU	19
Evolution des consoles de pilotage	19
Evolution du portail des locations	19
ELEMP : n'utilise plus la méthode du cutoff pour calculer les montants édités	20
TLEMP : évolution pour l'écriture d'octroi de l'emprunt	20
Echange de fichiers via Cegid File Exchange (CFE) pour une utilisation dans un environnement SaaS du	20
Modules	20
RSE/CSRD - Connecteur bilan carbone	20
ACHATS	21
Application : SAC - Cegid XRP Ultimate Achats	21
Fonctionnalités	21
Suppression des marchés	21
Suppression des références articles/fournisseurs	22
Génération automatique de gestionnaires	22
Modification des informations comptables à la réception	23
Mise à jour des montants co-traitant/sous-traitant	23
Retour	23
Bon de commande électronique	24
Code DUNS	24
Intégration des factures	24
Déclaration d'échanges de biens Intra-UE	24
Signatures multicritères des factures	25
Report d'engagement	25
Sécurisation des traitements	25
Préparation à l'épuration des commandes	25
Envoi des commandes par mail avec ajout de destinataires	26
Révision des écrans contenant des icônes au format "png" pour les remplacer par des icônes "Material"	26
Récupération des documents des demandes ou commandes d'achats	26
Articles référencés par fournisseur	26
Echange de fichiers via Cegid File Exchange (CFE) pour une utilisation dans un environnement SaaS du	26
Page objet des fournisseurs 360	26
Modules	27
RSE/CSRD - Connecteur bilan carbone	27
SACFEL - Factures électroniques	27
SACLAD - Factures avec lecture automatique de documents	29
SACDACPT - Demandes d'acomptes	31
SGIAAI - Acomptes/Appels de fonds	32
Application : SEB - Cegid XRP Ultimate e-Procurement	33
Fonctionnalités	33

Textes associés aux articles-catalogues	33
Articles-catalogues de remplacement	34
Révision des écrans contenant des icônes au format "png" pour les remplacer par des icônes "Material"	36
Echange de fichiers via Cegid File Exchange (CFE) pour une utilisation dans un environnement SaaS du	36
Application : QEA - Cegid XRP Ultimate e-Achats	37
Fonctionnalités	37
Code DUNS au niveau de l'espace fournisseurs	37
Fiche de référencement : format de l'adresse	37
Espace fournisseurs : mot de passe oublié	37
GESTION COMMERCIALE	38
Application : SVT - Cegid XRP Ultimate Ventes	38
Fonctionnalités	38
Commandes de ventes pour clients comptant	38
Application d'un cadencier sur les commandes de ventes	38
Traitement de substitution et stock ATP	38
Traitement de constitution d'une liste de tiers	38
Listes de tiers	38
Définition des paramètres des commandes de ventes	39
Classes de commandes	39
Commandes de ventes	39
Génération des commandes de ventes	40
Facturation des commandes de ventes	40
Page objet article vendu 360	40
Page objet des clients 360	40
Modules	40
SVIDFX - Dématérialisation flux sortant Factur-X	40
WSSVRET - Webservice des retours ventes	41
SVIPDF - Connecteur Flux sortants	41
SVIEEB - Espace client, ventes en ligne, suivi de commandes	42
NEGOCE - Gestion du négoce Achats/Ventes	43
LOGISTIQUE	44
Application : STK - Cegid XRP Ultimate Stocks	44
Fonctionnalités	44
Calcul des seuils	44
Consultation/édition du stock instantané	44
Génération des écarts sur le PUMP	44
Article par établissement et dépôt	44
Comparaison paramétrage comptable et valorisation	45
Sérialisation des médicaments	45
Page objet des articles stockés 360	45
Application : SIR - Cegid XRP Ultimate Supply Chain Foundations	46
Fonctionnalités	46
Prospects : ajout du code DUNS (Data Universal Numbering System - Système de numérotation universel)	46
Déclaration des échanges de biens entre les états membres CEE	46
Page objet des articles génériques 360	46
Modules	46
SGIIDR - Connecteur avec référentiels externes	46
SIRMOBDOT - Dotations	46
SIRMOBDS - Stock	47
FONDTATIONS	48
Application : ODE - Cegid XRP Ultimate Structures générales	48
Fonctionnalités	48
Gestion de transcodage des données	48
Gestion des adresses structurées	48
Evolution des tables des tiers	48
Ajout du code DUNS dans la fiche tiers	48
Paramétrage des comptes	49
Echange de fichiers via Cegid File Exchange (CFE) pour une utilisation dans un environnement SaaS du	49
Page objet des tiers 360	49
Modules	50
WSOEIDCH2 - Webservice d'enrichissement BIC	50
WSOEPOS - WebServices de gestion des postes	50
WSOEJRN - WebServices de gestion des journaux	50
RSE/CSRD - Connecteur bilan carbone	50
OEIDCH - Certification des domiciliations	50
WSOEIDCH - WebServices de certification des domiciliations	51
WSOECPT - Webservice de recherche des comptes	52
OEETVS - Aide à la déclaration de la taxe sur les véhicules des sociétés (TVS)	52
OEITTI - Pré-sas des tiers adresses	52
Application : GTI - Cegid XRP Ultimate Fondations	53

<i>Fonctionnalités</i> . . . . .	53
<i>Epuration des données d'exploitation</i> . . . . .	53
<i>Suppression des établissements et de leurs données</i> . . . . .	53
<i>Gestion des droits d'accès par profil fonctionnel</i> . . . . .	53
<i>Génération des utilisateurs Cegid XRP Ultimate dans Cegid Account (ex-PASSEPORT)</i> . . . . .	53
<i>Nouvelle variable globale KEEPSPF</i> . . . . .	55
<i>Gestion de l'identifiant externe de l'utilisateur</i> . . . . .	55
<i>Anonymisation des données d'une base</i> . . . . .	55
<i>Paramètres de synchronisation pour un traitement</i> . . . . .	55
<i>Documents : Types</i> . . . . .	55
<i>Génération des trigger du module trace</i> . . . . .	56
<i>MCNF : Modification des entités confidentielles</i> . . . . .	56
<i>GUDR : Nouveau droit d'accès au module XLinks</i> . . . . .	56
<i>GTRGR : Référencement des données personnelles (RGPD)</i> . . . . .	56
<i>Echange de fichiers via Cegid File Exchange (CFE) pour une utilisation dans un environnement SaaS du</i> . . . . .	56
<i>Associations flux / profils de signature et de cryptage</i> . . . . .	56
<i>Message signalant l'absence d'une page d'accueil</i> . . . . .	57
<i>Modules</i> . . . . .	57
<i>QEVMM - Module Référentiels</i> . . . . .	57
<i>QIN - XLinks</i> . . . . .	57
<i>QED - Module Editions</i> . . . . .	58
<i>Application : GTA - Cegid XRP Ultimate Fondations Web</i> . . . . .	59
<i>Fonctionnalités</i> . . . . .	59
<i>Définition des autorisations des ouvertures par SHELL</i> . . . . .	59
<i>Exception des options d'ouverture des mnémoniques</i> . . . . .	59
<i>Implémentation des vues des ensembles</i> . . . . .	59
<i>Définition des panneaux constituant un conteneur</i> . . . . .	59
<i>Assistant permettant la génération des ensembles pour les interfaces de transfert</i> . . . . .	59
<i>Evolutions relatives aux pages objet</i> . . . . .	59
<i>Evolution des agencements des facettes</i> . . . . .	60
<i>Evolution du paramétrage des boutons d'action</i> . . . . .	60
<i>Evolutions relatives à la définition des ensembles</i> . . . . .	60
<i>Evolution des associations mnémorique-contexte</i> . . . . .	60
<i>Application : CNXH - HTML5</i> . . . . .	61
<i>Fonctionnalités</i> . . . . .	61
<i>Interface utilisateur</i> . . . . .	61
<i>Transactions</i> . . . . .	63
<i>Champs</i> . . . . .	66
<i>Nouvelles variables globales</i> . . . . .	66
<i>Interface utilisateur</i> . . . . .	67
<i>Transactions</i> . . . . .	67
<i>Champs</i> . . . . .	67
<i>Fusion de documents</i> . . . . .	67
<i>Technique</i> . . . . .	68
<i>Adaptation Cegid XRP Ultimate On Demand</i> . . . . .	69
<i>Nouvelle expérience utilisateur</i> . . . . .	69
<i>AUTRES APPLICATIONS</i> . . . . .	70
<i>Application : DWH - Cegid XRP Ultimate Décisionnel</i> . . . . .	70
<i>Fonctionnalités</i> . . . . .	70
<i>Les métiers</i> . . . . .	70
<i>Visualisation des tables d'un métier</i> . . . . .	70
<i>Les fonctions</i> . . . . .	70
<i>Les métiers</i> . . . . .	70
<i>Les transactions</i> . . . . .	71
<i>Les fonctions</i> . . . . .	71
<i>Les traitements</i> . . . . .	71
<i>Modules</i> . . . . .	72
<i>Connecteur XRPU Power BI</i> . . . . .	72
<i>Connecteur XRPU Qlik Sense</i> . . . . .	72
<i>QUERYBI - Externalisation des requêtes</i> . . . . .	72
<i>QTX - Excel Addin</i> . . . . .	72
<i>Rapports standard</i> . . . . .	73
<i>Rapports Excel Addin</i> . . . . .	73
<i>Rapports Power BI</i> . . . . .	73
<i>Rapports standard Excel Addin</i> . . . . .	74
<i>Application : QAM - Cegid XRP Ultimate Maintenance</i> . . . . .	75
<i>Fonctionnalités</i> . . . . .	75
<i>Gestion de lissage des interventions</i> . . . . .	75
<i>Modification de l'édition des équipements</i> . . . . .	75
<i>Modification de la proposition du gestionnaire de maintenance</i> . . . . .	75

Prochain BT avec affectation	75
Consultation intégrale du parc (CMIPAG) prise en compte de l'état des équipements	75
Conditions des autorisations	75
Evolution application mobile de compte-rendu	76
Unicité du code inventaire	76
Application : QPN - Cegid XRP Ultimate Planification	77
Fonctionnalités	77
Traitement de changement d'étape	77
Modification de la sélection des tâches de planning	77
Modification des propositions des tâches hors production	77
Identification d'une tâche finie	77
Contrôle lors de la suppression d'une ressource	77
Application : QAL - Cegid XRP Ultimate Production	78
Fonctionnalités	78
Configuration des formules de production	78
Révision des écrans contenant des icônes au format "png" pour les remplacer par des icônes "Material"	78
Application : QPR - Cegid XRP Ultimate Projets	79
Fonctionnalités	79
Ajout montant, quantité et quantité gratuite déjà traité dans le sas des paniers	79
Affichage des montants des avancements	79
Autorisation de visualisation, modification et génération des commandes, bons de travail et mouvemen	79
Le champ BUDQPPAN n'est plus duplicable	80
Application : QTA - Cegid XRP Ultimate Temps et Activités	81
Fonctionnalités	81
Saisie des temps : évolution de la création de temps par duplication, copie ou à partir d'une période	81
Indicateur du nombre d'heures par catégorie de conditions d'emploi, condition d'emploi	81
Page objet des intervenants 360	81
Application : QRM - Cegid XRP Ultimate XRM	82
Fonctionnalités	82
Modification de masse des opportunités	82
Modification de masse des articles des opportunités	82
Modification de masse des contacts des opportunités	82
Modification de masse des caractéristiques des opportunités	83
Echange de fichiers via Cegid File Exchange (CFE) pour une utilisation dans un environnement SaaS du	83
Application : DAU - Cegid XRP Ultimate Droits d'auteurs	84
Fonctionnalités	84
Déclaration URSSAF 2023	84
Déclaration SOFIA	84
Régularisation TVA des écritures issues des piges	84
Compensation de solde d'apurement des à valoir multi-contrats	84
Edition des relevés récapitulatifs	85
Déclaration URSSAF (Version 8)	85
Validité du relevé fiscal	85
Lettre de déclaration d'honoraires détaillée	85
Edition des bons auteurs	86
Possibilité d'envoyer des documents à une adresse différente de l'adresse fiscale de l'auteur	86
Amélioration de la génération de contrats	86
Mise à jour des cumuls lors de la suppression d'une pige	86
Génération des calculs de droits d'auteur	86

**FINANCES****Application : OCT - Cegid XRP Ultimate Finances****Fonctionnalités****Nouveautés****Génération de l'OD de déclaration de TVA**

Ce traitement permet de générer l'écriture mensuelle de déclaration de TVA. Il doit être effectué après avoir fait le traitement de déclaration de TVA (TADT).

**Explications**

Dans l'écriture générée, un mouvement vient solder chaque compte de TVA définitif mentionné dans le plan DECTVA. Un mouvement est passé soit sur le compte de TVA à décaisser, soit sur le compte de crédit TVA à reporter avec le solde arrondi cumulé de ces comptes. Enfin, un mouvement est passé sur un compte d'écart d'arrondi.

**Justification de la TVA déclarée par case**

Création d'une consultation (CADD) s'appuyant sur une nouvelle table permettant de stocker le détail de déclaration par case de TVA. Cette table est alimentée par les éditions synthétiques d'aide à la déclaration de TVA (ESAT, ESATP, ESATPG, ESATPGA ou ESATMYO).

**Reclassement simplifié**

Mise à disposition d'une consultation des mouvements à reclasser (CKMREC).

Un mouvement est considéré comme reclassé quand son numéro d'écriture et son numéro de mouvement sont présents dans le champ "Informations" d'une autre écriture (marquage fait par les événements standard : OD de reclassement comptable, OD de reclassement analytique et OD de tiers à tiers).

Pour les mouvements à reclasser, il est possible d'appeler les transactions de reclassement (GODCPT, GODANA, GODTIE) soit via les transactions synchronisées, soit par l'utilisation des boutons dans la barre d'outils.

Pour les mouvements reclassés, la transaction synchronisée GKECR permet de retrouver l'écriture de reclassement.

**Affectation de la nouvelle domiciliation principale sur les pièces non soldées**

Mise à disposition d'un traitement d'affectation de la nouvelle domiciliation principale sur les pièces non soldées (TNDP).

Ce traitement permet de mettre à jour les domiciliations des pièces non soldées à la suite de la création d'une nouvelle domiciliation principale pour un tiers, qui est historisé dans CWTI.

**Edition des avis de prélèvement**

Nouvelle édition qui permet d'éditer les lettres d'avis de prélèvement depuis la liste des pièces de paiement.

**Explications**

Suite à la génération du paiement, l'utilisateur peut lancer l'édition des avis de prélèvement en soumettant la liste des paiements générés.

L'édition sort une lettre par pièce de paiement et pour chaque paiement fait apparaître les factures réglées.

**Modifications****Grand livre à une date de fin qui n'est pas une fin de mois**

Ajout de la possibilité de demander un grand livre avec une date de fin de période qui n'est pas forcément le dernier jour du mois.

**Grand livre FEC**

**FINANCES****Application : OCT - Cegid XRP Ultimate Finances**

Lors de la génération d'un fichier ASCII suivant l'article L. 47 A du livre des procédures fiscales (paramètre PR2 associé au mnémonique égal à la valeur "FEC"), il est possible de préciser un ou plusieurs types de collectifs pour lesquels il faut anonymiser le libellé de l'écriture et le nom réduit du tiers.

Les types de collectifs sont précisés dans le paramètre PR4 associé au mnémonique, en les séparant par un point-virgule.

On positionne alors le numéro d'écriture dans le champ "EcritureLib" et le numéro de tiers dans le champ "CompAuxLib".

**Grands livres et balances Excel en devise**

Ajout de mises en forme pour disposer des éditions en devise dans Excel.

**Balance comptable**

Mise à disposition de la mise en forme Q000000007 au format paysage dans laquelle on a ajouté le solde des antérieurs et le solde de la période.

**Justification du solde de TVA sur FNP**

Mise à disposition de la mise en forme Q000000003 au format Excel pour l'édition des mouvements de contrepartie, détaillée par pièce et permettant de justifier le solde de TVA sur FNP.

**Tableaux de financement dans la balance par plan au format Excel**

Ajout dans la mise en forme Q000000005 au format Excel des 2 tableaux de financement.

**Édition de la balance mixte générale-analytique**

Imputation du résultat provisoire de l'exercice précédent non clôturé sur le compte précisé sur le paramètre PRM associé au traitement.

**Ajout de la sélection sur les journaux dans certains traitements ou éditions**

Ajout d'une sélection sur les journaux.

**Consultation, édition des pièces et constitution de liste de pièces**

Ajout de 3 options permettant de rechercher plus facilement des pièces échues ou non échues, acceptées ou non acceptées et en litige ou sans litige.

**Aide à la déclaration de TVA**

Evolutions diverses.

**Intégration d'écritures**

Possibilité pour les écritures en devise, en passant par le pôle d'interface, de n'envoyer que la devise et les montants en devise, le système propose alors le mode de change du journal, sinon celui par défaut de l'établissement ainsi que la date de validité et la valeur du cours.

**Pièces d'une liste**

Ajout du solde en devise de référence des pièces d'une liste en en-tête de grille et du solde et sens en devise de référence, reporting et devise dans le détail du bouton "Données cumulées".

**Lettrage des mouvements**

Désormais lors du traitement de lettrage automatique des mouvements TALT, on met à jour la date et l'utilisateur de modification des mouvements lettrés. Ceci n'était jusqu'alors effectué que dans le lettrage manuel (GLET).

**FINANCES****Application : OCT - Cegid XRP Ultimate Finances**

Ajout de critères dans la fenêtre détail "Equilibrage" permettant, si on le demande, de lettrer et équilibrer un ensemble de mouvements ayant la même clé, mais ne se lettrant pas pour un montant inférieur au seuil indiqué dans la valeur 1 de l'occurrence SEUIL du paramètre GENECLLET. Ainsi, dans ce cas, une écriture d'écart de lettrage est générée avec les critères précisés et le mouvement créé avec le compte traité est lettré avec l'ensemble des mouvements ayant la même clé.

**Lettrage des comptes de TVA**

Lors de la validation des écritures, le mois comptable est systématiquement affecté comme clé de lettrage pour les comptes de TVA définitifs. On ne tient plus compte de la date d'émission ; les écritures étant sélectionnées uniquement à partir de la date comptable lors du traitement périodique de TVA.

**Régularisation du prorata de TVA**

Désormais, le traitement de régularisation du traitement de TVA ne traite que les comptes de résultat. Les comptes 2 d'immobilisations devront être traités par le traitement de variation du taux de prorata de TVA (TAMVPT) des immobilisations ou par l'intégration d'écritures de régularisation si la gestion des immobilisations est effectuée par un produit externe.

Dans le cadre de la comptabilité publique, lors du traitement d'un compte 9, si le compte d'origine n'est pas retrouvé dans la zone donnée par la chaîne 1 de AUTM9 occurrence CPTAORI, alors on utilise le compte issu de la soumission.

**Evolution des WIM de validation d'écritures et d'affectation du bon à payer pour amélioration de la sécurité**

Désormais, dans les WIM, pour des raisons de sécurité, on bloque le fait d'intervenir directement dans la base de données par des actions accessibles dans les mails reçus ou dans les URL générées.

Il faut donc se connecter à l'applatif via les liens disponibles pour effectuer les actions sur les données.

**Génération des conditions particulières de paiement**

Ajout de critères à la soumission permettant de collecter les pièces générées dans une liste en sortie.

**Evolution des certifications dans les contrôles préalables aux traitements SEPA**

Prise en compte des certifications existantes et suppression des appels doublons au Webservice de certification.

Dorénavant, lorsque le critère "Rafraichissement des certifications" est coché, le traitement effectue les actions suivantes avant d'appeler le Webservice de certification des domiciliations :

- 1 - Recherche et analyse d'une certification de la domiciliation ;
- 2 - Vérification que la domiciliation n'a pas déjà été contrôlée via le Webservice afin d'éviter les appels doublons.

**Explications**

Auparavant, lorsque le TPSEP était lancé avec le critère "Rafraichissement des certifications", celui-ci exécutait le Webservice pour chaque domiciliation.

Il pouvait alors interroger plusieurs fois le service pour une même domiciliation si plusieurs pièces portaient la même domiciliation et des banques différentes par exemple.

Aussi, il ne tenait pas compte des certifications déjà présentes dans le système.

Cette évolution vient effectuer les actions suivantes avant l'appel du Webservice :

- 1 - Recherche et analyse des certifications de la domiciliation. Appel du Webservice pour une domiciliation dans les cas suivants :
  - elle n'a pas de certification,
  - elle a une certification périmée,

**FINANCES****Application : OCT - Cegid XRP Ultimate Finances**

- elle a une certification de confiance moyenne.
- Pas d'appel du Webservice dans les cas suivants :
- la domiciliation a une certification valide de confiance élevée,
- la domiciliation a une certification valide de confiance basse.

2- Vérification que la domiciliation n'a pas déjà été contrôlée afin d'éviter les appels doublons.

**Contrôle du référentiel des écritures à transférer**

- Ajout de contrôles sur les associations tiers-établissements et gestionnaires-établissements.
- Prise en compte des paramètres AUTCPT occurrence PxxMVC permettant de ne pas avoir d'occurrence pour les paramètres 11 à 15 des mouvements.
- Ajout du contrôle sur la présence du type de collectif du compte parmi ceux du tiers.
- Contrôle de l'équilibrage d'une écriture uniquement sur les journaux sans compte d'équilibre.
- Contrôle de la saisie des CGR, de la TVA, de l'unité d'oeuvre et des paramètres 1 à 3 du mouvement selon le paramétrage du compte.
- Edition du numéro d'identifiant de la ligne en erreur dans le compte-rendu.

Cegid XRP Ultimate "On Demand" (clients "On Premise" non concernés)

**Echange de fichiers via Cegid File Exchange (CFE) pour une utilisation dans un environnement SaaS du produit Cegid XRP Ultimate On Demand**

Dans le cadre de l'utilisation de Cegid XRP Ultimate On Demand, nous utilisons Cegid File Exchange (CFE) qui est un composant commun technique Cegid d'échanges de fichiers entre un produit Cegid en mode SaaS et un client Cegid (utilisateur du produit).

Ainsi, les traitements ou éditions listés ci-dessous qui doivent soit charger des fichiers externes, soit générer des fichiers à destination d'organismes ont été définis comme des flux permettant d'utiliser un conteneur soit en entrée, soit en sortie, soit les deux dans Microsoft Azure Storage.

**Modules****Modifications****OCIABO - Gestion des abonnements**

Ajout d'un verrou sur les lignes de données à traiter afin d'éviter un double traitement en cas de lancement simultané sur les mêmes données.

**OCIAFF - Affacturage**

L'affacturage est une technique de financement et de recouvrement de créances qui permet d'obtenir d'un financier (la société d'affacturage) le financement anticipé de ses créances clients.

Ce module permettait la mise à disposition des fichiers tiers et balances âgées pour les affactureurs CM-CIC et CA-FACTOR. Désormais, il est possible de l'utiliser pour BPCE-Factor.

**OCIDHO - Déclaration DAS2**

Evolutions diverses.

**OCIGRP - Groupe de TVA**

Evolutions diverses.

**OCIIMP - Suivi des impayés**

**FINANCES****Application : OCT - Cegid XRP Ultimate Finances**

Evolutions diverses.

**OCILET - Lettrage-pointage des comptes**

Evolutions diverses.

**OCIMBQ - Rapprochement bancaire**

Evolutions diverses.

**OCIRTI - Robot de réconciliation des relevés**

Evolutions diverses.

**OCTCCH - Contrôle chèque retour compensation**

Evolutions diverses.

**OCTLIS - Produits et charges constatés d'avance**

Ajout d'un calcul pour le type de calcul "PC" (produits/charges).

**OCTSEP - Virements SEPA**

Evolutions.

**OCTSEPI - Virements SEPA internationaux**

Evolutions diverses.

**WSOCECR - Webservice des écritures**

Modification du service de recherche des écritures ("entries/search") afin d'ajouter des critères de sélection sur les mouvements, ainsi qu'une option pour déterminer si l'on ramène uniquement les mouvements correspondant aux critères ou tous les mouvements des écritures ayant au moins un mouvement correspondant aux critères.

**INDSPRD - Indicateurs produits**

Réalisation de nouveaux indicateurs.

***Explications***

Liste des indicateurs existants disponible via ce [lien](#).

**FINANCES****Application : OBD - Cegid XRP Ultimate Finances - Budgétaire****Fonctionnalités****Modifications****Evolution des WIM de validation et rejet des lignes budgétaires pour amélioration de la sécurité**

Désormais, dans les WIM, pour des raisons de sécurité, on bloque le fait d'intervenir directement dans la base de données par des actions accessibles dans les mails reçus ou dans les URL générées.

Il faut donc se connecter à l'applicatif via les liens disponibles pour effectuer les actions sur les données.

**Valorisation des unités d'oeuvre**

Correction d'un problème intervenant en Sqlserver lorsque le poste n'était pas renseigné à la soumission.

**Affichage de la méthode de suivi des segments**

Pour améliorer la lisibilité de la fonctionnalité de suivi des segments, on affiche désormais un champ technique par segment permettant de préciser pour chacun d'eux s'il faut le reprendre ou non lors de la répartition.

Le champ basé contenant la méthode de suivi pour l'ensemble des segments a été mis dans les paramètres standard.

**Compositions graphiques de CGR**

Possibilité de mise en place de la recherche progressive pour l'amélioration des performances. Pour cela, il faut positionner le paramètre OUC à la valeur P sur le mnémonique OBIHCGR (qui correspond à la première hiérarchie de CGR) et sur le mnémonique OBIHCG2 (qui correspond à la deuxième hiérarchie de CGR).

**Etats budgétaires liés à la comptabilité publique (Gestion Budgétaire et Comptabilité Publique)**

Evolutions diverses.

**Etats budgétaires liés à la comptabilité publique hors budget (Gestion Budgétaire et Comptabilité Publique - Hors budget)**

Evolutions diverses.

**Cegid XRP Ultimate "On Demand" (clients "On Premise" non concernés)****Echange de fichiers via Cegid File Exchange (CFE) pour une utilisation dans un environnement SaaS du produit Cegid XRP Ultimate On Demand**

Dans le cadre de l'utilisation de Cegid XRP Ultimate On Demand, nous utilisons Cegid File Exchange (CFE) qui est un composant commun technique Cegid d'échanges de fichiers entre un produit Cegid en mode SaaS et un client Cegid (utilisateur du produit).

Ainsi, les traitements ou éditions listés ci-dessous qui doivent soit charger des fichiers externes, soit générer des fichiers à destination d'organismes ont été définis comme des flux permettant d'utiliser un conteneur soit en entrée, soit en sortie, soit les deux dans Microsoft Azure Storage.

**Modules**

**FINANCES**

Application : OBD - Cegid XRP Ultimate Finances - Budgétaire

**Modifications****OBTIPS - Connecteur Dir IPS pour Finances**

Ajout d'une option à la soumission permettant d'alimenter le compte dans le fichier généré avec soit le poste (fonctionnement actuel), soit le compte des lignes budgétaires.

**OBICEB - Elaboration budgétaire**

Ajout d'une option permettant de ne pas afficher les lignes vides.

---

**FINANCES**

Application : OCA - Cegid XRP Ultimate Comptabilité Adhérents

Fonctionnalités

Modifications

**Calcul du capital**

Evolutions diverses.

**Explications**

Prise en compte de la chaîne 1 du paramètre CPSOATYB qui en étant positionnée à la valeur "N" permet de ne pas gérer la notion de nouveau souscripteur.

---

**FINANCES**

Application : OCM - Cegid XRP Ultimate Credit Management

Fonctionnalités

Nouveautés

**Edition des encours provisionnés**

Cette édition permet d'éditer à date, une vision consolidée des encours clients déduits des provisions, sous forme de fichier Excel.

Modifications

**Edition des actions**

Ajout d'une option à la soumission permettant d'effectuer un saut de page sur la première rupture demandée.

Nouvelle expérience utilisateur

**Page objet des tiers recouvrement 360**

Vue d'ensemble d'un tiers au recouvrement permettant de visualiser entre autres les factures échues, les litiges en cours, les actions, les dernières relances, et les dossiers contentieux.

**FINANCES**

Application : OCP - Cegid XRP Ultimate Finances publiques

**Fonctionnalités****Nouveautés****Flux des budgets prévisionnels**

Flux des budgets prévisionnels pour un envoi des tableaux budgétaires vers INFIOE.

**Modifications****Les nomenclatures**

Evolutions diverses.

**Flux des écritures**

Evolutions diverses.

## FINANCES

## Application : AMO - Cegid XRP Ultimate Immobilisations

## Fonctionnalités

## Nouveautés

**Modification en masse des cessions**

Nouvelle transaction permettant de modifier en même temps des informations des fiches de cession.

**Réévaluation des immobilisations non amortissables**

*Plan d'édition*

Possibilité de réévaluer les immobilisations non amortissables ou en-cours.

**Explications**

Modification de GAMDIN

Création d'un paramètre au mnémonique pour la transaction GAMDIN afin de préciser si on saisit des dépréciations ou des réévaluations : Paramètre MOD avec respectivement les valeurs "D" ou "R".

Si la date de dépréciation et la nouvelle valeur actuelle sont renseignées, l'appui sur le bouton "Modification" de GAMDIN provoque :

- le remplacement de la valeur actuelle de l'immobilisation par la nouvelle valeur saisie ;
- la création d'un historique dans CAMHIR avec le type égal à "D" et l'objectif non renseigné.

Si la date de réévaluation et la nouvelle valeur brute sont renseignées, le bouton "Modification" provoque :

- le remplacement du montant immobilisé de l'immobilisation par la nouvelle valeur saisie ;
- le remplacement du montant de tous les objectifs rattachés à cette immobilisation par la nouvelle valeur saisie, pour les immobilisations en-cours (type = EC ou EA) ;
- la création d'un historique dans CAMHIR avec le type égal à "R" et l'objectif non renseigné.

Modification de TAMTCR

Modification du traitement TAMTCR afin de générer les écritures de réévaluation pour les immobilisations non amortissables ou en-cours, plus mise à jour de la réserve de réévaluation (fonctionnement identique à ce qui était déjà fait pour les immobilisations amortissables).

**Mise en service hors exercice**

*Plan d'édition*

Permet d'autoriser ou d'interdire les mises en service en dehors de l'exercice en cours.

**Explications**

Création de l'occurrence MESEXE du paramètre AMTENC.

Cela permet d'autoriser ou non les mises en service des immobilisations en dehors de l'exercice en cours.

Lors de la mise en service, c'est la date de mise en service que l'on veut affecter qui est contrôlée.

Lors de l'annulation de la mise en service, c'est la date de mise en service de l'immobilisation qui est contrôlée.

D'autre part, lors de la création d'un événement mise en service dans CAMEVN (Type d'événement = "MS"), les dates de début et fin d'exercice de l'événement ne sont pas forcément celles de l'exercice en cours, mais sont recalculées à partir de la date de mise en service de l'immobilisation.

Idem pour le traitement d'annulation de la mise en service avec le type d'événement = "AM".

Exemple : le 15/01/N+1, la clôture de l'exercice N n'a pas encore été faite, donc on est sur l'exercice N.

Si on met en service une immobilisation avec comme date de mise en service le 18/12/N, les dates de début et fin d'exercice dans AMEVN seront positionnées sur l'exercice N.

Si on met en service une immobilisation avec comme date de mise en service le 11/01/N+1, les dates de début et fin d'exercice dans AMEVN seront

**FINANCES****Application : AMO - Cegid XRP Ultimate Immobilisations**

positionnées sur l'exercice N+1.

**Expérience utilisateur plein écran : page d'accueil CIU**

Dans le cadre de CIU (Cegid Immobilisations Ultimate) et seulement pour l'ergonomie UI02, création d'une page d'accueil pour gérer les immobilisations.

**Modifications****Immobilisations : évolution des contrôles**

*Demande du club des utilisateurs*

Contrôle de la date d'acquisition en modification.  
Ne plus contrôler les zones Achats et Finances.

**Explications**

Lors de la modification de la date d'acquisition, il est désormais possible de contrôler que la nouvelle date est comprise dans l'exercice en cours. Auparavant, ce contrôle n'était effectué que lors de la création de l'immobilisation.

Ce contrôle est effectué si le paramètre AUTAMO occurrence CTLDAT est activé, donc si la valeur testée 1 est égale à "A".

On contrôle également que la date d'acquisition est comprise dans la fourchette de dates de cette occurrence, si elle est renseignée.

Ce contrôle est effectué si le montant de reprise de l'immobilisation n'est pas renseigné et si ce n'est pas une immobilisation de simulation.

Auparavant, les zones Achats (numéro de commande, facture) et Finances (écriture, pièce, etc.) de la fiche d'immobilisation étaient accessibles ou non selon le contenu du numéro de lien, donc selon que l'immobilisation était créée manuellement ou automatiquement.

Ces zones sont à présent toujours accessibles et donc modifiables.

Elles sont contrôlées lors de la création de l'immobilisation.

En modification de l'immobilisation, elles sont contrôlées seulement si elles ont été modifiées.

**Modification de la date de mise en service**

*Demande du club des utilisateurs*

Lors de la modification de la date de mise en service sur une immobilisation en-cours.

**Explications**

Lors de la modification de la date de mise en service sur une immobilisation en-cours, affichage d'un message d'alerte (non bloquant) afin de prévenir l'utilisateur.

Ceci est fait dans la gestion des immobilisations provisoires (GAMIMP) et des immobilisations définitives (GAMIMO).

**Ajout de zones modifiables pour les immobilisations cédées**

*Demande du club des utilisateurs*

Ajout de nouvelles zones modifiables pour les immobilisations cédées : la quantité, le numéro de pièce, la pièce externe et le numéro de parc.

**Explications**

Afin de gérer ces nouvelles possibilités, les occurrences suivantes du paramètre IMMOBCES ont été ajoutées :

- A-QTEIMO : modification de la quantité ;
- A-PIEIMO : modification du numéro de pièce ;
- A-NECIMO : modification du numéro d'échéance de la pièce ;
- A-PIXIMO : modification du numéro de pièce externe ;
- A-PARIMO : modification du numéro de parc.

## FINANCES

## Application : AMO - Cegid XRP Ultimate Immobilisations

**La valeur d'actif doit correspondre à la valeur brute fin d'exercice**

*Demande du club des utilisateurs*

Modification des éditions EAM2054 et EAM54H afin que la "Valeur d'actif" corresponde à la "Valeur brute fin de période".

**Plus ou moins-value fiscale à zéro si mise au rebut**

Dans le cas d'une mise au rebut ou d'une démolition, si la date de sortie intervient avant la date de fin d'amortissement, on ne calcule pas de plus ou moins-values fiscales, elles sont mises à 0.

**Etat de contrôle des immobilisations : modification du contrôle des cessions**

*Demande du club des utilisateurs*

Selon paramétrage, contrôle uniquement des cessions de l'exercice en cours, ou de toutes les cessions.

**Explications**

Création d'un paramètre au mnémonique pour la transaction EAMCTL afin de préciser si on ne contrôle que les cessions de l'exercice en cours, ou toutes les cessions : Paramètre CES avec respectivement les valeurs "EXE" ou "TOU".

**Mise en forme multilingue**

*Plan d'édition*

Modification des mises en forme Excel afin qu'elles puissent être traduites automatiquement selon la langue de l'utilisateur.

**Evolution du traitement de transfert des immobilisations provisoires**

Changement de la valeur par défaut de certains critères de soumission, pour éviter de transférer par erreur toutes les immobilisations provisoires.

**Explications**

Afin d'éviter de transférer par erreur toutes les immobilisations provisoires en immobilisations définitives, les valeurs par défaut des critères de soumission suivants ont été modifiées :

- la fourchette de numéros d'immobilisation provisoire est proposée de 0 à 0 ;
- l'option "Traitement réel" n'est pas cochée.

**Fichier à plat en sortie pour les traitements de transfert des dotations**

*Demande du club des utilisateurs*

Pour les traitements de transfert des dotations (annuelles et mensuelles), il est possible d'obtenir le résultat sous forme de fichier à plat (Fichier Excel .xlsx).

**Stockage de la nature de sortie dans l'écriture**

*Demande du club des utilisateurs*

Possibilité de stocker la nature de sortie dans un champ de l'écriture ou des mouvements lors du passage des écritures de sortie.

**Explications**

Ajout de la "Nature de sortie" dans les libellés disponibles du paramétrage du transfert en comptabilité des immobilisations (GAMTCI). Il est donc possible de stocker la nature de sortie dans un champ de l'écriture ou des mouvements lors du passage des écritures de sortie. Désormais, les libellés concernant la sortie ne sont proposés dans la liste de valeurs que pour les catégories "Cession" et "Annulation cession".

## FINANCES

## Application : AMO - Cegid XRP Ultimate Immobilisations

**Modification en masse des immobilisations***Plan d'édition*

OD d'annulation sur les bons comptes d'origine.  
Possibilité de modifier la clé de répartition.

**Explications**

Une case à cocher "Prise en compte du type d'amortissement d'origine" a été ajoutée à la soumission de TAMMIL.

Si cette case est cochée, alors on recherche dans GAMLIM s'il existe un lien de type "CT" pour l'immobilisation traitée (en tant qu'immobilisation liée) afin de retrouver le type d'amortissement d'origine de cette immobilisation.

Ce type d'amortissement sert ensuite à rechercher les anciens comptes dans GAMACP afin de passer les OD d'annulation. Si aucun lien n'est trouvé dans GAMLIM, la recherche des anciens comptes se fait avec le type d'amortissement de l'immobilisation.

Ceci permet de résoudre le cas TAMTAM + TAMMIL afin de changer le type d'amortissement et le compte de l'immobilisation : les anciens comptes n'étaient pas bons.

Remarque : si on doit changer le type d'amortissement et le compte d'une immobilisation, il est préconisé de passer les traitements dans l'ordre TAMTAM + TAMMIL.

TAMMIL : ajout de la possibilité de modifier la clé de répartition.

GAMMIL : ajout de la possibilité de modifier la clé de répartition.

Ajout de la possibilité de ne modifier que les immobilisations sélectionnées, parmi celles de la liste.

Ajout des boutons :

"Toutes les immobilisations" : afin de modifier toutes les immobilisations de la liste.

"Immobilisations sélectionnées" : afin de ne modifier que les immobilisations sélectionnées dans la grille.

**Traitement de clôture et console de pilotage : évolution des contrôles**

Evolution concernant les contrôles effectués lors du traitement de clôture des immobilisations et sur la console de pilotage.

**Explications**

Traitement de clôture (TAMCLO)

On ne contrôle que les immobilisations provisoires qui ne sont pas transférées (code traitement différent de T).

On ne contrôle que les immobilisations de transfert qui ne sont pas en attente (code traitement différent de A).

Si le contrôle des cessions est effectué (via l'occurrence CTLCES du paramètre AMTCLO), on ne contrôle que les cessions qui ne sont pas en simulation.

Si le contrôle des dotations est effectué (via l'occurrence CTLDOT du paramètre AMTCLO), on ne contrôle que les immobilisations amortissables (les immobilisations avec un type d'immobilisation = EA ne sont plus contrôlées).

Si le contrôle des sas est effectué (via l'occurrence CTLSAS du paramètre AMTCLO), on ne contrôle que les immobilisations actives et qui ne sont pas en simulation.

Console de pilotage (CAMPIL)

On ne contrôle que les immobilisations provisoires, les immobilisations de transfert, les immobilisations en cours et les immobilisations non historisées qui ne sont pas en simulation.

Pour le contrôle des amortissements à transférer, on ne contrôle que les immobilisations amortissables, actives et qui ne sont pas en simulation.

**Proposition des valeurs par défaut dans la forme sélection des immobilisations**

Modification des valeurs par défaut dans la transaction de sélection des immobilisations.

## FINANCES

## Application : AMO - Cegid XRP Ultimate Immobilisations

**Explications**

Dans toutes les éditions et les traitements où la transaction "Sélection des immobilisations" (TSIMO) est disponible dans les transactions liées, les valeurs par défaut de la fourchette d'états ont été modifiées : la fourchette d'états est désormais de "A" à "A" (au lieu de "." à "Z").

Dans toutes les consultations où le bloc "Sélection des immobilisations" (CSIMO) est disponible dans les transactions liées, les valeurs par défaut de la fourchette d'états et de la fourchette de simulations ont été modifiées :

- la fourchette de simulations est désormais de "N" à "N" (au lieu de "." à "Z").
- la fourchette d'états est de "A" à "A" (au lieu de "." à "Z").

## Modules

## Nouveautés

**RSE/CSRD - Connecteur bilan carbone**

Création d'un traitement d'extraction, dans un fichier ASCII (.csv), des données carbone des Immobilisations. Fichier à transmettre à des plateformes afin d'établir un bilan carbone.

**AMPRORATA - Régularisation de la variation du prorata de TVA***Plan d'édition*

Nouveau traitement permettant de gérer la variation du taux de prorata dans le temps.

**Explications**

Gestion de la variation du taux de prorata dans le temps :

- pendant 20 ans pour les immeubles, par /20 ;
- 5 ans pour les autres immobilisations, par /5.

Dans GPTV, on compare le taux définitif d'origine (année d'acquisition) avec celui de l'exercice en cours. On ne génère une écriture que si le delta entre le taux initial et le taux de l'année traitée est supérieur à 10%. On ne modifie jamais les montants de l'immobilisation, donc dans les écritures générées, le compte d'immobilisation n'est jamais mouvementé.

Si le taux a augmenté de plus de 10%, le schéma d'écriture est : 44562/778... (la régularisation correspond à une déduction complémentaire).

Si le taux a diminué de plus de 10%, le schéma d'écriture est : 678.../44562 (la régularisation correspond à un reversement).

Si le numéro d'écriture de l'immobilisation est renseigné, alors on balaye tous les mouvements de cette écriture dont le compte est égal au compte de l'immobilisation. On peut donc avoir plusieurs écritures à passer pour une même immobilisation.

Si le numéro d'écriture de l'immobilisation n'est pas renseigné, alors on traite les montants de l'immobilisation : on génèrera une seule écriture.

## Modifications

**AMPRORATA - Régularisation de la variation du prorata de TVA***Plan d'édition*

Modification de l'édition existante permettant de lister les immobilisations dont la variation du prorata dans le temps est supérieure à 10% par rapport à celui d'origine.

**Explications**

Pour les immeubles, on contrôle pour les vingt années suivant l'acquisition.

Pour les autres immobilisations, on contrôle pour les cinq années suivant l'acquisition.

## FINANCES

## Application : AMO - Cegid XRP Ultimate Immobilisations

**AMPRORATA - Régularisation de la variation du prorata de TVA***Plan d'édition*

Modification du traitement existant permettant de gérer la variation du taux de prorata sur l'exercice en cours : différence entre le taux provisoire et le taux définitif précisé dans GPTV.

La principale évolution est que désormais ce traitement permet de passer automatiquement les écritures correspondantes.

**Explications**

Il y a 4 cas possibles :

1 - Le taux a augmenté de plus de 5%

Schéma d'écriture : 44562/21...

44562 : compte de TVA déductible définitif issu du code de TVA (cpcoectva)

21... : compte de l'immobilisation

Mise à jour du montant de l'immobilisation

2 - Le taux a diminué de plus de 5%

Schéma d'écriture : 21.../44562

21... : compte de l'immobilisation

44562 : compte de TVA déductible définitif issu du code de TVA (cpcoectva)

Mise à jour du montant de l'immobilisation

3 - Le taux a augmenté de moins de 5%

Schéma d'écriture : 44562/778...

44562 : compte de TVA déductible définitif issu du code de TVA (cpcoectva)

778... : compte de régularisation crédit saisi à la soumission

Pas de mise à jour du montant de l'immobilisation

4 - Le taux a diminué de moins de 5%

Schéma d'écriture est : 678.../44562

678... : compte de régularisation débit saisi à la soumission

44562 : compte de TVA déductible définitif issu du code de TVA (cpcoectva)

Pas de mise à jour du montant de l'immobilisation

**AMIMMO - Gestion des composants et des subventions***Demande du club des utilisateurs*

Ajout zones à reprendre sur les subventions.

**Explications**

Ajout de 4 cases à cocher à la soumission pour permettre de reprendre les données de l'immobilisation sur les subventions correspondantes : le dépôt, l'emplacement, l'intitulé complet et l'intitulé réduit.

**AMCONCES - Immobilisation en concession**

Evolution du traitement de calcul de la provision pour renouvellement.

**Explications**

La date de fin de contrat doit être mise à jour dans tous les cas. Auparavant, elle était modifiée seulement si le paramètre 1 et le paramètre 2 de

## FINANCES

**Application : AMO - Cegid XRP Ultimate Immobilisations**

l'immobilisation l'autorisaient (valeur testée 1 = 0).

Ne plus mettre à jour le montant de la provision (objectif PR) si l'immobilisation est totalement amortie.

**AMOX10K - Nombre d'immobilisations (par tranche de 10000)**

Evolution du contrôle du nombre d'immobilisations autorisées.

**Explications**

Modification lors du contrôle du nombre d'immobilisations :

- afin de ne pas pénaliser les temps de réponse, le contrôle est fait moins souvent. Auparavant, il était fait à chaque création d'immobilisations ;
- on ne compte que les immobilisations actives (état = A). Auparavant, toutes les immobilisations étaient comptabilisées.

## FINANCES

## Application : QLO - Cegid XRP Ultimate Locations

## Fonctionnalités

## Nouveautés

**TLIPS : connecteur Dir IPS pour Locations**

Ce nouveau traitement créé deux fichiers CSV afin d'extraire les informations des contrats d'emprunt (GLCNE).

**Explications**

Le traitement dispose d'une période de sélection afin de rechercher les emprunts qui possèdent des échéances dont la date comptable se situe dans la période.

Le premier fichier édite les termes des emprunts tandis que le second fichier extrait leurs échéances.

**Chargement des indices des taux**

Nouveau traitement de chargement des valeurs des indices des taux : mnémonique TLIND.

Ce traitement charge les valeurs des indices des taux publiées par la Banque de France.

**Explications**

Ce traitement remplace le traitement TLFBE car le fichier publié par la Banque Centrale Européenne requiert dorénavant la création d'un compte avec différents niveaux suivant le service attendu.

Cette nouvelle interface charge le fichier de la Banque de France qui est gratuit.

Les indices publiés : Indice Euribor 1 semaine ; Indice Euribor 1 mois ; Indice Euribor 3 mois ; Indice Euribor 6 mois ; Indice Euribor 12 mois ; Indice ESTER.

**TLGAR : Traitement de garantie**

Nouveau traitement de garantie : le TLGAR.

Ce traitement permet de générer les écritures de garantie et de situation de garantie pour les contrats de prêts validés ayant un montant de garantie.

**Nouvelle période d'échéance : loyer partiel entier**

Permet de créer une première échéance partielle en début de contrat. La dernière échéance sera entière.

**Explications**

Exemple : un contrat mensuel du 19/05/2023 au 31/05/2026 avec un loyer partiel "LE" sera construit de la manière suivante :

- une première échéance du 19/05/2023 au 31/05/2023 de 13 jours ;
- 35 échéances mensuelles complètes ;
- une dernière échéance entière du 01/05/2026 au 31/05/2026 de 31 jours.

Important : pour que ce calcul fonctionne, le contrat ne doit pas débuter un début de mois. Lorsque c'est le cas, le calcul de loyer partiel est désactivé et le système le traite comme un contrat classique.

Pour les contrats définis en location simple, c'est-à-dire dont le type est configuré avec une valeur testée 2 égale à "L" : ceci n'est possible que sur les contrats à taux fixe et mensualisés.

Pour les contrats classiques, c'est-à-dire dont le type est configuré avec une valeur testée 2 différente de "L" : ceci n'est possible que sur les

**FINANCES****Application : QLO - Cegid XRP Ultimate Locations**

contrats à taux fixe et à terme échu.

**Gestion des contrats avec une période de différé**

Pour les prêts, emprunts, crédits-bail et locations simples : période en début de contrat durant laquelle, alors que le contrat a débuté, le prêteur/emprunteur/locataire ne rembourse pas le capital.

Cette période est composée d'échéances avec un montant à 0 et des intérêts capitalisés.

**Explications**

Elle est définie au contrat par le champ intitulé "Nombre de période de différé" (PDIQLCNT) et est intégrée au nombre d'échéances (NECQLCNT).

Exemple : un contrat défini avec 12 échéances (NECQLCNT) et 3 périodes de différé (PDIQLCNT) a un échéancier de 12 échéances au total avec les 3 premières représentant la période de différé (loyers à 0 et intérêts composés).

Quelques contrôles accompagnent cette nouvelle fonctionnalité :

Il n'est pas possible d'avoir une période de différé sur un contrat qui possède une période d'échéance particulière (loyer partiel, loyer partiel entier ou période entière).

Il est interdit de saisir un contrat de location simple avec avec une période de différé et une date de reprise.

Il n'est pas possible de générer des écritures d'abonnement, de loyer ou de prélèvement sur une échéance différée.

**Expérience utilisateur plein écran : page d'accueil CIU**

Dans le cadre de CIU (Cegid Immobilisations Ultimate) et seulement pour l'ergonomie UI02, création d'une page d'accueil pour gérer les immobilisations avec une partie dédiée aux locations.

**Modifications****Evolution des consoles de pilotage**

Ajout d'une section pour les contrats à valider et renforcement des synchronisations vers les éditions et traitements.

**Explications**

Pour les consoles de pilotage des contrats (CLPIL), des emprunts (CLPIE), des prêts (CLPIP) : ajout d'une section dédiée aux contrats à valider indiquant leur nombre et le montant qu'ils représentent, ainsi qu'un bouton appelant le traitement de validation des contrats (TLVAL).

Egalement, pour la console de pilotage des contrats : ajout d'une section pour traiter les taux variables. Trois boutons sont ajoutés :

- Chargement des indices : ouvre le traitement de chargement des indices des taux (TLIND) ;
- Indices des taux : ouvre la gestion des indices des taux (GLTAU) ;
- Réévaluation des contrats : ouvre le traitement de calcul des échéanciers des contrats (TLCAL).

Pour la console de pilotage IFRS (CLPIL) : ajout d'un bouton appelant l'édition de justification de l'actif (ELJAC).

Pour toutes les consoles : ajout de paramètres de synchronisation pour renforcer les synchronisations vers les éditions et traitements afin qu'ils traitent uniquement (ou majoritairement) la typologie de contrat concernée.

**Evolution du portail des locations**

Spécialisation pour les crédits-bail.

**Explications**

**FINANCES****Application : QLO - Cegid XRP Ultimate Locations**

Le portail des locations (CLPLO) recherche désormais uniquement les données des crédits-bail et exclut les contrats d'emprunts, de prêts et de vente de ses données.

**ELEMP : n'utilise plus la méthode du cutoff pour calculer les montants édités**

L'édition se base désormais sur la date comptable des échéances pour calculer les montants édités. Auparavant, elle calculait les montants au prorata temporis ce qui était faux.

**TLEMP : évolution pour l'écriture d'octroi de l'emprunt**

Possibilité de générer l'écriture réception de l'emprunt sans devoir générer le premier remboursement.

**Explications**

Auparavant, l'écriture de réception d'un emprunt se faisait en même temps que sa première écriture de remboursement.

Dorénavant, le traitement est capable de générer l'écriture d'octroi d'emprunt sans générer le premier remboursement à condition que la période de sélection du traitement couvre la date de début du contrat.

Cegid XRP Ultimate "On Demand" (clients "On Premise" non concernés)

**Echange de fichiers via Cegid File Exchange (CFE) pour une utilisation dans un environnement SaaS du produit Cegid XRP Ultimate On Demand**

Dans le cadre de l'utilisation de Cegid XRP Ultimate On Demand, nous utilisons Cegid File Exchange (CFE) qui est un composant commun technique Cegid d'échanges de fichiers entre un produit Cegid en mode SaaS et un client Cegid (utilisateur du produit).

Ainsi, les traitements ou éditions listés ci-dessous qui doivent soit charger des fichiers externes, soit générer des fichiers à destination d'organismes ont été définis comme des flux permettant d'utiliser un conteneur soit en entrée, soit en sortie, soit les deux dans Microsoft Azure Storage.

**Modules****Nouveautés****RSE/CSRD - Connecteur bilan carbone**

Création d'un traitement d'extraction, dans un fichier ASCII (.csv), des données carbone des Locations. Fichier à transmettre à des plateformes afin d'établir un bilan carbone.

## ACHATS

## Application : SAC - Cegid XRP Ultimate Achats

## Fonctionnalités

## Nouveautés

**Suppression des marchés***Plan d'édition*

Nouveau traitement permettant de supprimer :

- des marchés (GMARA) en masse, dans le cas d'une remise à blanc d'une base avant démarrage ;
- des marchés qui ne sont plus valides.

**Explications**

Les marchés à supprimer sont sélectionnés à partir :

- d'une fourchette d'établissements ;
- d'une fourchette de classes de marchés ;
- d'une fourchette de numéros de marchés ;
- d'une fourchette de dates de validité : les dates de début et de fin de validité des marchés doivent être comprises dans cette fourchette ;
- de critères de sélection supplémentaires donnés par la forme sélection des marchés (TSMARA).

Afin de pouvoir être supprimé, un marché doit vérifier un certain nombre de conditions. En effet, un marché ne peut pas être supprimé si :

- pour une des lignes du marché (GMADA) ou pour le marché lui-même, il existe une demande d'achats ou une commande non annulée : demande d'achats ou commande dont l'étape est inférieure à la valeur 1 du paramètre AUTACHAT occurrence ETPANUxxxx où xxxx représente la classe d'achats ;
- il existe une référence article/fournisseur (GRAF) pour le marché qui n'a pas été créée à partir d'une des lignes du marché (numéro de ligne de la référence article/fournisseur non renseigné) et que la case "Suppression des références articles/fournisseurs non générées à partir du marché" n'est pas cochée.

Les éléments supprimés sont les suivants :

- le marché (GMARA) ;
- les lignes de marchés (GMADA/GMALA) ;
- les éléments annexes associés à l'en-tête du marché (les textes (SAITXM), les ventilations par CGR (GVCMA), les rubriques (GARUMAA), les liens (GLMA), les détails de signatures multicritères (GDSMMA), l'historique des étapes (CHECMA), etc.) ;
- les éléments annexes associés aux lignes du marché (les textes (SAITXM), les ventilations par CGR (GVCMA), les rubriques (GARUMAA), les liens (GLMA), les équipements (GEQM), etc.) ;
- les références articles/fournisseurs (GRAF) créées à partir des lignes du marché (numéro de ligne de la référence article/fournisseur renseigné) et les éléments annexes associés à ces références (les tarifs (GRAT), les rubriques (GARURAF), les conditions de facturation articles/fournisseurs (GRCFA), etc.) ;
- les références articles/fournisseurs (GRAF) associées au marché mais non créées à partir des lignes du marché (numéro de ligne des références articles/fournisseurs non renseigné) et les éléments annexes associés à ces références (les tarifs (GRAT), les rubriques (GARURAF), les conditions de facturation articles/fournisseurs (GRCFA), etc.) si la case "Suppression des références articles/fournisseurs non générées à partir du marché" est cochée ;
- les compléments de marchés publics (GCMP) ;
- les remises familles articles-fournisseurs (GTFA) pour lesquelles la famille fournisseur est égale au marché ainsi que les tranches de remises (GPTA) associées à ces remises ;
- les statistiques achats (GSTTA) détaillées pour le marché ;
- les tables d'interface du marché et les éléments annexes : l'en-tête de marché (GTMARA), les lignes de marchés (GTMADA), les textes, les ventilations par CGR (SAITCM), les rubriques (GTARUMAA - GTARULMA), les liens (SAITLM), les compléments de marchés publics (GTMPA) ;
- les tables d'interface des références articles/fournisseurs associées au marché et les éléments annexes : les références articles/fournisseurs (GTRAF), les tarifs (SAITAT), les rubriques (GTARURAF) et les conditions de facturation articles/fournisseurs (GTRCFA) ;
- etc.

Cas particuliers des marchés multi-établissements :

## ACHATS

**Application : SAC - Cegid XRP Ultimate Achats**

Les marchés multi-établissements peuvent être traités uniquement si la case "Suppression des marchés multi-établissements" est cochée. Dans ce cas, la sélection des marchés à supprimer doit s'effectuer pour un seul établissement et un seul marché.

Si pour un marché traité, la classe de marchés (GNCM) est définie en multi-établissements, les différents contrôles et la suppression du marché sont effectués pour tous les établissements de la composition (GCET) donnée par la classe de marchés.

**Suppression des références articles/fournisseurs**

*Plan d'édition*

Nouveau traitement permettant de supprimer :

- des références articles/fournisseurs (GRAF) en masse, dans le cas d'une remise à blanc d'une base avant démarrage ;
- des références articles/fournisseurs qui ne sont plus valides.

**Explications**

Les références articles/fournisseurs à supprimer sont sélectionnées à partir :

- d'une fourchette d'établissements ;
- d'une fourchette d'articles achetés ;
- d'une fourchette de fournisseurs ;
- d'une fourchette de dates de validité : les dates de début et de fin de validité des références articles/fournisseurs doivent être comprises dans cette fourchette ;
- de critères de sélection supplémentaires donnés par la forme sélection des articles (TSARTC), la forme sélection des articles achetés (TSATA), la forme sélection des fournisseurs (TSFOU) et la forme sélection des références articles/fournisseurs (TSRAF).

Afin de pouvoir être supprimée, une référence article/fournisseur doit vérifier un certain nombre de conditions. En effet, une référence article/fournisseur ne peut pas être supprimée si :

- elle a été créée à partir d'une ligne de marché (numéro de ligne de la référence article/fournisseur renseigné) ;
- il existe une ligne de demande d'achats ou une ligne de commande pour cette référence article/fournisseur : demande d'achats ou commande dont l'étape est inférieure à la valeur 1 du paramètre AUTACHAT occurrence ETPANUxxxx où xxxx représente la classe d'achats.

Les éléments supprimés sont les suivants :

- la référence article/fournisseur (GRAF) ;
- les tarifs associés à la référence article/fournisseur (GRAT) ;
- les conditions de facturation articles/fournisseurs (GRCFA) ;
- les rubriques associées à la référence article/fournisseur (GARURAF) ;
- l'article catalogue (GBART) lié à la référence article/fournisseur si l'application e-Procurement est présente.

**Modifications****Génération automatique de gestionnaires**

*Plan d'édition / Demande du club des utilisateurs*

1) Possibilité de proposer le gestionnaire d'une demande d'achats ou d'une commande à partir d'un des six gestionnaires du CGR de la demande d'achats ou de la commande (CGR de la ligne si renseigné, sinon CGR de l'en-tête).

2) Possibilité de proposer ce gestionnaire à partir d'un des segments du CGR de la demande d'achats ou de la commande.

**Explications**

1) Pour cela, création de 5 nouvelles entités de proposition du gestionnaire dans la transaction des autorisations de gestionnaires par classes d'achats (GAGC) :

- CGR2 : proposition du gestionnaire 2 (champ GE2OECGR) du segment du CGR ou du CGR de la demande d'achats ou de la commande (CGR de la ligne si renseigné, sinon CGR de l'en-tête) ;
- CGR3 : proposition du gestionnaire 3 (champ GE3OECGR) ;

## ACHATS

**Application : SAC - Cegid XRP Ultimate Achats**

- CGR4 : proposition du gestionnaire 4 (champ GE4OECGR) ;
- CGR5 : proposition du gestionnaire 5 (champ GE5OECGR) ;
- CGR6 : proposition du gestionnaire 6 (champ GE6OECGR).

L'entité de proposition déjà existante OECGR permet de proposer le gestionnaire principal (champ GESOECGR) du segment du CGR ou du CGR de la demande d'achats ou de la commande.

2) Pour cela, ajout du numéro de segment dans la transaction des autorisations de gestionnaires par classes d'achats (GAGC). Il ne peut être renseigné que si l'entité de proposition est égale à OECGR, CGR2, CGR3, CGR4, CGR5 ou CGR6.

S'il est renseigné, le gestionnaire de la demande d'achats ou de la commande est proposé à partir du segment du CGR de la demande d'achats ou de la commande correspondant à ce numéro.

Exemple : si le numéro de segment est égal à 2, le gestionnaire est proposé à partir du segment 2 du CGR de la demande d'achats ou de la commande.

**Modification des informations comptables à la réception**

*Plan d'édition*

Ajout de la possibilité de modifier les informations comptables (compte, poste, CGR A, CGR B) à la réception.

Ceci n'est pas possible pour les réceptions après facture (GRECF) ainsi que dans le cadre de la comptabilité publique.

**Explications**

Les autorisations de modification sont données, respectivement pour le compte, le CGR A et le CGR B, par les occurrences MAJCPT, MAJCG1 et MAJCG2 du paramètre AUTSAREC.

Pour chacune de ces occurrences, si la valeur testée 1 vaut :

- C : l'autorisation de modification est donnée par la classe ;
- O : la modification est autorisée ;
- N : la modification est interdite.

L'autorisation de modification du poste est définie par l'occurrence PROPOS du paramètre AUTACHAT.

**Mise à jour des montants co-traitant/sous-traitant**

*Plan d'édition / Demande du club des utilisateurs*

Ajout de la possibilité de contrôler que le restant à facturer soit supérieur au solde de l'avance à récupérer.

**Explications**

Lorsque le traitement de mise à jour des montants co-traitant/sous-traitant met à jour le montant facturé des différents compléments de marchés public (GCMP) de type "CS" auxquels se rapportent les lignes de la facture traitée (la valeur du paramètre PR1 associé au traitement est égal à "F"), il est possible de contrôler que le restant à facturer soit supérieur au solde de l'avance à récupérer :

- restant à facturer : montant prévu ou montant maximal sous-traité moins montant facturé ;
- solde de l'avance à récupérer : montant avance facturée moins montant avance récupérée.

Si aucune récupération d'avance (SAIRAA) n'a été saisie pour la commande traitée, le contrôle est effectué ou non selon la chaîne 2 du paramètre AUTSAMCS occurrence F-x-MAJ où x représente C ou S selon que la facture traitée est une facture de co-traitance (nature de la facture égale à "C") ou une facture de sous-traitance (nature de la facture traitée égale à "S").

Si la chaîne 2 vaut :

- O : le contrôle est effectué ;
- N : le contrôle n'est pas effectué.

La chaîne 2 des occurrences F-C-MAJ et F-S-MAJ est initialisée à "N".

**Retour**

## ACHATS

## Application : SAC - Cegid XRP Ultimate Achats

*Plan d'édition / Demande du club des utilisateurs*

Ajout de la possibilité d'effectuer des retours de marchandises pour des commandes portant sur un établissement autre que celui de connexion.

**Explications**

Pour cela, ajout d'une fourchette d'établissements dans la gestion des retours.

**Bon de commande électronique**

Ajout de la balise "Comments" afin de pouvoir éditer les textes de la commande.

**Explications**

Le paramètre TXE associé au traitement permet de définir la ou les destinations des textes à prendre en compte.

Le paramètre PR1 associé au traitement donne la position des textes à éditer ("AL" : texte avant, "PL" : texte après).

Seules les huit premières lignes de textes de l'en-tête de commande, correspondant à la destination et à la position paramétrées, sont prises en compte dans le fichier généré.

Cette modification n'est effective que pour la mise en forme Q00000002.

**Code DUNS**

Suite aux modifications effectuées au niveau du module des structures générales, adaptation des traitements utilisant le code DUNS : le code DUNS ne se trouve plus dans les compléments de tiers (GTCOT) mais directement dans la fiche du tiers (GTIE).

**Intégration des factures**

Ajout de nouvelles fonctionnalités, dans le cas où le rattachement des lignes d'une commande s'effectue automatiquement (cas où l'information "Rattachement des lignes de factures" (rlgsatfl) de la table d'interface des lignes de factures (satfl) est égale à "O") et les lignes de commandes rattachées à la facture sont réceptionnables en montant :

- si pour la facture à intégrer, il y a un seul enregistrement dans les lignes de factures à intégrer (satfl) et une seule ligne de commande est rattachée à la facture, alors la ligne de commande peut être facturée avec le montant facturé égal au montant HT de l'en-tête de facture ;
- possibilité d'affecter automatiquement la case "partiel" pour les lignes facturées.

**Explications**

Pour cela, ajout de l'occurrence INTFAA1 du paramètre AUTSAFAA.

Si la valeur testée 1 vaut :

- O : si le montant HT de la facture à intégrer est renseigné, il y a un seul enregistrement dans les lignes de factures à intégrer (satfl), une seule ligne de commande correspondante aux informations de la commande à facturer est rattachée à la facture selon le paramétrage en vigueur et cette ligne est réceptionnable en montant, alors le montant facturé de cette ligne est égal au montant HT de la facture intégrée ;
- N : le montant facturé de la ligne de facture n'est pas affecté à partir du montant HT de la facture.

Si la valeur testée 2 vaut :

- O : la case à cocher "Partiel" est cochée pour les lignes de commandes rattachées à la facture afin qu'une sous-commande solde facture puisse, si besoin, être générée en attente de facture pour le montant restant à facturer.

Remarque : dans ce cas, il est souhaitable que la valeur testée 1 du paramètre AUTSASOL occurrence SLDMNTZER soit égale à "N" afin de ne pas générer de solde en montant à zéro dans le cas où il n'y a aucun écart entre le montant facturé et le montant reçu s'il est renseigné sinon, avec le montant commandé ;

- N : la case à cocher "Partiel" n'est pas cochée pour les lignes de commandes rattachées à la facture.

**Déclaration d'échanges de biens Intra-UE**

**ACHATS****Application : SAC - Cegid XRP Ultimate Achats**

- 1) Possibilité d'éditer le SIREN suivi de 5 blancs à la place du SIRET, au niveau en-tête et ligne.
- 2) Possibilité d'ajouter le département dans les critères de regroupement.

**Explications**

1) Pour cela, ajout du paramètre PR5 associé au traitement.

Si la valeur vaut :

- O : édition du SIREN suivi de 5 blancs ;
- N : édition du SIRET (fonctionnement actuel).

La valeur de ce paramètre a été initialisée à "N" par la release.

2) Pour cela, ajout du paramètre PR6 associé au traitement.

Si la valeur vaut :

- O : le département fait partie des critères de regroupement ;
- N : le département ne fait pas partie des critères de regroupement (fonctionnement actuel).

La valeur de ce paramètre a été initialisée à "N" par la release.

NB : ces fonctionnalités ne sont prises en compte que dans l'édition magnétique.

**Signatures multicritères des factures**

Modification afin que le signataire ayant déjà validé une commande ne soit pas à nouveau sollicité à la signature de la facture des sous-commandes issues de solde réception, de solde facture ou de retour de cette commande.

**Explications**

Lors du traitement de solde de commandes d'achats après réception (TSOLA), du traitement de solde de commandes d'achats après facture (TSOLF) et lors d'un retour (GRET), les détails de signatures (GDSMCA) issus de la signature de la commande (GSMCA) sont dupliqués sur la sous-commande solde générée.

Ceci est effectué uniquement quand la règle de signature (GRSMA) des détails de signature générés lors de la signature de la commande est référencée dans l'information "Règle pour signataire ayant déjà validé" d'une règle de signature (GRSMA) facture (règle définie pour l'entité à signer "SAFAA").

**Report d'engagement**

Mise à disposition d'une mise en forme (Q000000001) pour le traitement.

**Sécurisation des traitements**

Afin de sécuriser l'exécution de certains traitements et éviter leur lancement sur toute la base de données, possibilité d'obliger le lancement de ceux-ci commande par commande, réception par réception ou facture par facture selon l'entité traitée.

**Explications**

Pour cela, ajout du paramètre PR1 associé au mnémonique de ces traitements.

Si la valeur vaut :

- O : suivant le traitement, celui-ci doit être lancé pour une seule commande, une seule réception ou une seule facture (les fourchettes de début et de fin de commandes, de réceptions ou de factures doivent être identiques) ;
- N : le traitement peut être lancé pour plusieurs commandes, réceptions ou factures.

La valeur de ce paramètre a été initialisée à "N" par la release pour les traitements concernés.

**Préparation à l'épuration des commandes**

## ACHATS

## Application : SAC - Cegid XRP Ultimate Achats

Possibilité d'exécuter le traitement pour des commandes autres que celles de l'établissement de connexion.

**Envoi des commandes par mail avec ajout de destinataires**

*Plan d'édition / Demande du club des utilisateurs*

Possibilité d'ajouter des gestionnaires de la commande en tant qu'émetteur ou destinataire du mail.

**Explications**

Pour cela, il suffit de sélectionner l'option "Gest. associé à la commande" au niveau des gestions de paramétrage des messages électroniques (GTUPME et GTUPDE) et d'indiquer la fonction et, éventuellement, le rôle du gestionnaire à prendre en compte.

**Révision des écrans contenant des icônes au format "png" pour les remplacer par des icônes "Material"**

Le design de la version HTML5 de Cegid XRP Ultimate s'appuie sur les icônes "Material" de Google. Les formulaires standard ont été revus pour utiliser ce type d'icône.

**Récupération des documents des demandes ou commandes d'achats**

*Plan d'édition*

Ajout de la possibilité de limiter la sélection des demandes d'achats et des commandes à un établissement particulier.

**Articles référencés par fournisseur**

*Plan d'édition*

Affichage du numéro de ligne dans la grille afin que celui-ci soit disponible lors des exports de données.

Pour rappel, le numéro de ligne est renseigné automatiquement lors de la création des références articles/fournisseurs à partir des lignes de marchés (GMADA). C'est ce numéro qui permet de faire le lien entre la référence et la ligne de marché origine. Il ne peut être renseigné que si la référence a été générée à partir d'une ligne de marché.

## Cegid XRP Ultimate "On Demand" (clients "On Premise" non concernés)

**Echange de fichiers via Cegid File Exchange (CFE) pour une utilisation dans un environnement SaaS du produit Cegid XRP Ultimate On Demand**

Dans le cadre de l'utilisation de Cegid XRP Ultimate On Demand, nous utilisons Cegid File Exchange (CFE) qui est un composant commun technique Cegid d'échanges de fichiers entre un produit Cegid en mode SaaS et un client Cegid (utilisateur du produit).

Ainsi, les traitements ou éditions listés ci-dessous qui doivent soit charger des fichiers externes, soit générer des fichiers à destination d'organismes ont été définis comme des flux permettant d'utiliser un conteneur soit en entrée, soit en sortie, soit les deux dans Microsoft Azure Storage.

## Nouvelle expérience utilisateur

**Page objet des fournisseurs 360**

Vue d'ensemble d'un fournisseur permettant de visualiser un certain nombre d'informations concernant son activité.

**Explications**

Détail des informations disponibles :

## ACHATS

## Application : SAC - Cegid XRP Ultimate Achats

- nombre de consultations (nombres de consultations en cours et arrivant à échéance), si application e-Achats gérée ;
- décision (nombres d'offres lauréates et rejetées), si application e-Achats gérée ;
- demandes d'achats (nombres de demandes d'achats en cours, en attente de validation, refusées à resoumettre) ;
- commandes (nombre de commandes en cours, montant HT des commandes en cours, nombre de commandes en attente de validation, nombre de commandes en retard de livraison, etc.) ;
- dernière commande (date, montant HT et étape de la dernière commande) ;
- réceptions (nombre de réceptions en cours et nombre de retours en attente de réception) ;
- factures (nombre de factures en cours, montant HT des factures en cours, nombre de factures en attente de validation, nombre de factures en litige, montant HT des factures en litige) ;
- factures non soldées (nombre de factures non soldées, montant TTC des factures non soldées) ;
- avoirs (nombre de factures d'avoir en cours, montant HT des factures d'avoir en cours) ;
- acomptes (nombre de demandes d'acomptes, montant payé des acomptes) ;
- marchés accord cadre (nombres de marchés valides, arrivant à échéance et échus) ;
- marchés d'abonnement (nombres de marchés valides et arrivant à échéance, échus) ;
- références articles/fournisseurs (nombres de références valides et arrivant à échéance) ;
- suivi d'activité concernant le nombre de commandes pour une période.

Des informations complémentaires sont accessibles à partir de la fiche :

- identification (libellé, numéro de TVA intracommunautaire, numéro SIRET, code DUNS, type de flux) ;
- adresse de facturation ;
- contacts internes (nom et prénom, adresse électronique et téléphone du gestionnaire acheteur et du gestionnaire approvisionneur) ;
- contacts externes (nom et prénom, adresse électronique et téléphone du gestionnaire externe) ;
- typologie fournisseur : catégorie ;
- informations TVA (type, mode et régime de taxe) ;
- conditions de livraison (minimum de commande (Oui/Non), montant minimum de commande) ;
- informations règlement (devise, mode, date et délai de règlement, domiciliation bancaire) ;
- évaluation fournisseur (cotation, rating, classement ABC, certification).

## Modules

## Nouveautés

**RSE/CSRD - Connecteur bilan carbone**

Création d'un traitement d'extraction, dans un fichier ASCII (.csv), des données carbone des Achats. Fichier à transmettre à des plateformes afin d'établir un bilan carbone.

**SACFEL - Factures électroniques**

Dans le cadre de la réforme de la généralisation de la facture électronique, toute entreprise assujettie à la TVA devra transmettre et recevoir les factures sous forme électronique, et communiquer à l'administration fiscale ses données de facturation.

Cegid XRP Ultimate se positionne en tant qu'opérateur de dématérialisation (OD) et apporte une réponse à l'intégralité de la réforme concernant le e-invoicing.

L'OD Cegid propose à ses clients ayant un module de facturation ventes et/ou achats, sans intermédiaire, les fonctionnalités suivantes :

- émission/réception des factures au format électronique normé (selon le standard Factor-X) ;
- contrôle et validation des factures (vérification des mentions légales, de l'identité des émetteurs et destinataires, de l'exactitude des montants, etc.) ;
- transmission des données de facturation au Portail Public de Facturation (PPF) ;
- transmission des statuts au Portail Public de Facturation (PPF).

## ACHATS

## Application : SAC - Cegid XRP Ultimate Achats

Toutefois, selon le choix de l'entreprise, l'OD Cegid permet d'échanger les flux sur le PPF ou sur une PDP (Plateforme de Dématérialisation Partenaire) tierce.

L'OD Cegid couvre les étapes suivantes :

- récupération des factures électroniques au format Factur-x ;
- transcodification et rapprochement des données factures ;
- mise à jour et dépôt des statuts.

**Explications**

1) Récupération des factures électroniques au format Factur-X dans les factures d'achats à intégrer : données brutes (GTFBA)

L'OD Cegid, via le concentrateur Cegid, récupère les factures mises à disposition sur le Portail Public de Facturation (PPF) ou la Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP) du client.

Les données factures sont intégrées, dans Cegid XRP Ultimate Achats, dans les factures d'achats à intégrer : données brutes (GTFBA).

Le traitement d'intégration des Factur-X Achats (TIFXA) permet de transcoder et rapprocher les données factures avec celles de l'ERP.

L'écran factures d'achats à intégrer : données brutes (GTFBA) permet de visualiser la transcodification et le rapprochement des données factures avec celles de l'ERP :

- établissement ;
- fournisseur ;
- RIB, IBAN ;
- échéance ;
- devise ;
- numéro de commande.

Si une donnée ne correspond pas, elle est alors mise en évidence avec un message d'erreur.

Une fois les données validées ou si aucune erreur de rapprochement n'est détectée, un traitement permet la création de la facture dans le contrôle facture (GFAA).

Pour les factures avec commande, les lignes de commande sont rapprochées.

Si aucun écart n'est constaté, la facture peut être comptabilisée.

En cas d'écart, le comptable devra intervenir pour corriger les lignes de factures en erreur avant de pouvoir comptabiliser la facture.

Pour les factures directes, une ligne de facture est créée par assiette de TVA.

2) Mise à jour et dépôt des statuts

En complément des données de facturation, acheteurs, fournisseurs et leurs plateformes respectives doivent transmettre les statuts de traitement des factures, le cycle de vie nominal de la facture.

Certains statuts sont obligatoires et d'autres recommandés.

L'OD Cegid permet de gérer les statuts suivants :

- Reçue ;
- Mise à disposition ;
- Rejetée ;
- Refusée ;
- Prise en charge ;
- Approuvée ;
- En litige ;
- Paiement transmis.

## ACHATS

## Application : SAC - Cegid XRP Ultimate Achats

Seul le statut "Approuvée partiellement" ne sera pas géré, celui-ci n'étant pas un cas géré dans le produit.  
La mise à jour des statuts est traitée via un flux 6.

A la récupération de la facture dans les factures d'achats à intégrer : données brutes (GTFBA), le statut est égal au statut 203 : mise à disposition.

Ensuite, en fonction du cycle de vie de la facture, le traitement de mise à jour des statuts des factures électroniques (TSFXA) permet de mettre à jour le statut sur la facture.

**SACLAD - Factures avec lecture automatique de documents**

Ce nouveau module permet d'automatiser la lecture d'une facture à l'aide du composant commun Cegid. Il permet, à partir d'une facture au format PDF, d'obtenir un fichier .json détaillant toutes les données du document.

Le Service de dématérialisation des factures fournisseurs Cegid est un service qui permet :

- le traitement des factures papier et PDF reçues par mail ;
- la relève des factures scannées ;
- la relève boîte mail en automatique ;
- le découpage des lots factures scannées ;
- l'extraction et interprétation des données factures ;
- le mapping avec les référentiels Cegid XRP Ultimate ;
- le contrôle et la correction des données factures ;
- la mise en attente et l'envoi de mail au gestionnaire.

Le principe de fonctionnement est le suivant :

Les factures peuvent être reçues par mail ou scannées. Il peut s'agir de factures transmises par le fournisseur au format PDF par mail à une adresse mail générique dédiée ou de factures scannées et envoyées à une adresse mail générique dédiée.

Le client peut mettre en place plusieurs boîtes mail telles que :

- email "Compta fournisseurs" : pour la réception de factures que le fournisseur envoie par mail au format PDF. Une boîte mail est définie par établissement ;
- email scanner : les factures scannées sont envoyées à l'adresse mail dédiée pour l'établissement.

Relève de la boîte mail CTEML ou du dossier de scan avec le traitement de récupération de lots de documents à facturer (TRLDF) :

Les factures sont ainsi récupérées et insérées en tant que lots de documents. Ces lots sont stockés dans la gestion des lots de documents à facturer (GLDFA) où une action d'un utilisateur est nécessaire pour indiquer comment découper le document.

Découpage du lot de documents à facturer (GKLDFA ou GLDFA) :

Suite au traitement de récupération des lots de documents, les documents se retrouvent dans la gestion des lots de documents à facturer (GKLDFA ou GLDFA).

Les lots de factures sont triés au préalable afin de faire des lots de factures mono, bi, tri-pages etc.

L'utilisateur peut renseigner une valeur dans la zone de découpage (clé de découpage). Il peut également faire un découpage personnalisé : saisir les numéros de page à découper, séparés par un ";".

Création des premières données de la facture dans la gestion des factures achats à intégrer : données brutes (GKTFBA ou GTFBA).

Envoi vers OCR avec le traitement de découpage de lots de documents à facturer (TDLDF) :

Pour chaque découpage de document, une facture d'achats à intégrer est créée et le document découpé lui est lié. Ce découpage déclenche le traitement de la facture par les composants communs Cegid. Une fois la facture traitée, une notification est envoyée par les composants communs vers Cegid XRP Ultimate.

Au moment de cette notification, le fichier résultat, composé des données extraites de la facture, est lu et traité par un traitement qui permet d'alimenter la facture d'achats à intégrer.

## ACHATS

## Application : SAC - Cegid XRP Ultimate Achats

Récupération des données suite aux traitements des données (TLADA).

Intégration des données avec le traitement d'alimentation de factures d'achats à intégrer (TLFBA).

Mise à jour, avec transcodification des données de la facture, dans la gestion des factures achats à intégrer : données brutes (GKTFBA ou GTFBA).

Possibilité de "Mise en attente".

Envoi de mail GKTUMEL.

Création de la facture dans GFAA.

**Explications**

Traitement de récupération de lots de documents à facturer (TRLDF) :

Création d'un traitement permettant de récupérer, selon une origine, un ou plusieurs lots de documents à facturer soit présents sur un répertoire soit lié à une adresse mail.

Ces lots sont tout d'abord copiés de leur emplacement initial vers un répertoire de factures traitées ou de factures en erreur selon le besoin. Ces documents sont renommés en ajoutant "\_date + heure du traitement" à la suite de leur nom d'origine pour éviter tout doublon pendant la copie sur le serveur.

Une fois la copie vers le répertoire de factures traitées effectuée, les lots sont, un par un, ajoutés dans la gestion des lots de documents à facturer (GLDFA).

Le traitement remplit automatiquement les informations principales du lot et passe le statut à "R" pour indiquer que le lot vient d'être récupéré.

Les lots traités ou en erreur sont, ensuite, supprimés de leur emplacement d'origine.

Lots de documents à facturer (GKL DFA ou GLDFA) :

Création d'une nouvelle gestion permettant de gérer des lots de documents à facturer dans le but de les découper et de les transformer en facture.

Cette gestion permet de définir le style de découpage à appliquer au document.

Elle est alimentée par le traitement de récupération de lots de documents à facturer (TRLDF). Elle peut également être renseignée manuellement par l'utilisateur.

On y trouve les informations concernant le statut du lot, le document (date et heure de recopie, nombre de pages et origine) et également, le choix du découpage. Le document est lié au lot via la gestion des documents (GTIDOC).

Le lot évolue par rapport à son statut :

- R : Récupéré. Statut par défaut, il indique que le lot a été créé. Aucune action ne peut être faite sur le lot ;

- C : Complété. Le lot passe au statut "Complété" au moment où l'utilisateur renseigne au moins un découpage (nombre de pages de découpage ou découpage personnalisé) et l'établissement. Le bouton "Découper" est alors accessible. Pour ce statut, le lot peut être sélectionné au niveau du traitement de découpage des lots de documents à facturer (TDLDF) ;

- D : Découpé. Statut affecté automatiquement par le traitement de découpage de lots de documents à facturer (TDLDF). Il indique que le lot a été traité et découpé et que une ou plusieurs factures ont été créées dans la gestion des factures achats à intégrer : données brutes (GTFBA). Aucune modification, hors statut, ne peut alors être effectuée sur ce lot ;

- A : Annulé. Statut passé manuellement par l'utilisateur pour indiquer que ce lot n'est plus géré.

Traitement de découpage de lots de documents à facturer (TDLDF) :

Création d'un traitement permettant de découper un lot de documents à facturer en autant de fois que l'utilisateur le souhaite dans la gestion des lots de documents à facturer (GLDFA).

## ACHATS

## Application : SAC - Cegid XRP Ultimate Achats

A chaque découpage du document, une facture d'achats à intégrer est générée et liée à ce lot avec la facture découpée.

Une fois le lot découpé avec succès, le statut de ce dernier évolue : il passe au statut "D" pour "Découpé". Aucune modification, hors évolution du statut, n'est alors possible sur ce lot.

Le lot de documents à facturer et la facture d'achats à intégrer sont liés par le numéro du lot qui est recopié dans l'identifiant externe 1 de la facture.

Au moment du découpage du lot, la facture découpée est envoyée aux composants communs qui vont la traiter en nous envoyant en retour un identifiant permettant de faire le lien entre notre facture et leurs services.

Récupération et exploitation des données venant du composant commun (TLADA et TLFBA) :

Le traitement d'appel des services LAD (TLADA) permet l'extraction des données de la facture. Il permet de simuler la réception de la notification venant des composants communs Cegid. A l'aide d'un identifiant venant de l'OCR, le traitement va récupérer un fichier .json contenant les données de la facture que l'on traite.

Le lancement manuel du traitement d'alimentation de factures d'achats à intégrer (TLFBA) est nécessaire. En retour, les données extraites sont transcodées et intégrées dans Cegid XRP Ultimate dans la gestion de factures d'achats à intégrer : données brutes (GTFBA).

Traitement de purge de lots de documents à facturer (TPLDF) :

Création d'un traitement permettant de supprimer tous les lots au statut "Annulé" ou au statut "Découpé" ainsi que les factures d'achats à intégrer liées.

Le traitement supprime également tous les documents liés au lot.

Pour un lot au statut "Découpé", le traitement sélectionne uniquement le lot s'il existe au moins une facture d'achats à intégrer liée à ce lot dont le numéro de facture d'exploitation est renseigné.

La suppression de la facture d'achats à intégrer est bloquée en cas de présence d'au moins un document associé ou d'une ligne de facture à intégrer.

## Modifications

## SACDACPT - Demandes d'acomptes

1) A compter du 1er janvier 2023, en cas de versement d'un acompte, la loi de finances pour 2022 avance la date de l'exigibilité de la TVA au moment de l'encaissement de cet acompte, au lieu de la date de livraison du bien.

2) Prise en compte de la clôture des achats pour l'affectation des dates de la commande d'acompte (date de commande, date au plus tôt, date au plus tard et date comptable).

**Explications**

1) Dans la gestion des commandes (GCDA), ajout de la possibilité, pour les acomptes, de renseigner une taxe avec régime encaissement. Lors de la génération de la demande d'acompte à partir de la commande d'achats, si cette taxe est renseignée, elle alimente un des paramètres associés (GCAPE) à l'en-tête de la commande d'acompte générée.

Le paramètre à alimenter est donné par le paramétrage des demandes d'acomptes (GPACA) : "envoi de la TVA de l'acompte dans le paramètre".

Ceci va permettre, lors de la comptabilisation de la facture de la demande d'acompte (TVCC), d'envoyer le code taxe dans le paramètre 9 des mouvements HT.

NB : dans le paramétrage du type de ventilation (GTVCA) utilisé pour la comptabilisation de la facture, il est nécessaire de définir l'envoi du paramètre de la commande contenant le code taxe dans le paramètre 9 du mouvement HT.

2) Lors de la génération de la commande d'acompte, les dates suivantes sont affectées avec les dates d'origine ou avec la date du jour suivant si la clôture des achats a été effectuée ou pas pour la classe de la commande d'acompte :

- date de commande :

- si la clôture des achats a été effectuée (date de la commande ou date comptable de la commande origine, suivant le paramétrage de la clôture (GCLOA), inférieure ou égale à la date de dernière clôture des achats), la date de commande est égale à la date du jour,

- si la clôture des achats n'a pas été effectuée, la date de commande est égale à la date de commande de la commande origine ;

- date comptable :

## ACHATS

## Application : SAC - Cegid XRP Ultimate Achats

- si la clôture des achats a été effectuée, la date comptable égale à la date du jour,
- si la clôture des achats n'a pas été effectuée, la date comptable est égale à la date comptable de la commande origine ;
- date au plus tôt :
  - si la clôture des achats a été effectuée, la date au plus tôt est égale à la date du jour,
  - si la clôture des achats n'a pas été effectuée, la date au plus tôt est égale à la date au plus tôt de la commande origine ;
- date au plus tard : elle n'est renseignée que si la date au plus tard de la commande origine est renseignée. Dans ce cas, elle est affectée ainsi :
  - si la clôture des achats a été effectuée, la date au plus tard est égale à la date du jour,
  - si la clôture des achats n'a pas été effectuée, la date au plus tard est égale à la date au plus tard de la commande origine.

## SGIAAI - Acomptes/Appels de fonds

A compter du 1er janvier 2023, en cas de versement d'un acompte, la loi de finances pour 2022 avance la date de l'exigibilité de la TVA au moment de l'encaissement de cet acompte, au lieu de la date de livraison du bien.

**Explications**

Ajout de la possibilité, lors de la saisie de l'acompte (GAAIA), de renseigner une taxe avec régime TVA encaissement, ceci afin d'alimenter le paramètre 9 des mouvements de l'écriture d'acompte avec cette taxe lors de la comptabilisation de l'acompte (TAAIC/TAAIR).

Il est nécessaire de renseigner la chaîne 1 du paramètre AUTSAVCC occurrence ACOMPTE avec un type de pièce défini en tant que récupération d'acompte (valeur testée 1 du paramètre TYPPIE occurrence "type de pièce" égale à "P"). Ce type de pièce est utilisé lors du traitement des acomptes (TDAC).

## ACHATS

## Application : SEB - Cegid XRP Ultimate e-Procurement

## Fonctionnalités

## Nouveautés

**Textes associés aux articles-catalogues**

Des textes peuvent être associés aux articles-catalogues, comme c'est déjà le cas pour les articles achetés ou vendus par exemple. La transaction de saisie du texte utilisée est d'ailleurs la même que pour les autres articles, elle a été simplement adaptée au contexte des articles-catalogues.

A noter qu'il est possible d'utiliser la fonctionnalité de texte "général" : selon le paramétrage en place, ces derniers pourront suivre dans le panier lors de l'ajout de l'article.

**Explications**

La transaction de saisie des textes est appellable en synchronisation depuis les articles-catalogues.

L'écran se présente ainsi :

- la partie haute permet d'identifier le texte en le nommant et en précisant sa langue et sa destination habituelle (commande, facture, tous les documents, etc.). Elle permet également d'indiquer si ce texte doit suivre dans le panier de l'e-Procurement lorsque l'utilisateur ajoute cet article : dans ce cas, la case "Génération automatique" doit être cochée et le numéro de texte à alimenter renseigné ;
- la partie basse permet de saisir le texte.

Le panier contient 4 zones "Textes" de 2000 caractères.

Un texte qui sera en génération automatique devra donc être défini au plus sur 2000 caractères pour qu'il suive en intégralité dans le panier.

Si le texte est plus long, la génération automatique fonctionnera, mais seuls les 2000 premiers caractères seront conservés.

Il est possible de faire suivre jusqu'à 4 textes par article du fait qu'il y a 4 zones "Textes" dans le panier. Lors de la définition du texte, si ce dernier est généré, il faut obligatoirement indiquer quel est le texte du panier à alimenter. Techniquement, au niveau du panier, le champ texte affiché en standard est le champ "INFSBEP A". Il correspond au texte 1. Les autres champs que l'on peut rendre visibles par personnalisation (SBIDPA à personnaliser), sont les champs "TX2SBEP A", "TX3SBEP A" et "TX4SBEP A" qui correspondent aux numéros 2, 3 et 4.

Chaque texte peut avoir une destination et/ou une nature différente.

Dans la nouvelle gestion de textes des articles-catalogues :

- le rôle du texte devra être obligatoirement défini en numérotation automatique (cf. "Mise en place") ;
- pour les textes en génération automatique, un même numéro de texte du panier à alimenter ne peut être référencé qu'une seule fois pour un même articles-catalogue et une même langue.

Concernant la génération automatique des textes dans l'interface e-Procurement :

Selon le contexte et le paramétrage en place, l'ajout dans le panier peut avoir différents impacts sur la génération automatique des textes :

Cas 1 : Naviguer dans un catalogue et ajouter un article

- Ajouter un article issu de la recherche par mot-clé
- Saisie directe
- Commander de nouveau (depuis le suivi)

Le texte viendra prioritairement de "Mes affectations". Si le texte n'est pas renseigné dans "Mes affectations", alors il viendra de la génération automatique si celle-ci est activée.

Cas 2 : Saisie par code article

Le texte peut être saisi directement dans l'écran. Si c'est le cas, ce texte saisi sera sélectionné en priorité. Si aucun texte n'est saisi et qu'il existe un texte généré pour l'article, c'est ce dernier qui sera sélectionné.

Cas 3 : Ajout d'un article depuis une liste

## ACHATS

**Application : SEB - Cegid XRP Ultimate e-Procurement**

Ce cas est piloté par la valeur testée 1 de l'occurrence ADDTO du paramètre AUTSEB. Si elle est égale à :

- "A" : le texte viendra d'abord de "Mes affectations" s'il est renseigné, sinon de la génération automatique si elle est activée et, en dernier lieu, de la liste ;
- "I" : le texte viendra seulement de la liste. Le système ne tiendra pas compte ni de "Mes affectations" ni des textes générés.

Cas 4 : Duplication d'une ligne de panier

Le texte sera repris à l'identique de la ligne dupliquée, sans tenir compte ni de "Mes affectations" ni des textes générés.

Remarque concernant la langue du texte : dans l'interface e-Procurement, la langue du catalogue pilote tout, notamment le choix des regroupements et des articles à afficher. Il en sera de même pour les textes : seuls ceux saisis dans la langue du catalogue seront sélectionnés lors de l'ajout.

Ces textes resteront modifiables dans le panier.

**Articles-catalogues de remplacement**

*Plan d'édition / Demande du club des utilisateurs*

Jusqu'à présent, la notion d'article de remplacement ne pouvait être gérée qu'à l'aide de la fonctionnalité des achats (paramétrage de l'article de remplacement au niveau des articles achetés (GATA) et règle de fonctionnement au niveau de la classe d'achats (GNCA)).

De ce fait, ce remplacement concernait uniquement l'article générique associé à l'article-catalogue et non l'article-catalogue lui-même. De plus, du côté de l'interface e-Procurement, cette fonctionnalité ne servait que d'indicateur au demandeur qui n'avait que peu d'options possibles pour agir.

Dorénavant, il est possible de gérer cette notion directement du côté e-Procurement, en indiquant quel est ou quels sont les articles-catalogues de remplacement pouvant être sélectionnés à la place de l'article-catalogue bientôt (ou déjà) obsolète.

Le demandeur a la main et le remplacement concerne l'article-catalogue et pas (ou pas seulement) l'article générique associé.

**Explications**

Afin de mettre en place la fonctionnalité, les étapes à suivre sont les suivantes :

**1 - Création du lien de remplacement**

Le lien de type "Lien de remplacement" doit être créé au niveau de la gestion des liens (GBLIE).

Il ne peut y avoir qu'un seul lien de remplacement.

Comme pour les autres liens, il est possible d'y affecter une image personnalisée, mais ce n'est pas obligatoire : si "Image générique" est cochée, l'image livrée en standard pour cette fonctionnalité sera utilisée.

Un lien de remplacement ne peut pas être réciproque : si l'article B remplace l'article A, A ne peut pas remplacer B.

Contrairement aux autres types de liens, la méthode de fonctionnement (remplacement facultatif, facultatif signalé ou obligatoire) est gérée au niveau de l'association des articles-catalogues (GBALI) : en effet, cette dernière dépend de l'article-catalogue à remplacer et peut être différente pour 2 articles.

**2 - Articles liés**

Une fois le lien de remplacement créé, il faut aller associer les articles-catalogues de remplacement aux articles-catalogues bientôt (ou déjà) obsolètes.

Cela se fait au niveau de la gestion des articles liés (GBALI). Selon le paramétrage en place, il est possible de lier un ou plusieurs articles-catalogues de remplacement à un article-catalogue obsolète, pour une même période (cf. Mise en place).

C'est à ce niveau que l'on précise la méthode de fonctionnement (remplacement facultatif, facultatif signalé ou obligatoire) à appliquer lors de l'ajout de l'article obsolète dans le panier.

Attention : les articles de remplacement ne sont gérés que sur 1 niveau, comme les articles liés. De ce fait, il vaut mieux éviter les cascades du type B remplace A et C remplace B : dans ce cas, il est préconisé de fermer le lien entre A et B et de créer un lien entre A et C si nécessaire et s'il n'est toujours pas possible de clôturer définitivement A.

**3 - Activation de la fonctionnalité**

## ACHATS

## Application : SEB - Cegid XRP Ultimate e-Procurement

Pour activer la fonctionnalité, il faut ensuite modifier l'occurrence SUBSTITUTE du paramètre AUTSEB et la positionner suivant le fonctionnement attendu (plusieurs articles de remplacement ou pas, contrôle actif également dans le cas des listes (Cf. Mise en place)).

## 4 - Fonctionnement au niveau de l'interface demandeur

Une fois la fonctionnalité activée (ne pas oublier de redémarrer l'instance web ou de recharger le "cache" après avoir modifié l'occurrence SUBSTITUTE du paramètre AUTSEB), les demandeurs peuvent l'utiliser : lorsqu'ils naviguent dans un catalogue, qu'ils lancent une recherche par mot-clé ou qu'ils utilisent une liste, s'il existe un ou plusieurs articles-catalogues de remplacement, l'image de remplacement (standard ou personnalisée au niveau de la gestion des liens) est affichée. Elle indique qu'il existe des articles de remplacement et permet également d'accéder à ces articles lorsque l'on clique dessus.

Si le demandeur ajoute l'article-catalogue bientôt (ou déjà) obsolète au panier, le système applique la méthode de remplacement saisie au niveau de l'association des articles.

Dans le cas où il n'existe qu'un article-catalogue remplacement :

- si le remplacement est facultatif, l'article-catalogue de remplacement est proposé mais rien ne signale ou n'impose au demandeur de l'utiliser ;
- si le remplacement est facultatif signalé, l'article-catalogue de remplacement est proposé et un message informatif non bloquant indique au demandeur qu'il existe un article de remplacement qu'il peut d'ores et déjà utiliser ;
- si le remplacement est obligatoire, l'utilisateur ne peut pas ajouter l'article obsolète au panier, il doit impérativement sélectionner l'article de remplacement.

Dans le cas où il existe plusieurs articles-catalogues de remplacement, le système sélectionne un des articles de remplacement possédant la méthode de remplacement la plus restrictive pour l'appliquer :

- s'il existe au moins un article dont le remplacement est obligatoire, l'utilisateur doit impérativement sélectionner un des articles de remplacement ;
- sinon, s'il existe au moins un article dont le remplacement est facultatif signalé, un message informatif mais non bloquant indique au demandeur qu'il existe des articles de remplacement qu'il peut d'ores et déjà utiliser ;
- sinon les articles-catalogues de remplacement sont proposés mais rien ne signale ou n'impose au demandeur de les utiliser.

## Cas des listes

L'ajout d'un article dans une liste est piloté par la valeur testée 2 de l'occurrence SUBSTITUTE du paramètre AUTSEB : si elle vaut "I" ou qu'elle n'est pas renseignée, aucun contrôle ne sera effectué ; si elle vaut "A", le fonctionnement sera identique à celui de l'ajout dans le panier en cours.

Attention : si vous utilisez les listes déployées, pour que le fonctionnement soit celui attendu, le propriétaire et les destinataires de la liste doivent avoir accès aux mêmes catalogues sinon tous pourraient ne pas voir les mêmes articles de remplacement et, de ce fait, ne seraient pas forcément soumis à la même méthode de remplacement, ce qui pourrait entraîner des messages inattendus lors de l'ajout de l'article dans la liste déployée.

## Cas des paniers sauvegardés

La mise en attente du panier en cours dans un panier sauvegardé réagit de la même manière que les listes : elle est également pilotée par la valeur testée 2 de l'occurrence SUBSTITUTE du paramètre AUTSEB : si elle vaut "I" ou qu'elle n'est pas renseignée, aucun contrôle ne sera effectué : le demandeur pourra laisser temporairement les articles obsolètes. Dans le cas contraire, si la méthode de remplacement est obligatoire, il devra impérativement sélectionner un article de remplacement avant de pouvoir mettre son panier de côté.

Cependant, pour la reprise de ce panier sauvegardé, quelle que soit la méthode de remplacement saisie, le demandeur pourra toujours transférer son panier sauvegardé dans son panier en cours. Même si le remplacement est obligatoire, un message d'alerte sera affiché lors de la reprise mais sans être bloquant, pour justement ne pas bloquer cette reprise.

Bien évidemment, le demandeur devra néanmoins sélectionner un article-catalogue de remplacement sinon il sera bloqué au moment de la validation du panier.

## En résumé

Pour qu'un demandeur puisse avoir accès aux articles-catalogues de remplacement, il faut que :

- la fonctionnalité soit activée (paramètre AUTSEB, occurrence SUBSTITUTE) ;
- l'article-catalogue obsolète doit être valide à ce jour (sinon, il n'est pas visible ou marqué comme inexistant dans l'interface demandeur) ;
- l'article-catalogue de remplacement doit être référencé dans un catalogue valide à ce jour et autorisé à l'utilisateur connecté. Cet article

## ACHATS

**Application : SEB - Cegid XRP Ultimate e-Procurement**

doit également être valide à ce jour (sinon, il n'est pas ramené dans l'interface demandeur) ;

- et pour finir, le lien entre les 2 articles doit lui aussi être valide à ce jour.

Attention : cette fonctionnalité n'est compatible qu'avec des articles-catalogues puisque l'on associe des articles-catalogues entre eux. Elle n'est donc pas compatible avec les articles issus d'un catalogue Punch-Out ou les articles hors-catalogue.

**Modifications****Révision des écrans contenant des icônes au format "png" pour les remplacer par des icônes "Material"**

Le design de la version HTML5 de Cegid XRP Ultimate s'appuie sur les icônes "Material" de Google. Les formulaires standard ont été revus pour utiliser ce type d'icône.

**Cegid XRP Ultimate "On Demand" (clients "On Premise" non concernés)****Echange de fichiers via Cegid File Exchange (CFE) pour une utilisation dans un environnement SaaS du produit Cegid XRP Ultimate On Demand**

Dans le cadre de l'utilisation de Cegid XRP Ultimate On Demand, nous utilisons Cegid File Exchange (CFE) qui est un composant commun technique Cegid d'échanges de fichiers entre un produit Cegid en mode SaaS et un client Cegid (utilisateur du produit).

Ainsi, les traitements ou éditions listés ci-dessous qui doivent soit charger des fichiers externes, soit générer des fichiers à destination d'organismes ont été définis comme des flux permettant d'utiliser un conteneur soit en entrée, soit en sortie, soit les deux dans Microsoft Azure Storage.

## ACHATS

## Application : QEA - Cegid XRP Ultimate e-Achats

## Fonctionnalités

## Modifications

**Code DUNS au niveau de l'espace fournisseurs**

L'espace fournisseurs s'adapte aux modifications effectuées dans les structures générales : le code DUNS ne se trouve plus dans les compléments de tiers, mais directement dans la fiche du tiers.

Pour rappel, côté e-Achats, ce code est géré dans le formulaire de demande de référencement et dans l'onglet "Identité" de l'espace fournisseurs.

**Fiche de référencement : format de l'adresse**

La fonctionnalité des adresses de tiers a évolué : il est dorénavant possible de préciser une quatrième ligne d'adresse, mais aussi de contrôler le format de cette adresse (reconnaissance du numéro de la voie, de l'indice de répétition, du type de voie et du nom de la voie).

Le workflow de référencement d'un utilisateur fournisseur bénéficie de cette fonctionnalité.

**Explications**

Pour rappel, le workflow de référencement d'un tiers fournisseur fonctionne comme ceci :

- l'utilisateur qui souhaite se référencer accède à la page HTML prévue à cet effet et remplit le formulaire de demande de référencement ;
- une fois validé, ce formulaire arrive dans Cegid XRP Ultimate et un acheteur peut vérifier et accepter ou non cette demande de référencement.

Si cette dernière est acceptée, un utilisateur Cegid XRP Ultimate sera créé et ce dernier sera soit associé à un offreur (fournisseur ou prospect) déjà existant dans le système, soit associé à un nouveau prospect.

La page HTML de référencement possède maintenant cette quatrième ligne d'adresse.

Le contrôle du format de l'adresse des utilisateurs fournisseurs peut être paramétré pour être automatiquement proposé dans Cegid XRP Ultimate. Il suffit de renseigner la chaîne 1 de l'occurrence CTLADR du paramètre ESPFOURN. Par défaut, cette chaîne vaut "N" (pas de contrôle du format). Si cette valeur n'est pas renseignée ou ne fait pas partie des valeurs autorisées, la valeur "N" sera proposée.

Pour rappel, si pour le pays saisi, des types de voie sont référencés (GTPV), les valeurs autorisées pour le contrôle du format d'adresse sont :

- "N" : non contrôlé : la ligne d'adresse ne sera jamais contrôlée ;
- "A" : à contrôler : la ligne d'adresse sera contrôlée par le traitement TCADS ;
- "S" : contrôle signalé : un message d'alerte sera affiché si la ligne d'adresse comporte une erreur de saisie, sans empêcher la mise à jour de l'adresse. Le format de l'adresse basculera à "Validé" ("V") ou à "Erreur" ("E") lors de la validation de la ligne de données ;
- "B" : contrôle bloquant : un message d'erreur sera affiché si la ligne d'adresse comporte une erreur de saisie, et bloquera la mise à jour de l'adresse.

**Espace fournisseurs : mot de passe oublié**

La fonctionnalité "Mot de passe oublié" déjà présente sur la page de connexion standard de Cegid XRP Ultimate a été reportée sur la page de connexion de l'espace fournisseurs.

## GESTION COMMERCIALE

### Application : SVT - Cegid XRP Ultimate Ventes

#### Fonctionnalités

##### Modifications

#### Commandes de ventes pour clients comptant

Ajout du champ "Segments" pour qu'il soit généré sur l'adresse (en création ou en modification).

##### **Explications**

Ajout du champ "Segments". S'il est renseigné, il est copié dans la gestion des adresses (GTIA) à la création de l'adresse (ou à la modification de l'adresse).

#### Application d'un cadencier sur les commandes de ventes

Si vous gérez la valeur de zone dans les cadenciers, la valeur de la zone de la commande peut être un critère obligatoire dans la recherche du cadencier.

##### **Explications**

La valeur de la zone de la commande peut être un critère obligatoire dans la recherche du cadencier, auquel cas, seuls les cadenciers avec cette zone sont possibles, les cadenciers sans zone sont exclus de la recherche. Ceci est fonction de la valeur testée 2 de l'occurrence CADENCIER du paramètre AUTSVTRP.

#### Traitement de substitution et stock ATP

L'unité de facturation et le coefficient de livraison à facture de la ligne de substitution peuvent provenir de l'article de substitution.

##### **Explications**

Avant cette version, l'unité de facturation et le coefficient de livraison à facture de la ligne de substitution provenaient de la ligne substituée.

Désormais, il est possible de choisir l'origine de l'unité de facturation et du coefficient de livraison à facture sur la ligne de substitution. Ces informations peuvent provenir de la ligne substituée ou de l'article de substitution (GART) en fonction du paramétrage mis en place dans la gestion de paramétrage des substitutions (GATP). Si la case "Défaut article" est cochée et si la valeur testée 1 de l'occurrence A du paramètre DFASVACS est égale à "O", alors l'unité de facturation et le coefficient de livraison à facture proviennent de l'article de substitution.

Dans les autres cas, l'unité de facturation et le coefficient de livraison à facture proviennent de la ligne de l'article substitué.

#### Traitement de constitution d'une liste de tiers

Ajout de la forme sélection sur les tiers dans le traitement de constitution de listes de tiers.

##### **Explications**

Le champ "Sélection du tiers" définit le tiers du client sur lequel porte la sélection des tiers : facturation, livraison, confirmation ou paiement. Par exemple, si l'utilisateur choisit "Facturation", la sélection est effectuée sur les tiers de facturation des clients.

La sélection des tiers n'est pas accessible si l'option "Aucun" est sélectionnée.

#### Listes de tiers

Gestion de la numérotation automatique lors de la création d'une liste de tiers (GLSTV).

## GESTION COMMERCIALE

### Application : SVT - Cegid XRP Ultimate Ventes

#### **Explications**

La saisie du code alphanumérique de la liste n'est plus obligatoire. Il peut être affecté automatiquement grâce à la numérotation paramétrée dans GNUM.

Le code de la liste est généré si le rôle de la liste gère la numérotation automatique. L'utilisateur ne doit donc pas saisir le code de la liste, il sera affecté lors de la validation de la liste. Si l'utilisateur a saisi un code liste et que le rôle gère la numérotation automatique, alors la liste saisie est écrasée par le code liste de la numérotation mise en place.

Si le rôle de la liste ne gère pas la numérotation automatique, alors le code liste doit être saisi.

#### **Définition des paramètres des commandes de ventes**

Possibilité de rendre obligatoire la saisie de certains champs de la commande en fonction d'une information du client ou du tiers.

#### **Explications**

A partir de la définition des paramètres des commandes de ventes, possibilité de rendre obligatoires certains champs de la commande (mnémonique, paramètres, observations, rubriques, etc.) en fonction d'une valeur du client ou du tiers pour une classe de commandes en particulier.

Les contrôles sont effectués lors de la saisie de la commande ou lors du traitement de confirmation de la commande.

#### **Classes de commandes**

Deux données ont été ajoutées : une case à cocher qui permet de proposer le code service lors de la saisie d'une commande et un champ pour définir le type de flux de la classe.

#### **Explications**

Proposition du code service

La case à cocher "Proposition du code routage" permet de proposer sur les commandes de cette classe le dernier code service utilisé par le client.

Dans la gestion des commandes, la saisie du client déclenche la proposition du dernier code service utilisé si l'option est active pour la classe de commandes et si le client est défini comme "B2B" ou "B2G".

Le type de flux dans la gestion des tiers doit être défini comme tel pour le tiers d'identification du client paramétré dans la gestion de dématérialisation fiscale.

Les codes services du client sont référencés dans les associations entités - codes services. Le dernier code service utilisé a le type égal à "D".

La proposition du code service est aussi effectuée dans :

- le transfert des commandes d'interface (TTCD) ;
- la génération des commandes (TGCDV) si l'option "Défaut client" est cochée ;
- la gestion des commandes de ventes au comptant (GCDVCO) ;
- d'autres traitements où les valeurs par défaut du client sont recherchées.

Type de flux

Le nouveau champ "Type de flux" permet de répondre au besoin de la facture électronique. Les valeurs possibles sont les occurrences du paramètre C11SVNCC.

#### **Commandes de ventes**

Contrôle du routage de la commande dans le cadre de la facture électronique.

#### **Explications**

Deux fonctionnalités :

- déclenche les mêmes contrôles liés aux définitions des paramètres des commandes (GDPCV) que le traitement de confirmation des commandes (TCDV) ;

## GESTION COMMERCIALE

### Application : SVT - Cegid XRP Ultimate Ventes

- pour les clients sur un type de flux "B2B" ou "B2G", déclenche le contrôle du routage de la commande via l'appel de l'annuaire en ligne comme le traitement de contrôle de routage des factures (TCRF).

#### Génération des commandes de ventes

Possibilité de choisir les articles à reprendre sur la nouvelle commande.

##### **Explications**

Le critère de soumission "Articles en commun avec la liste" a été ajouté au traitement de génération des commandes de ventes (TGCDV). Il permet de préciser une liste d'articles vendus (GLAEV).

Si la liste est renseignée, le traitement duplique uniquement les lignes dont les articles sont référencés dans cette liste.

Si la période de validité est renseignée dans les éléments de la liste d'articles (GELAV), elle doit encadrer la date de commande de la nouvelle commande pour que l'article soit copié.

#### Facturation des commandes de ventes

Possibilité de regrouper les commandes suivant leur type de flux.

##### **Explications**

Un nouveau champ "type de flux" a été ajouté dans la gestion des classes de commandes (GNCV). Il permet de définir le type de flux de la classe. Si ce champ est renseigné, il devient un critère de regroupement supplémentaire pour regrouper les commandes lors du traitement de facturation (TFAV).

Dans le cadre de la facture électronique, il est possible de définir le type de flux sur un autre champ. Il s'agit du champ "mode de facturation" présent dans la gestion de paramétrage de la dématérialisation des factures clients (GPDPV) pour un type de fichiers "Factur-X". Il peut contenir soit un champ de la commande, soit un paramètre lié à l'en-tête de commande ou alors une valeur de rubrique de la commande. Les valeurs possibles sont les occurrences du paramètre MDFSVDP. Si le champ qui correspond au mode de facturation est renseigné sur la commande (ou sur le paramètre ou sur la rubrique), le regroupement sur ce champ est prioritaire au type de flux défini sur la classe de commandes, pour regrouper les commandes lors du traitement de facturation.

#### Nouvelle expérience utilisateur

##### Page objet article vendu 360

Cette transaction permet d'avoir une vision d'ensemble de l'article vendu.

La page objet est divisée en deux parties :

- la partie fiche qui contient des informations sur l'article vendu ;
- la partie activité qui contient des informations sur l'utilisation de l'article vendu.

##### Page objet des clients 360

Cette transaction permet d'avoir une vision d'ensemble d'un client ou d'un prospect.

La page objet est divisée en deux parties :

- la partie fiche qui contient des informations sur le client ou le prospect (établissement, date de création, adresses, etc.) ;
- la partie activité qui présente l'activité du client (nombre de commandes à traiter, nombre de devis, nombre d'avoirs, etc.).

#### Modules

##### Nouveautés

##### **SVIDFX - Dématérialisation flux sortant Factur-X**

Ce module a été créé en vue de la généralisation de la facture électronique (réforme 2024).

**GESTION COMMERCIALE****Application : SVT - Cegid XRP Ultimate Ventes****Explications**

Des champs ont été ajoutés dans la gestion de paramétrage de la dématérialisation (GPDPV) pour prendre en compte le nouveau format Factur-X pour la facture électronique. Pour utiliser ce nouveau format, vous devez choisir le type de fichiers "Factur-X" dans GPDPV. L'exécution du traitement de dématérialisation (TFDPE) génère un fichier PDF (norme PDF/A3) qui contient :

- un fichier PDF lisible de la facture pour les utilisateurs ;
- un fichier de données structurées en XML pour automatiser les traitements ;
- d'éventuelles pièces jointes complémentaires.

Le SIREN ou SIRET du client (celui qui achète) est contrôlé afin de vérifier qu'il est bien référencé dans l'annuaire qui sera mis à disposition par la DGFIP. Dans le cas d'un SIRET client géré à la maille code routage, ce dernier doit être présent sur la commande (zone à définir dans le paramétrage de la dématérialisation des factures de ventes (GPDPV)). Il est également contrôlé en interrogeant l'annuaire (traitement de contrôle de routage des factures (TCRF)). Ce traitement existe aussi en hors étape, il s'agit du TCRFE. Ce contrôle dans l'annuaire peut aussi être exécuté lors de la saisie de commandes : un bouton peut être ajouté par personnalisation, son click contrôlera alors le SIREN, le SIRET et le code routage du client de la commande (selon sa maille d'adressage).

Une fois la facture électronique générée par le traitement de dématérialisation, elle doit être déposée sur la plateforme globale de Cegid (concentrateur) grâce au traitement de dépose des factures électroniques (TDFE). Ce traitement existe aussi en hors étape, il s'agit du TDFEE.

Un traitement analyse ensuite les événements webhooks (TEWA) qui ont été envoyés par une plateforme de dématérialisation partenaire (PDP) ou par le portail public de facturation (PPF) et qui ont ensuite transité par la plateforme globale de Cegid (concentrateur) dans le but de faire évoluer le cycle de vie des factures électroniques.

La réforme de la facture électronique impose également de tracer tous les flux : là où avant de simples écritures comptables pouvaient suffire à traiter de la facturation inter-sociétés (interco), il sera nécessaire de répondre par un flux de ventes et d'achats complet. Les cas les plus simples de refacturation pourront utiliser le module négoce mais les cas les plus complexes (refacturation de frais par exemple à plusieurs sociétés) nécessiteront d'utiliser une nouvelle gestion dédiée à ces cas : elle permet de paramétrer les informations de génération des commandes de ventes interco en fonction des informations comptables issues des écritures de charge. Les données saisies sont utilisées lors du traitement de génération des commandes interco (TGCI). Ce traitement a pour but de générer des commandes de ventes interco à partir d'écritures et de mouvements comptabilisés issus des achats. Un croisement est fait entre les écritures et les mouvements sélectionnés par le traitement et la gestion de paramétrage des flux interco (GPI) pour sélectionner uniquement les éléments devant servir à la génération de la commande interco.

En savoir plus

**WSSVRET - Webservice des retours ventes**

Mise à disposition d'un Webservice pour la génération des retours ventes ("salesReturns").

**Modifications****SVIPDF - Connecteur Flux sortants**

Possibilité d'inclure le fichier PDF de la facture dans le fichier de données généré par le traitement de dématérialisation fiscale des factures.

Possibilité d'indiquer dans une rubrique client la domiciliation bancaire de paiement.

Possibilité d'exécuter le traitement de dématérialisation des factures sur une liste de commandes multi-établissements.

**Explications**

Inclure le PDF dans le fichier de dématérialisation

Rappel : il est possible de déposer le PDF de la facture dans le même répertoire que le fichier de données généré par le traitement de

**GESTION COMMERCIALE****Application : SVT - Cegid XRP Ultimate Ventes**

dématérialisation fiscale.

Evolution : la gestion de paramétrage de la dématérialisation fiscale des factures a été modifiée pour ajouter une case à cocher "Inclure le PDF dans le fichier pivot" (GPDFV). Si la case est cochée, le fichier PDF de la facture est encodé, zippé et inclus dans le fichier de dématérialisation généré dans un nouveau segment "PJ" (pièces jointes).

Ce segment contient le format du fichier, le nom du fichier, l'encodage utilisé et le fichier encodé et zippé comme illustré dans l'exemple suivant : PJ;PDF;facture.pdf;BASE64;UEsDBBQACAgIAFN7nIU...

Cette fonctionnalité est incompatible avec le format de génération positionné. Elle est prise en compte uniquement si un paramétrage est défini pour gérer la facture PDF.

**Recherche de la domiciliation bancaire**

Dans la gestion de paramétrage de la dématérialisation fiscale des factures (GPDFV), une nouvelle option de recherche est disponible pour déterminer la domiciliation bancaire de paiement.

La domiciliation bancaire de paiement peut être indiquée dans une rubrique associée au client (GARUCLI). Pour cela, il faut renseigner "RUBSVCLI" dans le champ "Domiciliation prioritaire" ainsi que le nom de la rubrique client qui contient la domiciliation.

**Exécution du traitement de dématérialisation pour une liste de commandes multi-établissements**

Le traitement de dématérialisation des factures est désormais capable de gérer les listes contenant des commandes faisant référence à plusieurs établissements.

**SVIEEB - Espace client, ventes en ligne, suivi de commandes**

Des fonctionnalités ont été ajoutées dans l'espace e-Business :

- la gestion des retours ;
- le suivi des retours ;
- le choix des adresses de facturation et de livraison ;
- l'application des conditions de facturation de type port ;
- le choix des échéances à payer ;
- le paiement en ligne des commandes passées sur l'espace e-Business.

**Explications****Gestion de retours**

Dans son espace dédié, le client peut effectuer des retours.

**Suivi des retours**

Dans son espace dédié, le client peut suivre ses retours.

**Choix des adresses de facturation et de livraison**

Pour les commandes passées sur l'espace e-Business, possibilité de choisir les adresses de facturation et de livraison.

**Condition de facturation de type port**

Pour les commandes passées sur l'espace e-Business, possibilité d'appliquer des conditions de facturation de type port définies de manière automatique.

**Choix des échéances à payer**

Pour le paiement à partir du suivi de facture, ajout de la possibilité de choisir les échéances à payer.

**GESTION COMMERCIALE****Application : SVT - Cegid XRP Ultimate Ventes**

Paielement en ligne

Ajout de la possibilité de pouvoir payer en ligne les commandes passées sur l'espace e-Business (Paybox).

**NEGOCE - Gestion du négoce Achats/Ventes**

Possibilité de faire du transcodage pour les champs CGR A, CGR B et poste lors des traitements de génération des commandes de ventes (TGNV) et des commandes d'achats (TGNA).

**Explications**

Une nouvelle option "Transcodage" est disponible dans les gestions des types de négoce (dans les deux sens Ventes-Achats et Achats-Ventes) pour les lignes de commandes sur les champs CGR A, CGR B et poste.

**Sens Ventes-Achats**

Si cette option est choisie pour le CGR A, le traitement de négoce recherche une correspondance dans la gestion de transcodage générique (GTRG) pour le type de flux QPTRVA et le type de transcodage CGRA. Si une correspondance est trouvée, le CGR A de la ligne d'achats générée est égal à la valeur indiquée dans cette gestion.

Même principe pour le CGR B (type de transcodage CGRB) et le poste (type de transcodage POSTE).

**Sens Achats-Ventes**

Même principe que le sens Ventes-Achats mais avec le type de flux QPTRAV.

**LOGISTIQUE****Application : STK - Cegid XRP Ultimate Stocks****Fonctionnalités****Modifications****Calcul des seuils**

Possibilité de prendre en compte le seuil minimal des articles par établissement et dépôt (GDIN) pour le calcul des seuils d'alarme et maximal.

**Explications**

Afin de tenir compte du seuil minimal des articles par établissement et dépôt, il est nécessaire de renseigner le paramètre PR2 associé au traitement avec la valeur "N".

**Consultation/édition du stock instantané**

Il est désormais possible d'afficher en complément les lignes de données dont toutes les quantités sont à 0 (stock, réservée et encours) en fonction du dépôt principal dans les consultations et éditions du stock instantané.

**Explications**

Création de deux nouvelles valeurs pour le paramètre ZER associé au mnémonique de la consultation du stock instantané (CSTL), de la consultation du stock instantané par emplacement (CSTE) et de la consultation du stock par contenant (CSTC).

- "D", seuls les lignes de données du dépôt principal définies dans GDIN pour l'article consulté dont les quantités sont à 0, seront affichées en supplément de celles dont au moins une des quantités est différente de 0.
- "S" : seul les lignes de données du dépôt principal définies dans GATS dont les quantités sont à 0, seront affichées en supplément de celles dont au moins une des quantités est différente de 0.

Le même principe a été apporté sur l'édition du stock instantané (ESTL) pour l'édition des stocks à zéro.

**Génération des écarts sur le PUMP**

Ajout de deux cases à cocher dans le traitement :

- "Compte rendu détaillé" : si la case est cochée, le compte rendu affichera le détail des mouvements de stock générés, sinon seulement les erreurs ainsi qu'un récapitulatif du nombre d'articles lus, articles traités et articles non traités ;
- "Exécution" : si cette case n'est pas cochée, le traitement est exécuté en simulation, c'est-à-dire qu'il édite le compte rendu en fonction de la case à cocher "Compte rendu détaillé", mais ne génère aucun mouvement de stock.

**Article par établissement et dépôt**

Ajout de contrôles lors de la désactivation ou suppression d'un article par établissement et dépôt (GDIN).

**Explications**

Il est possible de réaliser des contrôles en fonction du paramètre AUTSTOCK occurrence CTLDIN :

Si la valeur testée 1 vaut :

- "O" : des contrôles sont effectués sur l'inactivation ou la suppression d'une ligne de données ;
- "N" : aucun contrôle n'est effectué sur l'inactivation ou la suppression d'une ligne de données.

Les contrôles effectués sont les suivants :

- qu'il n'existe pas de lignes de stocks par lot ;
- qu'il n'existe pas de lignes de mouvements de stocks non traitées ;
- qu'il n'existe pas de lignes d'inventaires de stocks non traitées ;
- que les commandes d'achats soient traitées en stock pour l'article stocké et l'article acheté si le mode d'achat et le dépôt physique influent en

## LOGISTIQUE

### Application : STK - Cegid XRP Ultimate Stocks

stock ;

- que les commandes de ventes soient traitées en stock pour l'article stocké et l'article vendu si le mode de vente, le dépôt physique et la classe de commandes influent sur les stocks ;
- qu'il n'existe pas de lignes d'ordres de production non traitées en stock avec le mode de production actif en stock ;
- qu'il n'existe pas de lignes d'ordres de maintenance non traitées en stock.

Par défaut, les contrôles ne sont pas activés.

### Comparaison paramétrage comptable et valorisation

Ajout du mnémonique associé au traitement de mise à jour des prix dans les mouvements de stock (TMPM).

Il doit être renseigné dans le cas où le traitement est intégré dans la clôture des stocks pour mettre à jour les prix des mouvements valorisés au PUMP.

#### **Explications**

Un contrôle est effectué afin de vérifier que les classes traitées par le traitement de mise à jour des prix (TMPM) soient paramétrées dans le paramétrage du détail PUMP par classe (GPPCx) avec les cases "Prise en compte en quantité" cochée et "Prise en compte en montant" décochée.

Si le traitement de mise à jour des prix dans les mouvements de stock est renseigné, alors le critère de sélection des classes est obligatoire.

### Sérialisation des médicaments

Le lien vers l'alerte sur le site de France-Mvo a été ajouté dans les numéros de série (GNSE).

### Nouvelle expérience utilisateur

#### Page objet des articles stockés 360

Vue d'ensemble d'un article stocké permettant de visualiser le stock instantané, le dernier prix, le dernier inventaire de clôture, le dernier mouvement d'entrée et de sortie, le cumul de stock mensuel en quantité, le nombre de mouvements de stock et d'inventaires en attente ainsi que des indicateurs sur le taux de rotation, le stock en quantité et le stock en montant.

Des informations complémentaires sont accessibles à partir de la fiche : informations de l'article stocké (fonction de valorisation, catégorie, quantité économique, etc.), nombre d'articles par dépôt (GDIN), dépôt principal / gestionnaire, informations du réapprovisionnement, classement ABC et taux de rotation.

## LOGISTIQUE

### Application : SIR - Cegid XRP Ultimate Supply Chain Foundations

#### Fonctionnalités

##### Modifications

#### Prospects : ajout du code DUNS (Data Universal Numbering System - Système de numérotation universel des données)

Le code DUNS est désormais disponible dans la gestion des prospects (GOPP). Il s'agit d'un numéro à neuf chiffres qui permet d'identifier les entreprises dans le monde.

#### Déclaration des échanges de biens entre les états membres CEE

Gestion d'une exception pour la Grèce afin de visualiser le code pays associé (GR).

##### Nouvelle expérience utilisateur

#### Page objet des articles génériques 360

Vue d'ensemble d'un article permettant de visualiser le dernier mouvement de stock, l'historique de stock, le nombre de commandes d'achats et de ventes en cours.

Des informations complémentaires sont accessibles à partir de la fiche : statut de l'article, caractéristiques (marque, forme, série, etc.), catégories, gestionnaires, modes, fonction de valorisation.

#### Modules

##### Modifications

#### SGIIDR - Connecteur avec référentiels externes

Prise en compte de nouvelles données dans le référentiel Phast pour les dispositifs médicaux (CIOdm) et Médicaments (CIOdc) :

- DMI (Dispositif médical implantable) pour les dispositifs médicaux
- DM intra-GHS (Groupe Homogène de Séjours) pour les dispositifs médicaux
- Nomenclature Achat (NFHA) pour les dispositifs médicaux et les médicaments
- Nomenclature des catégories homogènes de fournitures et de services (NCHFS) pour les dispositifs médicaux et les médicaments
- Global Medical Device Nomenclature (GMDN) pour les dispositifs médicaux

#### **Explications**

Ajout des informations au niveau des articles référents (GSRAR/GKSRAR).

Ces données seront mises à jour à partir du traitement des articles référents (TARE) et pourront également être remontées lors de la création de l'article en les paramétrant dans les informations du référentiel externe utilisées (GSIRU).

Le traitement des classifications des référentiels externes (TRCLA) permet de rechercher les classifications Achat, NCHFS et GMDN.

#### SIRMOBDOT - Dotations

Remontée du gestionnaire rattaché au créateur de la dotation de services

Il est désormais possible de remonter le gestionnaire rattaché à l'utilisateur de création de la dotation de services dans les demandes ou commandes d'achats.

Le paramétrage de la remontée du gestionnaire des demandes ou commandes d'achats s'effectue avec la dotation modèle via l'option "Dotation".

Proposition du dépôt de l'article acheté

Le paramétrage des dotations de services (GGDO) permet de proposer le dépôt de l'article acheté pour la génération des commandes ou demandes

**LOGISTIQUE****Application : SIR - Cegid XRP Ultimate Supply Chain Foundations**

d'achats. Celui-ci sera pris en priorité dans le traitement de génération des commandes ou demandes d'achats (TGDOT).

**SIRMOBDS - Stock**

Modification de l'application mobile de stock avec les évolutions suivantes :

- gestion du lot fournisseur ;
- paramétrage des détrompeurs (article, lot et emplacement) ;
- consultation des stocks ;
- ajout d'un filtre pour la recherche des commandes de ventes et des demandes de services ;
- proposition de l'emplacement ainsi que des lots de production pour les mouvements de stock ;
- gestion de plusieurs classes de mouvements de stock.

**FONDACTIONS**

## Application : ODE - Cegid XRP Ultimate Structures générales

## Fonctionnalités

## Nouveautés

**Gestion de transcodage des données**

Le transcodage générique des données est utilisé en standard dans le traitement des flux interco et dans les traitements de négoce Achats-Ventes et Ventes-Achats.

D'autres transcodages spécifiques peuvent être définis.

**Explications**

Création d'une gestion permettant de définir les valeurs de transcodage sur des données génériques (établissement, compte, poste, tiers, CGR, journal, code TVA) entre un établissement d'origine et un établissement de destination pour une période donnée.

Chaque traitement qui gère ce transcodage dispose d'un flux de données de transcodage exclusif.

**Gestion des adresses structurées**

Mise en place de contrôles sur les adresses de tiers et d'établissements afin de vérifier qu'une adresse est correctement structurée pour être transmise lors de déclarations.

**Explications**

Création d'une gestion (GTPV) permettant de saisir les différents types de voies gérés par pays, et d'une gestion (GETV) permettant de référencer les différentes valeurs correspondant à un type de voie.

Lors de la saisie d'une adresse, il est possible de demander le contrôle de son format afin de s'assurer qu'elle est conforme à l'exploitation, notamment pour la déclaration DAS2. Ce contrôle peut se faire en interactif ou via le traitement TCADS.

Le contrôle du format des adresses des établissements est, quant à lui, effectué avec le traitement TCADE.

En complément, le traitement de constitution du fichier honoraires pour la DGI (TCFH) a été modifié afin de transmettre des adresses structurées.

## Modifications

**Evolution des tables des tiers**

Modification du modèle de données des tiers pour :

- le passage à la facture électronique ;
- identifier un tiers soumis à la déclaration DAS2.

Modification du modèle de données des adresses des tiers pour contrôler la conformité des adresses utilisée pour la déclaration DAS2.

**Explications**

Modification des tables de pré-sas, sas et d'exploitation des tiers et d'associations des tiers aux établissements (voir chapitre "Modifications de tables").

**Ajout du code DUNS dans la fiche tiers**

Ajout du code DUNS dans les tables des tiers. Le système ne passe plus par les transactions "Compléments de tiers, prospects, contacts" pour gérer le code DUNS.

**FONDATIONS****Application : ODE - Cegid XRP Ultimate Structures générales****Explications**

Auparavant, le code DUNS était stocké au niveau des "Compléments" :

- de tiers du pré-sas GTTI / GKTTI / GKTTIV (colonne dunoetti) ;
- de tiers à transférer GTTC (dunoettc) ;
- de tiers GTCOT (dunoetco) ;
- des contacts GTCOC (dunoetco) ;
- de prospects GTCPR (dunoetco).

Les codes DUNS n'étant plus recherchés dans ces champs : modification de leur libellé pour afficher "Code" à la place de "Code DUNS".

Puis, suite à l'ajout du code DUNS dans les tables des tiers :

Copie automatique des codes DUNS saisis dans les gestions des compléments vers les gestions des tiers.

Si la mise à jour s'est effectuée correctement, le code DUNS est effacé de la gestion complément ; sinon le code est conservé. Attention, cette copie ne s'effectue qu'une seule fois à l'installation de la fonctionnalité.

Le système lit désormais le code DUNS dans les gestions suivantes :

- Pré-sas des tiers adresses GTTI / GKTTI / GKTTIV : colonne dunoetti. Cette colonne alimente la colonne dunoette lors d'un transfert dans le sas GTTE ;
- Sas des tiers GTTE : colonne dunoette. Cette colonne alimente la colonne dunoetie lors d'un transfert dans GTIE ;
- Exploitation des tiers GTIE : colonne dunoetie ;
- Exploitation des contacts GRCOT : colonne codqrcot ;
- Prospects GOPP : colonne dungsopp. cette colonne alimente la colonne dunoetie lors d'un transfert dans GTIE.

**Paramétrage des comptes**

Une fois le compte mouvementé, la devise de gestion n'est pas modifiable lorsque le compte est géré dans le rapprochement bancaire.

**Cegid XRP Ultimate "On Demand" (clients "On Premise" non concernés)****Echange de fichiers via Cegid File Exchange (CFE) pour une utilisation dans un environnement SaaS du produit Cegid XRP Ultimate On Demand**

Dans le cadre de l'utilisation de Cegid XRP Ultimate On Demand, nous utilisons Cegid File Exchange (CFE) qui est un composant commun technique Cegid d'échanges de fichiers entre un produit Cegid en mode SaaS et un client Cegid (utilisateur du produit).

Ainsi, les traitements ou éditions listés ci-dessous qui doivent soit charger des fichiers externes, soit générer des fichiers à destination d'organismes ont été définis comme des flux permettant d'utiliser un conteneur soit en entrée, soit en sortie, soit les deux dans Microsoft Azure Storage.

**Nouvelle expérience utilisateur****Page objet des tiers 360**

Vue d'ensemble d'un tiers permettant de visualiser les informations essentielles. Celles-ci s'adaptent selon le type de collectif du tiers.

De plus, différentes actions sont disponibles depuis cette page objet afin de consulter les détails des informations, ou d'agir sur l'origine des données synthétisées dans la page.

**FONDATIONS**

## Application : ODE - Cegid XRP Ultimate Structures générales

## Modules

## Nouveautés

**WSOEIDCH2 - Webservice d'enrichissement BIC**

Récupération, par Webservice, du code BIC correspondant à l'IBAN transmis sur la plateforme du partenaire Sis ID.

**WSOEPOS - WebServices de gestion des postes**

Mise à disposition de WebServices pour la recherche des postes ("accountHeadings/search") et leur création ou modification ("accountHeadings/manage").

**WSOEJRN - WebServices de gestion des journaux**

Mise à disposition de WebServices pour la recherche des journaux ("journals/search") et leur création ou modification ("journals/manage").

**RSE/CSRD - Connecteur bilan carbone**

Mise à disposition de traitements d'extraction des données carbone des Applications Finances, Locations, Immobilisations et Achats.

## Modifications

**OEIDCH - Certification des domiciliations**

Plusieurs évolutions :

Lecture du code DUNS dans les fiches tiers

Suite à l'évolution des tables des tiers, le code DUNS est désormais lu dans ces tables afin d'identifier un tiers lors de l'utilisation des WebServices du connecteur Sis ID.

Mise à jour des URL des WebServices du connecteur Sis ID suite à une migration d'environnement

Mise à jour opérée dans GTSVC suite au mail du partenaire Sis ID indiquant un changement de version d'API Connect le 31 juillet 2023.

Amélioration de la gestion des réponses des WebServices du connecteur Sis ID

Affichage ou édition d'un message lorsque les WebServices du connecteur retournent une réponse différente de "succès", indiquant à l'utilisateur que la requête ne s'est pas terminée correctement.

**Explications**

Lecture du code DUNS dans les fiches tiers

Cette identification survient quand dans le paramétrage des certifications l'identification du tiers est positionnée sur "DUNS".

Ainsi, lors de l'appel d'un Webservice du connecteur Sis ID qui nécessite une identification du tiers, l'automate d'identification lit les colonnes suivantes :

- Identification depuis le pré-sas des tiers adresses : colonne DUNOETTI ;
- Identification depuis l'exploitation des tiers : colonne DUNOETIE.

Mise à jour des URL des WebServices du connecteur Sis ID suite à une migration d'environnement

Mise à jour des URL de staging et de prod pour le connecteur Sis ID.

La mise à jour intervient dans la gestion GTSVC si on trouve des anciennes URL.

URL de staging

## FONDATIONS

## Application : ODE - Cegid XRP Ultimate Structures générales

SISIDBIC - Webservice de recherche du code BIC depuis un IBAN

- Ancienne URL : [https://api.eu.apiconnect.ibmcloud.com/sis-id-com/my-sis-id-staging/sis-id/payments/iban/REPLACE\\_IBAN/bic](https://api.eu.apiconnect.ibmcloud.com/sis-id-com/my-sis-id-staging/sis-id/payments/iban/REPLACE_IBAN/bic)
- Nouvelle URL : [https://api.eu-west-a.apiconnect.ibmappdomain.cloud/sis-id-com/my-sis-id-staging/sis-id/payments/iban/REPLACE\\_IBAN/bic](https://api.eu-west-a.apiconnect.ibmappdomain.cloud/sis-id-com/my-sis-id-staging/sis-id/payments/iban/REPLACE_IBAN/bic)

SISIDCHECKS - Webservice de certification d'une domiciliation

- Ancienne URL : <https://api.eu.apiconnect.ibmcloud.com/sis-id-com/my-sis-id-staging/sis-id/checks>
- Nouvelle URL : <https://api.eu-west-a.apiconnect.ibmappdomain.cloud/sis-id-com/my-sis-id-staging/sis-id/checks>

SISIDHISTORY - Webservice de partage de l'historique de paiement

- Ancienne URL : <https://api.eu.apiconnect.ibmcloud.com/sis-id-com/my-sis-id-staging/sis-id/history/v1/upload>
- Nouvelle URL : <https://api.eu-west-a.apiconnect.ibmappdomain.cloud/sis-id-com/my-sis-id-staging/sis-id/history/v1/upload>

SISIDINVIT\_CODE - Webservice de génération d'un code d'invitation

- Ancienne URL : <https://api.eu.apiconnect.ibmcloud.com/sis-id-com/my-sis-id-staging/sis-id/invitations/code>
- Nouvelle URL : <https://api.eu-west-a.apiconnect.ibmappdomain.cloud/sis-id-com/my-sis-id-staging/sis-id/invitations/code>

SISIDINVIT\_SEND - Webservice d'envoi d'un code d'invitation

- Ancienne URL : [https://api.eu.apiconnect.ibmcloud.com/sis-id-com/my-sis-id-staging/sis-id/invitations/REPLACE\\_CODE/send](https://api.eu.apiconnect.ibmcloud.com/sis-id-com/my-sis-id-staging/sis-id/invitations/REPLACE_CODE/send)
- Nouvelle URL : [https://api.eu-west-a.apiconnect.ibmappdomain.cloud/sis-id-com/my-sis-id-staging/sis-id/invitations/REPLACE\\_CODE/send](https://api.eu-west-a.apiconnect.ibmappdomain.cloud/sis-id-com/my-sis-id-staging/sis-id/invitations/REPLACE_CODE/send)

URL de prod

SISIDBIC - Webservice de recherche du code BIC depuis un IBAN

- Ancienne URL : [https://api.eu.apiconnect.ibmcloud.com/sis-id-com/my-sis-id/payments/iban/REPLACE\\_IBAN/bic](https://api.eu.apiconnect.ibmcloud.com/sis-id-com/my-sis-id/payments/iban/REPLACE_IBAN/bic)
- Nouvelle URL : [https://api.sis-inside.com/my-sis-id/payments/iban/REPLACE\\_IBAN/bic](https://api.sis-inside.com/my-sis-id/payments/iban/REPLACE_IBAN/bic)

SISIDCHECKS - Webservice de certification d'une domiciliation

- Ancienne URL : <https://api.eu.apiconnect.ibmcloud.com/sis-id-com/my-sis-id/checks>
- Nouvelle URL : <https://api.sis-inside.com/my-sis-id/checks>

SISIDHISTORY - Webservice de partage de l'historique de paiement

- Ancienne URL : <https://api.eu.apiconnect.ibmcloud.com/sis-id-com/my-sis-id/history/v1/upload>
- Nouvelle URL : <https://api.sis-inside.com/my-sis-id/history/v1/upload>

SISIDINVIT\_CODE - Webservice de génération d'un code d'invitation

- Ancienne URL : <https://api.eu.apiconnect.ibmcloud.com/sis-id-com/my-sis-id/invitations/code>
- Nouvelle URL : <https://api.sis-inside.com/my-sis-id/invitations/code>

SISIDINVIT\_SEND - Webservice d'envoi d'un code d'invitation

- Ancienne URL : [https://api.eu.apiconnect.ibmcloud.com/sis-id-com/my-sis-id/invitations/REPLACE\\_CODE/send](https://api.eu.apiconnect.ibmcloud.com/sis-id-com/my-sis-id/invitations/REPLACE_CODE/send)
- Nouvelle URL : [https://api.sis-inside.com/my-sis-id/invitations/REPLACE\\_CODE/send](https://api.sis-inside.com/my-sis-id/invitations/REPLACE_CODE/send)

**WSOEIDCH - Webservices de certification des domiciliations**

Plusieurs évolutions :

Partage des historiques de paiements

Modification du Webservice de partage des historiques de paiements pour qu'il récupère les erreurs d'intégration du fichier côté Sis ID.

Modification du TPHIS pour qu'il édite ces erreurs.

Certification des domiciliations bancaires

Modification du traitement TCERT, ajout des critères suivants :

## FONDATIONS

**Application : ODE - Cegid XRP Ultimate Structures générales**

- Fourchette sur code établissement et chemin de composition ;
- Fourchette sur code tiers et forme sélection TSTIE.

Optimisation du traitement pour qu'il n'appelle le Webservice de certification qu'une seule fois par couple tiers - domiciliations.

**Explications**

Auparavant, le Webservice ne récupérait pas les erreurs d'intégration des historiques de paiements. Maintenant il est capable de le faire, permettant d'afficher ces erreurs dans le compte-rendu du TPHIS.

**WSOECPT - Webservice de recherche des comptes**

Ajout d'un Webservice permettant la création ou modification des comptes ("accountingAccounts/manage"), en plus de celui déjà existant pour la recherche des comptes ("accountingAccounts/search").

**OEETVS - Aide à la déclaration de la taxe sur les véhicules des sociétés (TVS)**

Gestion des règles de calcul selon le nombre de jours d'utilisation du véhicule dans l'année (en vigueur à compter de 2023).

**Explications**

Réalisé en fonction de la valeur du paramètre PR1 associé au mnémonique de l'édition d'aide à la déclaration de la TVS.

**OEITTI - Pré-sas des tiers adresses**

Modification du connecteur SIRENE afin de permettre le passage à la version 3.11 de l'API Sirene (actuellement en version 3.9).

**Explications**

Les principaux changements sont :

Nouveau format d'adresse : nouvelle longueur d'adresses au format Sirene 4 (adresses BAN), toujours en majuscules non accentuées.

Géolocalisation des établissements : l'API fournira les coordonnées Lambert (X, Y) correspondant à l'adresse des établissements.

L'adresse 2 dite "adresse de coin de rue" ne sera plus disponible. Les champs du Webservice seront toujours présents mais ils ne transmettront plus de valeurs.

Cette "adresse de coin de rue" est disponible lorsqu'un établissement se trouve à une intersection de deux rues. Il a alors une adresse principale et une adresse 2 dite de coin de rue, correspondant à l'autre rue.

En lien avec ces nouveautés, voici les nouveaux champs du Webservice :

- coordonnée Lambert X : champ "coordonneeLambertAbscisseEtablissement"
- coordonnée Lambert Y : champ "coordonneeLambertOrdonneeEtablissement"
- Dernier numéro de voie d'un établissement : champ "dernierNumeroVoieEtablissement"
- Indice de répétition du dernier numéro de voie d'un établissement : champ "indiceRepetitionDernierNumeroVoieEtablissement"
- Identifiant unique de l'adresse, comprenant son numéro à 9 chiffres et une lettre identifiant sa source (B : BAN, C : Cadastre, P : Provisoire) : champ "identifiantAdresseEtablissement".

Pour plus de précisions : <https://www.sirene.fr/sirene/public/static/sirene4>

**FONDATIONS****Application : GTI - Cegid XRP Ultimate Fondations****Fonctionnalités****Nouveautés****Epuration des données d'exploitation**

Transaction permettant de supprimer définitivement toutes données d'exploitation et/ou d'interface, sans possibilité de restauration ni de récupération.

**Explications**

Dans certains cas, un nettoyage de la base de données par suppression des données d'exploitation et/ou d'interface peut s'avérer nécessaire.

Par exemple :

- Données périmées ;
- Données de test ou exemples de données inutiles ;
- Données incorrectement importées.

Cette suppression est possible sous conditions et sous réserve de l'accord du support Cegid.

**Suppression des établissements et de leurs données**

Transaction permettant de supprimer définitivement un ou plusieurs établissements et toutes les données y faisant référence.

**Explications**

Cette transaction permet la suppression définitive d'un établissement ou d'une liste d'établissements et de l'intégralité des lignes de données y faisant référence dans la base de données.

Pour être supprimé, un établissement (GETS) doit être à l'état "Supprimé" et n'être référencé comme établissement par défaut pour aucun utilisateur (GUSI).

Les données supprimées ne peuvent pas être récupérées ou restaurées.

**Gestion des droits d'accès par profil fonctionnel**

Le mode de gestion des droits d'accès par profil fonctionnel est une variante de la gestion des droits d'accès destinée à optimiser les temps de calcul et la taille des tables.

**Explications**

Ce nouveau mode est particulièrement indiqué lorsqu'il existe un grand nombre d'utilisateurs individuels susceptible d'engendrer des temps de calcul de la sécurité particulièrement longs (traitement TTAU).

Il offre également l'avantage de ne pas nécessiter de recalcul de la sécurité lors de la création ou suppression d'un utilisateur.

Dans ce mode de gestion, les droits ne sont pas calculés et stockés pour chaque utilisateur individuel (GUSI), mais uniquement pour chaque profil fonctionnel (GUSF).

Ce sont ensuite les délégations des profils à l'utilisateur qui déterminent les accès qui lui sont accordés.

La principale différence avec le mode de gestion classique est qu'il n'est pas possible d'accorder de droits à un utilisateur individuel directement (GUFN), que ce soit un droit d'accès à une transaction, un établissement, un indicateur ou un service (GTENF).

Ces droits doivent obligatoirement être rattachés à un ou plusieurs profils fonctionnels qui délègueront ensuite leurs droits à l'utilisateur.

Le paramétrage des groupes de postes (GGPT) et des vacations (GVAC) autre que "\*" n'est pas géré dans ce mode.

**Génération des utilisateurs Cegid XRP Ultimate dans Cegid Account (ex-PASSEPORT)**

## FONDATIONS

## Application : GTI - Cegid XRP Ultimate Fondations

Les utilisateurs définis dans Cegid XRP Ultimate peuvent être automatiquement référencés dans Cegid Account, en deux étapes :

- 1 - Lister tous les utilisateurs à créer dans Cegid Account, en leur associant une adresse de messagerie unique ;
- 2 - Lancer le traitement de génération des identifiants externes Cegid Account.

**Explications**

Cette fonctionnalité est directement liée à Cegid XRP Ultimate On Demand : tous les utilisateurs devront nécessairement se connecter via Cegid Account.

Il est déjà possible de générer automatiquement un compte Cegid XRP Ultimate lorsqu'un administrateur crée un utilisateur dans Cegid Account, dorénavant, le contraire est également réalisable. Ce nouveau fonctionnement est utile lors du passage du mode On Premise au mode On Demand ou si vous préférez d'abord créer les utilisateurs et leurs attributions dans l'ERP, puis les générer dans Cegid Account.

**1 - Référencement des utilisateurs Cegid XRP Ultimate à créer dans Cegid Account**

Référencer les utilisateurs dans la transaction Utilisateurs : génération d'un identifiant externe (GTUIE).

Pour cela, il est possible :

- soit de saisir les utilisateurs manuellement : dès la saisie de son identifiant, l'adresse de messagerie du gestionnaire associé à l'utilisateur est proposée et contrôlée. Cette solution est préconisée quand peu d'utilisateurs sont à ajouter ;
- soit d'importer dans GTUIE un fichier Excel référençant l'identifiant et l'adresse de messagerie des utilisateurs à intégrer ;
- soit d'utiliser le traitement Utilisateurs : génération d'un identifiant externe (TTUIE).

Pour finir, chaque utilisateur doit nécessairement posséder une adresse de messagerie ; son format doit être correct et cette adresse ne doit pas déjà être associée à un autre utilisateur.

Les utilisateurs créés seront au statut "Attente" (valeur "A").

**1.1 - Traitement d'initialisation de la table de référencement**

Le traitement Utilisateurs : génération d'un identifiant externe (TTUIE) permet d'initialiser la table de référencement plus rapidement.

Il sélectionne tous les utilisateurs individuels (GUSI) actifs absents de GTUIE et les insère en proposant l'adresse de messagerie du gestionnaire associé.

Une fois tous les utilisateurs insérés, le traitement contrôle tous ceux possédant le statut "A" et affecte ou non des flags d'erreurs.

Pour corriger les anomalies, plusieurs solutions :

- soit les corrections sont directement effectuées dans GTUIE ;
- soit les corrections sont effectuées dans d'autres transactions de Cegid XRP Ultimate, mais il faudra alors effacer les lignes de données dans GTUIE et relancer le traitement pour que les utilisateurs modifiés soient ajoutés de nouveau.

Remarque : pour exclure certains utilisateurs qui n'ont aucune raison d'être créés dans Cegid Account (utilisateurs techniques ou modèles par exemple), il est possible de les ajouter à une liste d'exclusion qui sera renseignée à la soumission du traitement. Si des utilisateurs sont référencés à tort, il suffit de les supprimer dans GTUIE.

Attention : seuls les utilisateurs au statut "Attente" peuvent être supprimés.

Les utilisateurs en attente et sans erreur pourront être créés dans Cegid Account.

**2 - Génération d'un identifiant externe CONNECT (TTIEC)**

Le traitement de génération d'un identifiant externe CONNECT (TTIEC) sélectionne les utilisateurs en attente, sans erreur, possédant un code compris dans la fourchette de sélection de la soumission et appelle pour chacun l'API Cegid Account.

Cette dernière crée le compte Cegid Account s'il n'existe pas déjà et l'associe au service Cegid XRP Ultimate On Demand.

Remarque : cette API nécessite une autorisation par jeton qui sera seulement attribuée à un utilisateur Cegid Account de type "administrateur". La personne qui lance ce traitement devra nécessairement être administrateur.

Dans la transaction Utilisateurs - génération d'un identifiant externe (GTUIE), l'utilisateur passe au statut "traité" et le numéro unique d'identification Cegid CONNECT (immutable id) retourné par l'API est stocké dans la transaction des utilisateurs individuels.

## FONDACTIONS

### Application : GTI - Cegid XRP Ultimate Fondations

L'accès à Cegid XRP Ultimate On Demand via Cegid Account est maintenant opérationnel.

#### Nouvelle variable globale KEEPSPF

La variable globale KEEPSPF indique au lanceur de travaux s'il doit épurer ou non à la fin d'un travail les fichiers permettant sa réédition (EJOB). Par défaut, les fichiers sont désormais épurés.

##### *Explications*

Lorsqu'un nombre significatif de travaux est lancé par jour, la conservation de ces fichiers (extensions .spf, .thm et .dat) est susceptible de provoquer un ralentissement du serveur de traitements lors de certaines opérations (épuration des travaux, parcours de répertoires, etc.).

La conservation de ces fichiers ne devrait être activée que lorsque la réédition des travaux présente un intérêt, et doit être associée à une stratégie adéquate en matière de durée de conservation des travaux.

#### Gestion de l'identifiant externe de l'utilisateur

Création de la transaction GTUID permettant de mettre à jour l'identifiant externe des utilisateurs individuels (GUSI).

#### Anonymisation des données d'une base

Possibilité d'anonymiser les données d'une base afin de disposer d'une base permettant de réaliser des tests, mais ne contenant plus d'informations relatives aux clients, fournisseurs, personnes physiques ou morales.

##### *Explications*

Les colonnes contenant des informations sensibles permettant d'identifier les clients, les fournisseurs, les personnes physiques ou morales sont référencées dans une transaction.

Il est possible de préciser pour chacune la valeur de substitution à utiliser lors du traitement d'anonymisation.

#### Modifications

#### Paramètres de synchronisation pour un traitement

Ajout des paramètres de synchronisation MAIL\_REPLYTO, MAIL\_ACKTO, MAIL\_READACKTO, MAIL\_FULLLACK, MAIL\_NOFILE.

##### *Explications*

MAIL\_REPLYTO : adresse mail de la réponse.

MAIL\_ACKTO : adresse de retour pour l'accusé de réception (dans presque tous les cas le serveur de messagerie oblige à ce que cette adresse soit la même que celle de l'expéditeur MAIL\_FROM).

MAIL\_READACKTO : adresse de retour pour la confirmation de lecture (nécessite la présence de MAIL\_ACKTO).

MAIL\_FULLLACK : en cas d'échec de l'envoi du message, ce paramètre indique au serveur de messagerie de renvoyer le message d'origine en tant que pièce jointe dans l'accusé de réception. Certains clients mail ne restituent pas les pièces jointes.

MAIL\_NOFILE : si ce paramètre est à "O", aucun fichier ne sera joint dans le mail. Le mail sera envoyé sans fichier.

#### Documents : Types

Prise en compte du mode de transfert SSH pour le type de document centralisé.

##### *Explications*

Dans le cas d'une centralisation de document sur un emplacement inaccessible pour le serveur HTML, le protocole SSH est désormais disponible.

**FONDATIONS****Application : GTI - Cegid XRP Ultimate Fondations**

Tous les champs permettant de gérer la mise en GED depuis l'interface utilisateur RIA n'apparaissent plus dans l'écran de la transaction.

**Génération des trigger du module trace**

Pour lancer le traitement, la connexion avec l'utilisateur GTI n'est plus obligatoire.

**Explications**

La connexion avec l'utilisateur GTI n'est plus obligatoire pour lancer le traitement. Les trigger sur toutes les tables des événements référencés dans GTPTC sont tout de même créés sous l'utilisateur TRTGestion de l'intégration et de l'exploitation.

**MCNF : Modification des entités confidentielles**

Modification du paramétrage de la taille réelle des entités confidentielles.

**Explications**

A présent la taille réelle des entités confidentielles est directement modifiable à partir de MCNF.

**GU DR : Nouveau droit d'accès au module XLinks**

Ajout d'un nouveau droit à l'utilisateur pour lui accorder ou non le droit de concevoir des interfaces XLinks.

**Explications**

L'accès au module XLinks est désormais conditionné par un droit à l'utilisateur "Conception des interfaces".

**GTRGR : Référencement des données personnelles (RGPD)**

Ajout du bouton "Création" qui permet de générer/compléter le référencement par défaut des colonnes contenant des données personnelles.

**Cegid XRP Ultimate "On Demand" (clients "On Premise" non concernés)****Echange de fichiers via Cegid File Exchange (CFE) pour une utilisation dans un environnement SaaS du produit Cegid XRP Ultimate On Demand**

Dans le cadre de l'utilisation de Cegid XRP Ultimate On Demand, nous utilisons Cegid File Exchange (CFE) qui est un composant commun technique Cegid d'échanges de fichiers entre un produit Cegid en mode SaaS et un client Cegid (utilisateur du produit).

Ainsi, les traitements ou éditions listés ci-dessous qui doivent soit charger des fichiers externes, soit générer des fichiers à destination d'organismes ont été définis comme des flux permettant d'utiliser un conteneur soit en entrée, soit en sortie, soit les deux dans Microsoft Azure Storage.

**Associations flux / profils de signature et de cryptage**

Nouvelle transaction utilisée pour le paramétrage des échanges de fichiers dans un environnement SaaS du produit Cegid XRP Ultimate .

Elle permet d'associer un ou plusieurs profils de signature et de cryptage (GTPSC) à un flux, ceci afin de paramétrer le traitement (décompression, déchiffrement) ou la sécurisation de fichiers (chiffrement, signature, compression) en entrée ou en sortie.

**FONDATIONS****Application : GTI - Cegid XRP Ultimate Fondations**

Nouvelle expérience utilisateur

**Message signalant l'absence d'une page d'accueil**

Lors de la connexion à l'interface utilisateur, si aucune page d'accueil (GTACC) n'est paramétrée pour l'utilisateur, un message l'invite à se rapprocher de son administrateur pour qu'il lui en affecte une via l'association page d'accueil et utilisateur (GMNDACC).

**Modules****Modifications****QEVMMME - Module Référentiels**

Optimisation des performances lors de l'export des données.

**QIN - XLinks**

Les évolutions et corrections apportées au module XLinks dans la version web de cette release :

Prise en compte des environnements SaaS

Le module XLinks prend désormais en charge les environnements SaaS, assurant une compatibilité avec les configurations cloud.

Gestion des ruptures depuis l'interface

L'interface du module XLinks permet désormais une gestion plus efficace des ruptures.

Contrôle de l'accès au module par l'intermédiaire des droits utilisateurs

Un nouveau droit dans les droits utilisateurs (GUDR) a été implémenté pour contrôler l'accès au module, renforçant la sécurité et la confidentialité des données.

Validation de la structure des fichiers XML à partir de fichier XSD

Connexion aux environnements définis dans GMIDEN

La connexion aux environnements spécifiés dans GMIDEN a été optimisée avec la prise en compte du cryptage des mots de passe, renforçant ainsi la sécurité des connexions.

Prise en compte des profils de signature et de cryptage (GTPSC)

Connexion avec un compte Cegid Account

Le module XLinks permet une connexion directe avec un compte Cegid Account, simplifiant la gestion des comptes et assurant une meilleure intégration dans l'écosystème Cegid.

**Explications**

Dans le cadre du SaaS, voici les modifications majeures sur le module XLinks :

- Connexion à la base de données avec un utilisateur dont les droits sont restreints. Les méthodes pour réaliser des requêtes SQL d'insertion, de mise à jour ou de suppression sont désactivées ;
- La gestion des fichiers est possible via Cegid File Exchange (CFE) ;
- Les programmes conçus pour être exécutés dans le cadre d'un environnement SaaS n'ont pas de moteur embarqué. Cela induit que les méthodes utilisées dans un programme XLinks peuvent être mises à jour suite à la livraison d'une nouvelle version du module XLinks.

L'accès au module XLinks peut être bloqué. Ce dernier est initialisé en fonction du droit d'accès au module Editions. Afin d'autoriser les droits

**FONDATIONS****Application : GTI - Cegid XRP Ultimate Fondations**

d'accès au module XLinks, il faut ajouter le droit nécessaire (GUDR).

**QED - Module Editions**

La dernière version du module Editions est caractérisée par des changements majeurs :

**Changement de technologie**

Le module Editions a été repensé en tant que solution web, éliminant les contraintes liées au client lourd. Cela permet aux utilisateurs de bénéficier d'une flexibilité d'accès, quel que soit l'appareil utilisé, tout en facilitant les mises à jour et les déploiements.

**Interface utilisateur entièrement revue**

L'interface utilisateur a été repensée pour offrir une expérience utilisateur plus fluide, intuitive et moderne. Les ajustements ergonomiques visent à faciliter la navigation et l'interaction, améliorant ainsi l'efficacité globale de l'outil.

**Nouvelles fonctionnalités**

Dans cette version, de nouvelles fonctionnalités ont été intégrées, notamment la capacité de réserver une mise en forme spécifique, améliorant ainsi l'efficacité du travail en équipe.

Pour avoir plus de détails sur cette nouvelle interface web : [Interface web](#).

## FONDACTIONS

### Application : GTA - Cegid XRP Ultimate Fondations Web

#### Fonctionnalités

##### Nouveautés

#### Définition des autorisations des ouvertures par SHELL

Cette fonctionnalité simplifie le mode d'ouverture d'un mnémonique en fonction de l'interface graphique ouverte. Elle permet de déterminer le SHELL (interface utilisateur) à utiliser.

#### Exception des options d'ouverture des mnémoniques

Le mode d'ouverture d'un mnémonique est conditionné par le template (modèle de page HTML) associé au mnémonique ouvert. Il est possible de modifier ces options d'ouverture par défaut.

##### **Explications**

Le paramétrage de ces options se fait à partir des autorisations d'ouverture par SHELL (GAAOS) pour les mnémoniques simples et dans les panneaux (GAPAU) pour les mnémoniques constitués d'une structure.

##### Nouvelle expérience utilisateur

#### Implémentation des vues des ensembles

Une vue permet la visualisation des données d'un ensemble métier de manière linéaire.

##### **Explications**

Une vue va être constituée d'éléments. Pour un ensemble donné, il est possible de définir une à plusieurs vues.

Les vues sont classées en plusieurs types :

- grille classique : les éléments sont agencés les uns à la suite des autres ;
- grille avec des totaux : les éléments sont affichés sous forme de grille. Des lignes de totalisation sont ajoutées en fonction des éléments regroupés et/ou cumulés.

Une vue doit être associée à au moins une des facettes de l'ensemble pour pouvoir être visualisée ; son affichage dépend aussi de l'utilisateur.

#### Définition des panneaux constituant un conteneur

Permet de définir les différents mnémoniques ouverts dans une structure utilisée pour l'ergonomie UI03.

#### Assistant permettant la génération des ensembles pour les interfaces de transfert

Un assistant de pré-sélection a été réalisé afin de compléter le paramétrage d'un ensemble pour permettre l'ouverture des interfaces de transfert.

#### Evolutions relatives aux pages objet

Plusieurs évolutions ont été apportées dans le paramétrage des pages objet. Les fonctionnalités de duplication et de suppression d'une page objet ont été implémentées.

##### **Explications**

Format des cartes

## FONDATIONS

### Application : GTA - Cegid XRP Ultimate Fondations Web

Il est possible de définir une hauteur par défaut pour le format de la carte.

#### Cartes

Ajout de la possibilité de dimensionner la carte dans la page objet.

Possibilité de saisir une description fonctionnelle de la carte.

#### Liens des cartes et menus

Ajout d'informations relatives à l'ouverture du mnémonique (mode d'ouverture, exécution automatique, visualisation du fichier résultat).

Précision du mode d'affichage de la fenêtre dans laquelle va s'afficher le mnémonique (fenêtre modale, nouvelle fenêtre).

#### Valeurs des cartes

Une carte peut contenir une restitution d'indicateur et pas un indicateur.

Ajout du format d'affichage permettant d'afficher une donnée sous la forme d'un pourcentage.

#### Paramètres de synchronisation pour les pages objet

Ajout de la possibilité de définir des paramètres de synchronisation pour l'ouverture d'une restitution d'indicateur au niveau des valeurs des cartes.

#### Clés du dictionnaire

Ajout du type de clé : identifiant de l'objet et du type de données.

### Evolution des agencements des facettes

Afin de permettre la génération d'écrans "responsive", les propriétés "fin de groupe" et "nouvelle ligne" ont été ajoutées.

### Evolution du paramétrage des boutons d'action

Les évolutions du paramétrage des boutons d'action consistent à :

- donner la possibilité de conditionner la présence d'une action dans la liste des actions liées à un mnémonique ;
- pouvoir faire de la sélection multiple de lignes de données et exécuter l'action pour toutes ces lignes ;
- donner la possibilité d'appeler des mnémoniques dans les actions. Le mode d'ouverture, la variante, le type d'exécution et la visualisation du fichier résultat seront alors paramétrables ;
- rendre inaccessible une action livrée par personnalisation.

### Evolutions relatives à la définition des ensembles

Des types de regroupements ont été ajoutés :

- C : critères des contrôles. Ce regroupement contient des éléments liés à des champs correspondant à des critères de sélection dans les transactions de type "Contrôle" ;
- G : en-tête de grille. Ce regroupement contient des éléments qui seront affichés dans l'en-tête de la grille.

### Evolution des associations mnémonique-contexte

La définition d'un contexte n'est plus rattachée à un conteneur.

Il est possible d'affecter un contexte :

- à un mnémonique affiché seul ;
- à un mnémonique ouvert en synchronisation.

## FONDATIONS

Application : CNXH - HTML5

## Fonctionnalités

## Nouveautés

## Interface utilisateur

Des évolutions ont été apportées à l'interface utilisateur.

**Explications**

Messages à la connexion

Le mnémonique GUSMT (Messages à tous les utilisateurs) permet d'afficher des messages lorsque les utilisateurs se connectent. Ces messages sont affichés lorsqu'un utilisateur se connecte avec la possibilité de ne plus les afficher lors des prochaines connexions.

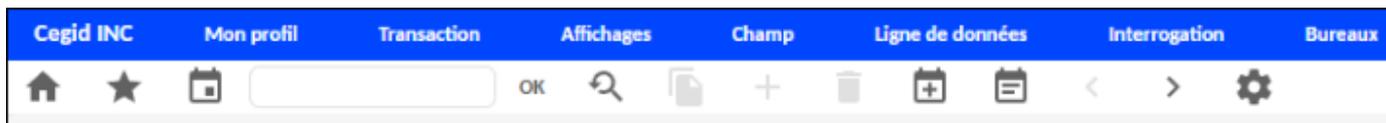


Titre de l'interface utilisateur

Intitulé de l'établissement

Affichage de l'intitulé de l'établissement courant plus visible, à gauche dans la barre de titre de l'interface.

Exemple avec l'interface utilisateur UI01 :



Exemple avec l'interface utilisateur UI02 :

## FONDATIONS

Application : CNXH - HTML5



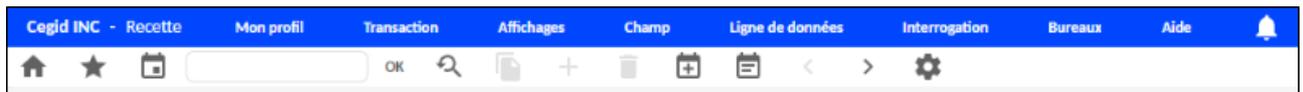
## Identification de l'environnement

Une identification de l'environnement peut être affichée dans la barre de titre de l'interface utilisateur afin d'avoir cette information toujours visible.

Exemples d'identifications : Production, Pré production, Recette, Environnement de TEST, Environnement d'archive.

Cette identification peut être renseignée dans la variable globale WADM\_DESCENV.

Exemple avec l'interface utilisateur UI01 :



Exemple avec l'interface utilisateur UI02 :

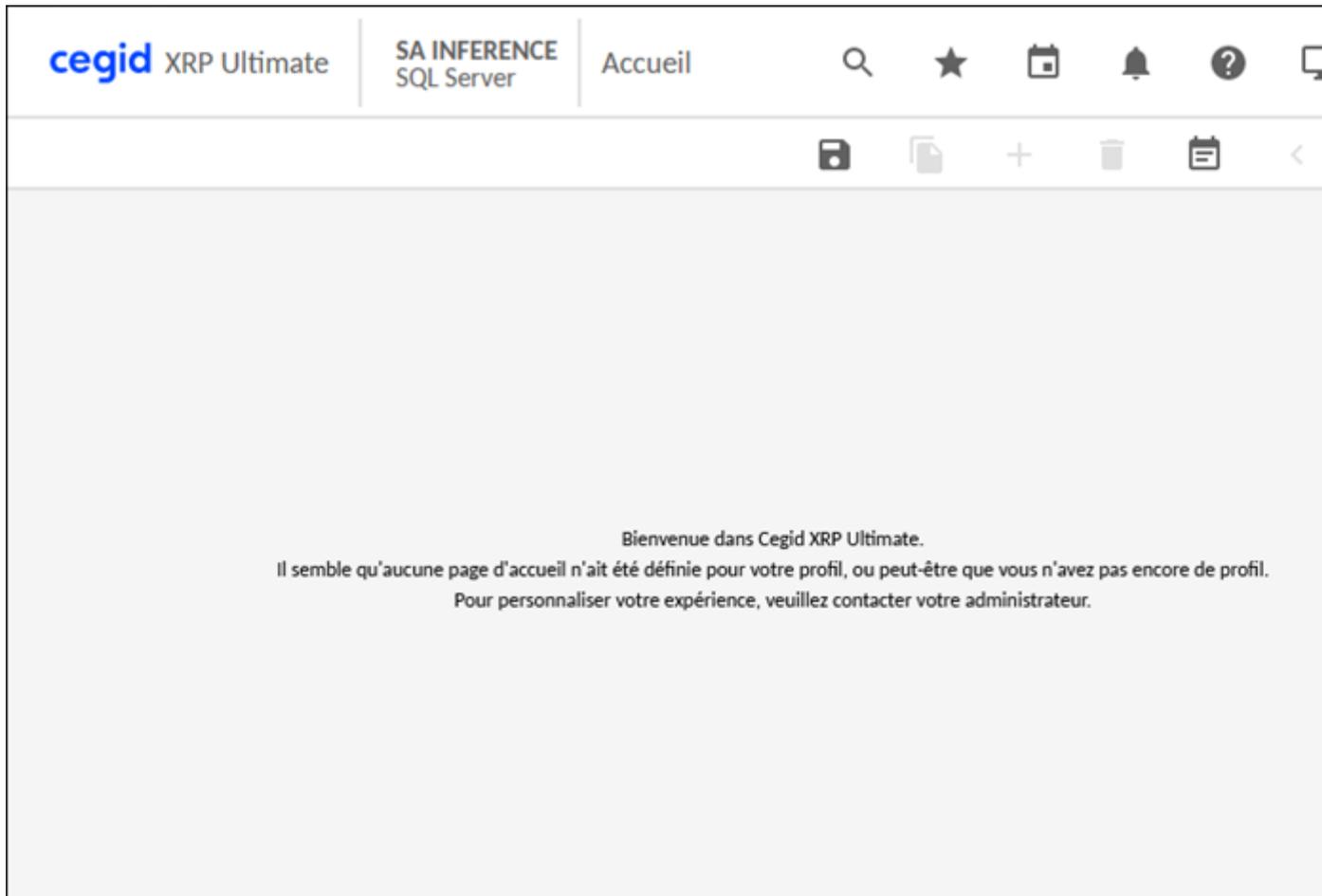


## Accueil

Dans l'interface utilisateur UI02 si, dans les associations page d'accueil et utilisateur (GMNDACC), aucun accueil n'est paramétré pour l'utilisateur ou pour son profil, alors aucune page accueil n'est affichée et un message l'indique à l'utilisateur.

## FONDATIONS

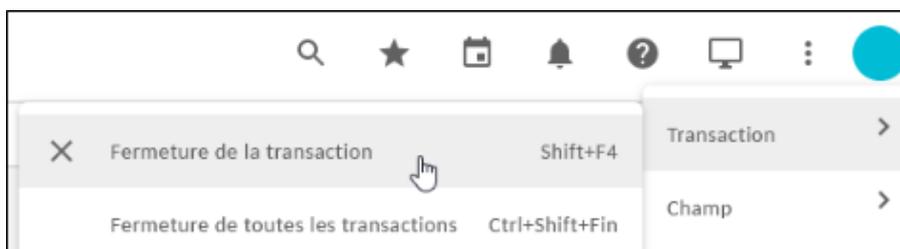
Application : CNXH - HTML5



Menu transaction

Dans le menu "Transaction" de l'interface utilisateur UI01, suppression des options "Association d'un document" et "Visualisation du document associé".

Dans le menu "Transaction" de l'interface utilisateur UI02, ajout de l'option de fermeture de la transaction courante.



## Transactions

Des évolutions ont été apportées aux transactions.

## FONDATIONS

## Application : CNXH - HTML5

**Explications**

Gestion des documents

Révision, dans la barre d'outils des transactions, des icônes pour la gestion des documents.

Les icônes d'association et de visualisation des documents ont été remplacées par deux groupes d'icônes :

- un groupe pour les documents gérés dans Cegid XRP Ultimate ;
- un groupe pour les documents gérés en externe.

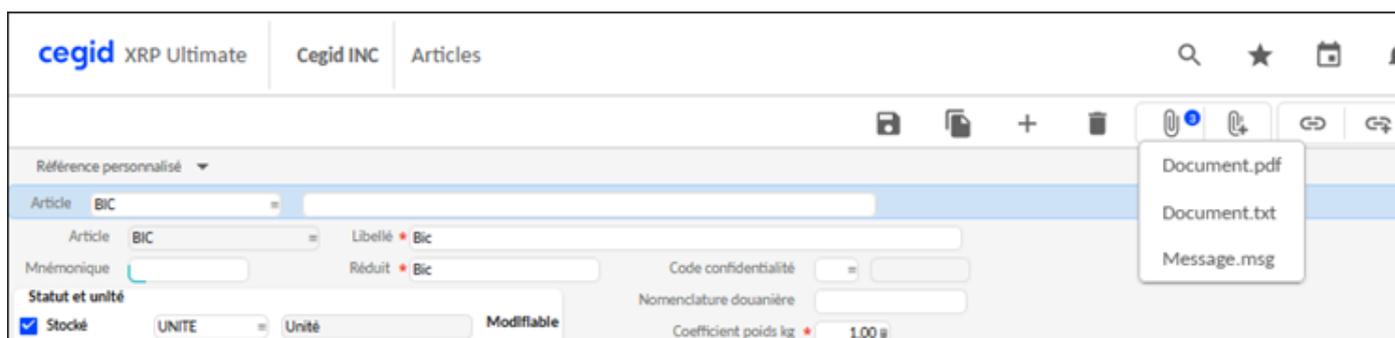
Chaque groupe contient :

- une icône pour visualiser les documents ;
- une icône pour associer les documents.



Un clic sur l'icône "trombone" permettant de visualiser les documents gérés dans Cegid XRP Ultimate ouvre la liste des documents associés ; la sélection d'un document dans cette liste permet de le visualiser.

De plus, cette icône affiche, sous forme de badge, le nombre de documents présents dans la liste.



Le paramètre DSG, qui peut être associée à un mnémonique, permet, pour optimisation, de ne pas ouvrir la gestion des documents automatiquement en arrière-plan.

Dans ce case de paramétrage :

- le badge indiquant le nombre de documents n'est pas affiché ;
- la recherche des documents associés est exécutée en base de données lors de l'ouverture de la liste des documents depuis l'icône "trombone".

Gestion des documents centralisés

En plus protocole FTP, possibilité de stocker les documents sur un serveur de fichiers via le protocole SSH.

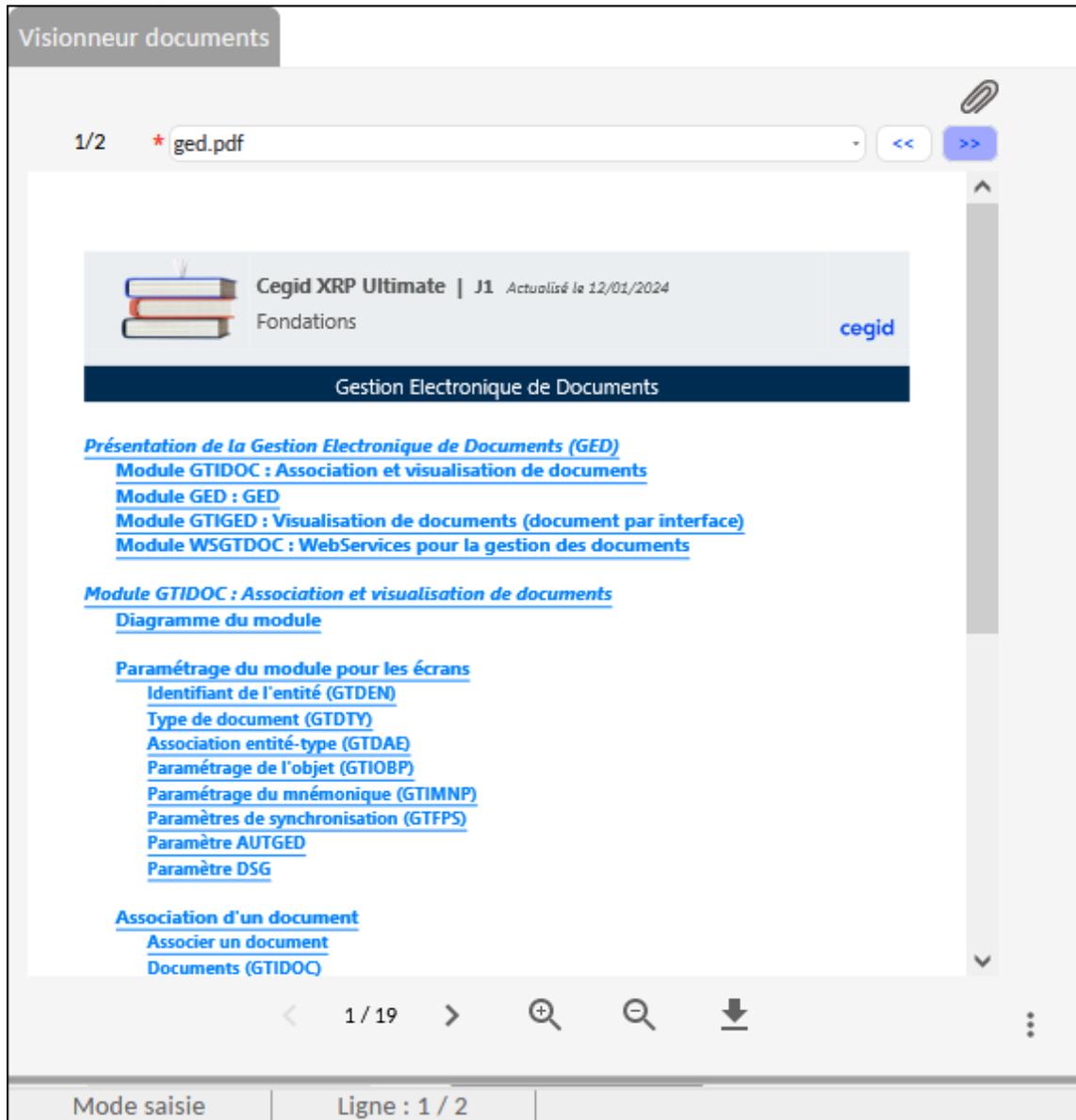
Ce paramétrage est réalisé par le mode d'accès aux fichiers dans le mnémonique GTDTY - Documents : Types.

Visionneuse des documents PDF

Affichage, dans la barre d'outils de la visionneuse des documents PDF, du numéro de la page courante du document ainsi que du nombre de pages du document.

## FONDATIONS

Application : CNXH - HTML5



## Affichage des données

Les dates et les valeurs numériques sont maintenant affichées en noir dans les champs de saisie des formulaires ainsi que dans les grilles.

## Export des données

Le droit "Export des données des enregistrements de la base" a été ajouté dans GUDR - Droits des utilisateurs.

Dans l'interface utilisateur, si l'utilisateur n'a pas ce droit, il ne pourra exporter que les lignes de données de la grille.

Depuis la grille, l'origine de l'export est forcée à "Grille" et n'est pas accessible :

## FONDATIONS

Application : CNXH - HTML5

**Origine de l'export**

Base

Grille

Depuis le mode recherche, un message est affiché à l'utilisateur :

The screenshot shows a search interface with fields for 'Tiers' (set to 'P0%'), 'Nom complet', 'Mnémono.', and 'Nom réduit'. Below these is a section for 'Numéro de TVA intracommunautaire' with 'Pays' and 'Numéro' fields. A table with columns 'Collectif', 'Règlement', and 'Délai' is visible. A modal message box is overlaid on the right, containing the following text:

**Message**

 **Contrôle bloquant :**

Vous n'avez pas le droit d'exporter des enregistrements de la base de données

Support (1)

Aide **Ok**

Planning des ressources

Ajout du mois dans le titre des colonnes lors d'un affichage en mode semaine.

Semaine 52 / décembre 2023							Semaine 1 / janvier 2024						
25 LUN	26 MAR	27 MER	28 JEU	29 VEN	30 SAM	31 DIM	1 LUN	2 MAR	3 MER	4 JEU	5 VEN	6 SAM	7 DIM

## Champs

**Explications**

Formatage

En plus du format "IBAN" permettant d'afficher un code IBAN formaté, le format "IBANM" permet de masquer, pour des problèmes de confidentialité, un code IBAN formaté.

Exemple :

Code IBAN

## Nouvelles variables globales

## FONDATIONS

### Application : CNXH - HTML5

Liste des variables globales de GGLO ajoutées ou supprimées à cette release.

#### **Explications**

WADM\_DESCENV : Description de l'environnement affichée en en-tête de l'interface utilisateur.

Valeur livrée : aucune.

### Modifications

#### **Interface utilisateur**

##### **Explications**

Chargement de fichiers

Lors du chargement de fichiers pour les imports, les documents associés, etc., le contrôle du fichier a été revu afin de vérifier le "type mime" depuis le contenu du fichier ainsi que depuis l'extension du fichier.

Visualisation de fichiers

L'encodage "UTF-8" n'est plus imposé lors de l'ouverture des fichiers pour visualisation depuis les champs de type "SYSLINK" ; le fichier est transféré en binaire et garde son propre encodage.

#### **Transactions**

##### **Explications**

Symboles

Des corrections ont été apportées pour la résolution des symboles :

- Résolution des symboles une seule fois pour les valeurs par défaut d'un mnémonique ;
- Pour la recherche des libellés ;
- Dans les transactions de sélections ;
- Symbole "\$SEQUENCE".

Hiérarchies

Des corrections ont été apportées pour les hiérarchies :

- Visibilité des éléments fils (noeuds) ouverts ;
- Affichages des bulles d'aides sur les icône additionnelles ;
- Copier/coller vers une autre hiérarchie.

#### **Champs**

##### **Explications**

CGR découpés

Des corrections ont été apportées sur la gestion des segments de CGR :

- Saisie d'un segment avec la proposition des segments automatique ;
- Saisie dans la grille avec la proposition des segments automatique ;
- Etablissement utilisé lors du contrôle d'existence du segment dans les transactions de type "Contrôle".

#### **Fusion de documents**

**FONDATIONS**

## Application : CNXH - HTML5

**Explications**

Révision du nommage du document résultat de la fusion.

Correction du contrôle de l'unicité des valeurs des champs lorsque le paramétrage de la fusion l'indique.

**Technique****Explications**

## Connexions SSO

Des connecteurs SSO ont été ajoutés en standard de Cegid XRP Ultimate :

- 1 - Adresse électronique du gestionnaire associé à l'utilisateur ; voir GGES - Gestionnaires
- 2 - Identification externe de l'utilisateur ; voir GTUID - Gestion de l'identifiant externe de l'utilisateur
- 3 - Avec le protocole d'identification "Open ID Connect", connexion avec l'adresse électronique de l'utilisateur en positionnant l'attribut "action=CNX\_OIDC" dans l'URL d'ouverture de Cegid XRP Ultimate.

Dans ce cas :

- L'infrastructure doit "pousser" l'adresse électronique de l'utilisateur dans la requête HTTP via le protocole Open ID Connect ;
- Renseigner, en minuscule, les adresses électroniques des gestionnaires associés aux utilisateurs dans GGES - Gestionnaires.

## Connexions LDAP

Correction de l'affichage des nouveautés du produit lors de l'utilisation d'un pseudonyme.

Possibilité, avec une connexion LDAP, de saisir l'adresse email et le mot de passe du domaine (Windows en général).

Paramétrage à réaliser :

- Dans le fichier <webapp>.properties, positionner l'attribut du LDAP qui contient l'adresse mail ("email" en général) dans les attributs : qualiac.ldap.attlog et qualiac.ldap.attqua
- Positionner la valeur "G" au paramètre "PRM" du mnémonique "TTLOG" pour l'interface utilisateur UI01 et au mnémonique "TTLOGN" pour l'interface utilisateur UI02
- Redémarrer l'application Web
- Dans la page de connexion saisir : l'adresse mail et le mot de passe Windows

## A propos

Affichage de la version des librairies du Framework de Cegid XRP Ultimate.

## Performances

Des évolutions ont été apportées pour améliorer les performances lors des accès à la base de données.

La gestion de cache des données a évolué afin de pouvoir utiliser un cache mutualisé par plusieurs applications Web de Cegid XRP Ultimate.

Pour cela, une infrastructure doit être étudiée et mise en place avec l'utilisation du produit "Memcached".

## Sécurité

Des évolutions ont été apportées pour améliorer la sécurité du produit, aussi bien côté serveur Web que côté navigateur.

**FONDATIONS**

## Application : CNXH - HTML5

Cegid XRP Ultimate "On Demand" (clients "On Premise" non concernés)

**Adaptation Cegid XRP Ultimate On Demand**

Des évolutions ont été apportées pour le fonctionnement de Cegid XRP Ultimate On Demand.

## Nouvelle expérience utilisateur

**Nouvelle expérience utilisateur**

Une expérience utilisateur entièrement repensée est désormais disponible pour les nouveaux clients On Demand.

**Explications**

Proposer une interface simple et intuitive, axée sur l'utilisateur, en mettant particulièrement l'accent sur la responsivité et l'accessibilité numérique.

Quoi de neuf dans cette nouvelle interface utilisateur ?

**Expérience utilisateur agréable**

Nous avons mis l'accent sur la convivialité, rendant chaque interaction avec Cegid XRP Ultimate aussi agréable que possible. Les menus ont été simplifiés, les fonctionnalités sont à portée de main et la navigation est plus fluide que jamais.

**Cohérence générale**

Pour une expérience homogène à travers toutes les fonctionnalités, nous avons uniformisé le design des écrans. La cohérence visuelle garantit une utilisation sans effort, quel que soit le module que vous explorez.

**Design intuitif**

En plaçant l'utilisateur au cœur de notre conception, nous avons créé une interface qui met en avant la simplicité sans sacrifier la puissance. Chaque écran a été repensé pour maximiser votre productivité et minimiser toute complexité inutile.

Cette interface utilisateur est une version initiale fonctionnelle MVP (Minimum Viable Product) réservée exclusivement aux nouveaux clients On Demand. Elle bénéficiera de nombreuses évolutions dans les prochains updates/versions.

## AUTRES APPLICATIONS

### Application : DWH - Cegid XRP Ultimate Décisionnel

#### Fonctionnalités

##### Nouveautés

##### Les métiers

Création d'un métier Tiers facture électronique contenant les informations sur la facture électronique.

##### Explications

Métier TIE-FAEP contenant les informations : Code DUNS, Type Identification 1 et intitulé, Identification 1, Type Identification 2 et intitulé, Identification 2, Type de flux, Représentant Fiscal, Adresse Représentant Fiscal.

##### Visualisation des tables d'un métier

Outil disponible sous PowerBI permettant la visualisation des relations de toutes les tables d'un métier.

##### Explications

L'application Schéma\_Métier.pbix affiche l'ensemble des jointures sous forme graphique avec le nom des deux tables concernées. Elle est disponible depuis votre serveur Web sous ../tools/dwh/pwbi/app.

La sélection d'une table dans le schéma permet d'afficher les jointures en relation avec cette table.

Cette application utilise la requête enregistrée en base nommée Métier\_Schéma pour afficher l'ensemble des informations autour des tables et alias du métier saisi en invite.

##### Les fonctions

Fonction d'analyse des jointures.

##### Explications

Cette fonction utilisée par l'outil de visualisation des tables d'un métier permet d'afficher l'ensemble des informations des deux tables ou alias de la vue jointure du métier avec :

- le nom de la table ou alias ;
- l'intitulé de cette table ;
- l'expression de jointure.

##### Modifications

##### Les métiers

Calendrier paramétrable : ajout de l'établissement du calendrier.

Décisionnel Détail : ajout du détail de la jointure avec les tables, intitulés des tables et expression complète.

Credit Management Compléments Pièce : modification de l'expression de l'intitulé du mois comptable de la pièce.

Suppression des expressions, jointures et filtres du produit obsolète égal à "R".

##### Explications

Calendrier paramétrable : ODE-CALP

L'ajout de l'établissement permet d'optimiser les rapports utilisant une date.

## AUTRES APPLICATIONS

### Application : DWH - Cegid XRP Ultimate Décisionnel

Décisionnel Détail : DWH-DET

La colonne "Détail\_Exp\_Jointure" nécessaire pour la nouvelle fonctionnalité de Visualisation des tables d'un métier utilise la nouvelle fonction d'analyse des jointures.

Credit Management Compléments Pièce : OCM-CPIE

Intitulé du mois comptable de la pièce.

#### Les transactions

Gestion des clauses pour tout produit.

Suppression de la cardinalité des jointures.

Suppression de l'ordonnement des colonnes.

Remplacement de la procédure psgwpiesld par la fonction fngwpiecal.

#### Explications

Les clauses :

Pas de spécification du produit.

Cardinalité des jointures :

Utilisé par un produit désormais obsolète, la cardinalité des jointures n'est plus gérée, zone d'information.

Ordonnement des colonnes :

Le contrôle du déplacement d'une colonne calculée utilisant une colonne déjà créée (via @Select\$) n'est plus réalisé. Cette colonne calculée peut désormais être créée ou déplacée dans une vue précédente à la vue de cette colonne appelée.

Procédure obsolète :

La procédure psgwpiesld ne peut plus être compilée suite aux évolutions de l'ALM, elle doit être remplacée par la fonction fngwpiecal avec les entrées "CPT" et "PIE-ECH".

#### Les fonctions

Libellé mois : possibilité d'afficher le mois-année.

#### Explications

Fonction de recherche de libellé du mois

Ajout de l'indicateur "5-<AnnéeMois-référence>" pour afficher le mois-année trié par année-mois dans le cadre d'un graphique multi-années.

Exemple : l'appel fngwmoilib('Ets','20240701','5-202404') donnera 03-Juillet, ainsi, le tri sera possible avec 04-Août, 05-Septembre, etc.

#### Les traitements

Import/Export des métiers : modification des listes de valeurs

#### Explications

Suppression de l'appel aux listes de valeurs gérées par GLVS, seules les listes de valeurs gérées par GLDV sont prises en compte.

## AUTRES APPLICATIONS

### Application : DWH - Cegid XRP Ultimate Décisionnel

#### Modules

##### Nouveautés

#### Connecteur XRPU Power BI

Application Modele\_CXU\_PowerBI\_MultiBase.pbix.

##### **Explications**

Pour simplifier le développement d'applications Microsoft Power BI qui doivent interagir avec plusieurs bases de données (Intégration, Recette et Production par exemple), un modèle d'application nommé 'Modele\_CXU\_PowerBI\_MultiBase.pbix' est mis à disposition.

Le paramètre Base disponible sous Power BI permet la sélection de la base.

#### Connecteur XRPU Qlik Sense

Application Modele\_CXU\_QlikSense.qvf.

##### **Explications**

Mise à disposition d'une application modèle Modele\_CXU\_QlikSense.qvf pour faciliter la création d'une application Qlik Sense en lien avec Cegid XRP Ultimate via l'appel au Webservice QUERYBI.

#### Modifications

#### QUERYBI - Externalisation des requêtes

Service "QueryBIAsStream"

##### **Explications**

Ce nouveau service représente l'évolution du "QueryBI" et offre l'actualisation incrémentielle (mode Stream).

Ce service queryBIAsStream est maintenant à privilégier dans les modèles Cegid XRP Ultimate Power BI.

Les paramètres restent identiques pour ces deux services.

#### QTX - Excel Addin

Plugin Excel

Externalisation des requêtes

Connecteur SSO / Cegid Account

Lancement des rapports depuis l'IHM

Certification Office Excel 2021

##### **Explications**

Externalisation des requêtes

Facilite l'enregistrement en base de données de l'ensemble des requêtes d'un classeur élaboré par Excel Addin.

Pour chaque application Power BI, un classeur reprend l'ensemble des requêtes nécessaires à l'application, ainsi, l'enregistrement en Base de données peut être réalisé en deux clics.

Connexion SSO / Cegid Account

Utilisation d'une fenêtre d'authentification pour se connecter à votre fournisseur d'identité IDP.

## AUTRES APPLICATIONS

### Application : DWH - Cegid XRP Ultimate Décisionnel

Lancement des rapports depuis l'interactif Cegid XRP Ultimate

Appel depuis la version On Demand de Cegid XRP Ultimate avec le répertoire du flux In.

Optimisation du serveur avec une bibliothèque POI commune à l'ensemble du produit : poi-ooxml-lite-5.2.3.jar.

#### QTX - Excel Addin

Evolutions secondaires

##### **Explications**

Meilleure adaptation au zoom et agrandissement de certains panneaux et fenêtres.

Appel aux documentations spécifiques depuis les rapports standard Cegid disponibles sur une base préconfigurée.

Gestion du tri par ordre alphabétique sur le nom de la requête pour la Bibliothèque des requêtes.

Possibilité d'ajouter une option "no\_idap" sur un serveur LDAP.

Seules les listes de valeurs gérées par l'identifiant de la requête SQL sont désormais utilisables.

### Rapports standard

#### Nouveautés

#### Rapports Excel Addin

Rapports Cegid standard disponibles depuis une base préconfigurée :

- Rapports Achats détail - Client XRP Ultimate ;
- Rapport Administrateur des Ventes XRP Ultimate.

##### **Explications**

Application Achats détail - Client

Rapport sur les Marchés Achats avec le nombre de commandes, Montant facturé et Montant facturé par famille d'articles avec ou sans marché sur 12 mois glissants.

Rapport sur les Fournisseurs Achats avec le Top 10 des fournisseurs par dépenses et par nombre de commandes, le montant commandé, réceptionné et facturé.

Application Administrateur des Ventes

Rapport sur les Devis avec le CA devis accepté, en attente et perdu; Top 5 du nombre de devis par responsable; Prévision CA et Taux de transformation des devis.

Rapports sur les Commandes avec le CA des commandes en cours sur 12 mois glissants et période-1 en relation avec le Top 8 Famille Clients et le Top 8 Famille Articles.

#### Rapports Power BI

Création des applications Power BI sur l'environnement Cegid XRP Ultimate Finances, Achats et Ventes.

Applications Finances :

Chiffre d'affaires YTD, Evolution des charges, Suivi analytique, Analyse du budget, Analyse du chiffre d'affaires, Répartition des écritures, Suivi client, Suivi fournisseur, Pilotage comptable & financier.

Applications Achats :

Achats fournisseur, Achats marché.

Application Ventes :

## AUTRES APPLICATIONS

### Application : DWH - Cegid XRP Ultimate Décisionnel

Administrateur des ventes.

#### **Explications**

Création des applications Power BI à partir de l'application modèle nommée Modele\_CXU\_PowerBI qui permet d'interfacer Cegid XRP Ultimate vers Power BI. Ces applications sont disponibles depuis une base préconfigurée.

#### Modifications

##### **Rapports standard Excel Addin**

Uniformisation des rapports Cegid XRP Ultimate Finance.

#### **Explications**

Modification des rapports existants pour appliquer la nouvelle charte graphique, optimiser le temps de rafraichissement et adapter le contenu pour obtenir un résultat identique sous Power BI.

## AUTRES APPLICATIONS

### Application : QAM - Cegid XRP Ultimate Maintenance

#### Fonctionnalités

##### Nouveautés

#### Gestion de lissage des interventions

Création de la nouvelle gestion de consultation des charges du planning (CMCPL) pour avoir la possibilité de réorganiser les ordres de maintenance en fonction de la charge de travail et des ressources disponibles.

##### **Explications**

Nous pouvons désormais lisser la charge de travail des bons de travaux par rapport à la capacité et aux disponibilités des ressources.

##### Modifications

#### Modification de l'édition des équipements

Lors de l'édition des équipements avoir la possibilité d'éditer les lignes d'ordre de maintenance sans éditer les opérations. Avoir la possibilité de faire des cumuls par article.

##### **Explications**

Ajout de la possibilité d'éditer les opérations et/ou les lignes d'ordre de maintenance.

Pour les lignes d'ordre de maintenance, possibilité de choisir la quantité éditée (théorique, prévisionnelle ou réelle). Si le cumul par article est demandé, les quantités sont cumulées par article, moyen à consommer, mode de maintenance et unité.

#### Modification de la proposition du gestionnaire de maintenance

##### *Demande du club des utilisateurs*

lors de la génération BT à partir du planning préventif (TGBT), la proposition du gestionnaire de maintenance lors de création de l'ordre de maintenance a été conditionnée par le paramètre AUTQAM/MAJGES.

##### **Explications**

Prise en compte de la valeur testée 2 du paramètre AUTQAM/MAJGES qui permet de ne plus proposer le gestionnaire de maintenance lors de la création d'une opération d'ordre de maintenance.

#### Prochain BT avec affectation

Ajout d'un bouton dans le gestion des demande d'interventions (GINT) qui permet la Génération du prochain ordre de maintenance (GORM) et d'effectuer une auto affectation (création d'un détail par lot avec le nom du gestionnaire).

#### Consultation intégrale du parc (CMIPAG) prise en compte de l'état des équipements

Ajout d'un nouveau champ qui permet de filtrer les équipements suivant leur état dans la consultation intégrale du parc (CMIPAG).

#### Conditions des autorisations

Dans le paramétrage des conditions des autorisations il est désormais possible de contrôler l'existence de document.

##### **Explications**

---

**AUTRES APPLICATIONS****Application : QAM - Cegid XRP Ultimate Maintenance**

Prise en compte de la valeur testée 2 du paramètre AUTQAM/MAJGES qui permet de ne plus proposer le gestionnaire de maintenance lors de la création d'une opération d'ordre de maintenance.

**Evolution application mobile de compte-rendu**

Ajout de la possibilité de réserver les pièces sans effectuer la sortie de stock afin de préparer l'ordre de maintenance. Ajout de la possibilité d'indiquer un date lors de la saisie des temps. Ajout d'un lien dynamique vers un outil tiers.

**Unicité du code inventaire**

Ajout d'un nouveau champ aux types d'équipements (GTEQ) qui permet d'indiquer que le code inventaire sera unique.

## AUTRES APPLICATIONS

### Application : QPN - Cegid XRP Ultimate Planification

#### Fonctionnalités

##### Nouveautés

#### Traitement de changement d'étape

Le but de ce nouveau traitement est de faire évoluer l'étape des tâches de planification sélectionnées en les passant à l'étape correspondant à ce traitement. L'étape évolue sans vérifier la cohérence des données relatives à la tâche de planification, seule la cohérence de l'étape est contrôlée.

##### Modifications

#### Modification de la sélection des tâches de planning

Ajout de critères sur la sélection de l'historique des statuts des tâches de planning.

##### **Explications**

Intégration d'une forme de détail historique à la forme de sélection des tâches de planification.  
Cette forme de détail permet d'effectuer une sélection basée sur l'historique des statuts.

#### Modification des propositions des tâches hors production

Possibilité de sélectionner les tâches de planning à partir des ressources de planning et des ressources utilisées.  
Il est possible de modifier davantage de zones des tâches de planning.

##### **Explications**

Les formes de sélection correspondantes ont été ajoutées et permettent de préciser des critères sur ces données.  
La forme détail "Autres modifications" permet de préciser trois zones à modifier supplémentaires.

#### Identification d'une tâche finie

Ajout de deux champs dans les classes de tâches de planning (GNCTP) : une étape et un statut de fin de tâche.

#### Contrôle lors de la suppression d'une ressource

Il n'est pas possible de supprimer une utilisation de ressource d'une tâche de planification si le statut de d'interdiction de modification de tâche défini dans la classe a été attribué à cette tâche.

## AUTRES APPLICATIONS

### Application : QAL - Cegid XRP Ultimate Production

#### Fonctionnalités

##### Nouveautés

#### **Configuration des formules de production**

##### *Plan d'édition*

Ajout de la possibilité de déclarer des spécificités sur une formule de production, suivant un contexte d'utilisation particulier.

##### **Explications**

Il est possible de saisir un ensemble d'exceptions sur des éléments d'une formule de production, qui pourront être pris en compte pour la création d'une nouvelle formule propre à un contexte particulier.

Sur une formule de production donnée, la saisie d'exceptions au niveau de l'en-tête d'une opération et/ou d'une ligne de formule de production pour un même contexte donné, pourra générer une nouvelle formule propre à ce contexte.

Pour une formule de production "personnalisée" pour plusieurs contextes, il est possible de créer un nouveau contexte correspondant à un liste ordonnée de contextes préalablement définis grâce à la saisie d'exceptions.

Exemple d'utilisation à venir (pas encore intégré dans cette version) : lorsqu'il est nécessaire de lancer une fabrication à partir d'une commande de ventes, il sera possible d'avoir une fabrication propre au client, et répondant à des caractéristiques pouvant être spécifiées au niveau de la ligne de commande de ventes.

##### Modifications

#### **Révision des écrans contenant des icônes au format "png" pour les remplacer par des icônes "Material"**

Le design de la version HTML5 de Cegid XRP Ultimate s'appuie sur les icônes "Material" de Google. Les formulaires standard ont été revus pour utiliser ce type d'icône.

## AUTRES APPLICATIONS

### Application : QPR - Cegid XRP Ultimate Projets

#### Fonctionnalités

##### Modifications

#### Ajout montant, quantité et quantité gratuite déjà traité dans le sas des paniers

Afin de proposer l'intégration des paniers en cours, des informations ont été ajoutées dans la table du sas des paniers.

##### **Explications**

Les colonnes montant, quantité et quantité gratuite ont été créées et ajoutées dans la grille des paniers du sas.

Ces informations permettent de préciser les montants, les quantités et les quantités gratuites commandés déjà traités avant intégration d'une ligne de panier. Ceci peut être nécessaire lors de la reprise de lignes de panier sur un projet en cours.

#### Affichage des montants des avancements

Au niveau des avancements réels (GPPAR), l'affichage se fait en pourcentage. Il est maintenant possible d'afficher les colonnes suivantes pour obtenir les montants correspondant aux pourcentages affichés :

- Montant initial de la commande ;
- Montant restant à facturer ;
- Montant suivant l'avancement réel ;
- Montant déjà facturé.

Pour accéder à ces informations, il est nécessaire d'activer les paramètres PR1 et PR2 associé au mnémonique, utilisés respectivement pour les achats et les ventes.

Lorsque le mnémonique est ouvert à partir d'une tâche, les montants sont présentés dans la devise de cette dernière. En revanche, lorsqu'il est ouvert à partir d'un projet ou d'une phase, les montants sont affichés dans la devise du projet.

#### Autorisation de visualisation, modification et génération des commandes, bons de travail et mouvements de stock

##### *Plan d'édition*

Les transactions liées à la génération des commandes (achats ou ventes), des bons de travail ou des mouvements de stock sont actuellement attribuées à l'utilisateur en cours, ce qui restreint la possibilité de génération pour tout autre utilisateur.

Si vous souhaitez autoriser un autre utilisateur à visualiser, modifier ou générer des commandes (achats ou ventes), des bons de travail ou des mouvements de stock en fonction de la destination du panier, il est nécessaire de déléguer les droits correspondants.

La délégation des droits peut être effectuée en faveur d'utilisateurs spécifiques, en fonction d'un gestionnaire valide présent au sein d'une des entités projet, phase ou tâche. Ces utilisateurs doivent posséder la fonction et le rôle définis par l'occurrence AUTGEx du paramètre AUTQPR, où "x" correspond à la destination du panier.

##### **Explications**

L'occurrence AUTGEx du paramètre AUTQPR donne des droits de visualisation et modification au niveau de la génération de commandes d'achats (GPWGEA) ou de ventes (GPWGEV), de bons de travail (GPWGEM) ou de mouvements de stock (GPWGES) à des utilisateurs autres que celui qui est à l'origine de la création des lignes de données. Elle permet également de donner l'accès à la génération depuis ces mnémoniques.

La valeur testée 1 indique s'il y a une autorisation pour les utilisateurs (GUSI) liés aux gestionnaires du projet, de la phase ou de la tâche auxquels est rattaché le panier.

- Si elle vaut "1", seul l'utilisateur qui a créé les lignes de données au niveau de la génération de commandes, de bons de travail ou de mouvements de stock, peut les visualiser, modifier ou générer les commandes, les bons de travail ou les mouvements de stock.
- Si elle vaut "A", les lignes de données présentes au niveau de la génération de commandes, de bons de travail ou de mouvements de stock, peuvent être accessibles par d'autres utilisateurs. Ces derniers doivent être associés au gestionnaire d'une des entités projet, phase ou tâche ayant la

---

**AUTRES APPLICATIONS****Application : QPR - Cegid XRP Ultimate Projets**

fonction indiquée dans la chaîne 1 de l'occurrence et le rôle renseigné dans la chaîne 2 de l'occurrence.

**Le champ BUDQPPAN n'est plus duplicable**

La zone BUDQPPAN (Génération ligne budgétaire) n'est pas reprise lors d'une duplication. Sa valeur par défaut est "A" (Attente).

## AUTRES APPLICATIONS

### Application : QTA - Cegid XRP Ultimate Temps et Activités

#### Fonctionnalités

##### Nouveautés

#### **Saisie des temps : évolution de la création de temps par duplication, copie ou à partir d'une période type**

Dupliquer J-1 ou S-1 : duplication des temps de la dernière journée ou semaine saisie.

La génération des temps est réalisée pour les jours n'ayant pas de temps saisis.

##### **Explications**

Précédemment, la duplication copiait les temps de la journée ou de la semaine précédant la date logique.

Maintenant :

- Dupliquer J-1 : duplication des temps de la dernière journée saisie. Si la date de la ligne des derniers temps est renseignée, la date de la ligne créée est égale à la date du jour (date logique) ;
- Dupliquer S-1 : copie des temps de la dernière semaine calendaire saisie (lundi au dimanche) pour la semaine calendaire de la date logique.

Par ailleurs, lors de la génération des temps à partir d'une période type ou par copie des temps d'une période ou par duplication, si les temps sont saisis par :

- jour (date de la ligne de temps renseignée) : les temps ne sont créés que s'il n'en existe pas déjà pour la journée ;
- période (date de ligne de temps non renseignée) : les temps ne sont créés que s'il n'en existe pas déjà pour la période traitée.

##### Modifications

#### **Indicateur du nombre d'heures par catégorie de conditions d'emploi, condition d'emploi**

Ajout du niveau intervenant.

##### **Explications**

Le niveau intervenant a été ajouté afin d'avoir la répartition des temps d'un intervenant par catégorie d'emploi et condition d'emploi (restitution appelée dans la "Page objet des intervenants 360").

##### Nouvelle expérience utilisateur

#### **Page objet des intervenants 360**

Vue d'ensemble d'un intervenant permettant de visualiser les temps saisis, leur avancement, leur répartition, les demandes d'absences, les éléments variables du mois.

Des informations complémentaires sont accessibles à partir de la fiche : identification, coordonnées, affectation, contrat de travail, droits pour calcul des indemnités de déplacements, visites médicales, habilitations.

## AUTRES APPLICATIONS

### Application : QRM - Cegid XRP Ultimate XRM

#### Fonctionnalités

##### Nouveautés

#### Modification de masse des opportunités

##### Plan d'édition

Le but de cette transaction est de pouvoir sélectionner plusieurs opportunités afin de leur apporter une modification similaire.

##### Explications

Principe de fonctionnement

- Sélectionner les opportunités à modifier en utilisant les fourchettes d'opportunités et/ou la liste d'opportunités et/ou les autres critères de recherche, puis lancer la recherche pour afficher toutes les opportunités sélectionnées.

- Saisir le code de la zone à modifier ainsi que sa nouvelle valeur.

- Ensuite deux options sont possibles :

a) Activer le bouton "Modification générale" pour modifier toutes les opportunités sélectionnées, et ensuite valider.

Remarque : Si parmi les opportunités, certaines ne sont pas à modifier, possibilité avant de valider, d'annuler la modification en décochant la case "Modifier".

b) Choisir une à une les opportunités à traiter en cochant la case "Modifier" pour celles que vous souhaitez mettre à jour, et ensuite valider.

#### Modification de masse des articles des opportunités

##### Plan d'édition

Le but de cette transaction est de pouvoir sélectionner plusieurs articles de différentes opportunités afin de leur apporter une modification similaire.

##### Explications

Principe de fonctionnement

- Sélectionner les liens opportunité-articles à modifier en utilisant les fourchettes d'opportunités et/ou la liste d'opportunités et/ou les autres critères de recherche, puis lancer la recherche pour afficher tous les liens opportunité-articles sélectionnés.

- Saisir le code de la zone à modifier ainsi que sa nouvelle valeur.

- Ensuite deux options sont possibles :

a) Activer le bouton "Modification générale" pour modifier toutes les liens opportunité-articles sélectionnés, et ensuite valider.

Remarque : Si parmi les liens opportunité-articles, certains ne sont pas à modifier, possibilité avant de valider, d'annuler la modification en décochant la case "Modifier".

b) Choisir une à une les opportunités à traiter en cochant la case "Modifier" pour celles que vous souhaitez mettre à jour, et ensuite valider.

#### Modification de masse des contacts des opportunités

##### Plan d'édition

Le but de cette transaction est de pouvoir sélectionner plusieurs contacts de différentes opportunités afin de leur apporter une modification similaire.

##### Explications

Principe de fonctionnement

- Sélectionner les liens opportunité-contacts à modifier en utilisant les fourchettes d'opportunités et/ou la liste d'opportunités et/ou les autres critères de recherche, puis lancer la recherche pour afficher tous les liens opportunité-contacts sélectionnés.

- Saisir le code de la zone à modifier ainsi que sa nouvelle valeur.

- Ensuite deux options sont possibles :

## AUTRES APPLICATIONS

### Application : QRM - Cegid XRP Ultimate XRM

a) Activer le bouton "Modification générale" pour modifier tous les liens opportunité-contacts sélectionnés, et ensuite valider.

Remarque : Si parmi les liens opportunité-contacts, certains ne sont pas à modifier, possibilité avant de valider, d'annuler la modification en décochant la case "Modifier".

b) Choisir un à un les liens opportunité-contacts à traiter en cochant la case "Modifier" pour celles que vous souhaitez mettre à jour, et ensuite valider.

### Modification de masse des caractéristiques des opportunités

#### Plan d'édition

Le but de cette transaction est de pouvoir sélectionner plusieurs caractéristiques de différentes opportunités afin de leur apporter une modification similaire.

#### Explications

Principe de fonctionnement

- Sélectionner les caractéristiques associées aux opportunités à modifier en utilisant les fourchettes d'opportunités et/ou la liste d'opportunités et/ou les autres critères de recherche, puis lancer la recherche pour afficher toutes les caractéristiques sélectionnées.

- Saisir le code de la zone à modifier ainsi que sa nouvelle valeur.

- Ensuite deux options sont possibles :

a) Activer le bouton "Modification générale" pour modifier toutes les caractéristiques sélectionnées, et ensuite valider.

Remarque : Si parmi les caractéristiques, certaines ne sont pas à modifier, possibilité avant de valider, d'annuler la modification en décochant la case "Modifier".

b) Choisir une à une les caractéristiques à traiter en cochant la case "Modifier" pour celles que vous souhaitez mettre à jour, et ensuite valider.

### Cegid XRP Ultimate "On Demand" (clients "On Premise" non concernés)

### Echange de fichiers via Cegid File Exchange (CFE) pour une utilisation dans un environnement SaaS du produit Cegid XRP Ultimate On Demand

Dans le cadre de l'utilisation de Cegid XRP Ultimate On Demand, nous utilisons Cegid File Exchange (CFE) qui est un composant commun technique Cegid d'échanges de fichiers entre un produit Cegid en mode SaaS et un client Cegid (utilisateur du produit).

Ainsi, les traitements ou éditions listés ci-dessous qui doivent soit charger des fichiers externes, soit générer des fichiers à destination d'organismes ont été définis comme des flux permettant d'utiliser un conteneur soit en entrée, soit en sortie, soit les deux dans Microsoft Azure Storage.

## AUTRES APPLICATIONS

### Application : DAU - Cegid XRP Ultimate Droits d'auteurs

#### Fonctionnalités

##### Nouveautés

#### Déclaration URSSAF 2023

*Plan d'édition*

Création d'une édition permettant de générer la déclaration URSSAF version 9 (2023).

##### **Explications**

Cette édition permet de générer le fichier déclaratif URSSAF (Version 9 et versions supérieures) pour les diffuseurs d'oeuvres, diffuseurs commerçants d'arts et tiers habilités conventionnés.

La déclaration peut être trimestrielle ou annuelle.

Cette version permet de restituer les montants et données dans chaque enregistrement détail édité en fonction du ou des types de cotisant rattachés aux statuts des contrats, la nature de revenu artistique et la nature de l'oeuvre.

Fonctionnalité complémentaire :

L'URSSAF n'acceptant pas les numériques dans la ville (Position 330 à 355 de l'enregistrement auteur du fichier de déclaration), si la ville de l'auteur contient un numérique, ces derniers seront supprimés :

Exemple :

MARSEILLE 13, la ville éditée dans le fichier sera : MARSEILLE

LYON 1ER ARRONDISSEMENT, la ville éditée dans le fichier sera : LYON

MARSEILLE CEDEX 01, la ville éditée dans le fichier sera : MARSEILLE

En revanche, si la ville est :

MARSEILLE CEDEX, la ville éditée dans le fichier sera : MARSEILLE CEDEX

En effet dans ce dernier cas, comme il n'y a pas de numérique détecté, la ville n'est pas modifiée.

#### Déclaration SOFIA

*Plan d'édition / Demande du club des utilisateurs*

Création d'une édition permettant de constituer le fichier à l'attention de l'organisme "SOFIA" (Société française des intérêts des auteurs de l'écrit).

#### Régularisation TVA des écritures issues des piges

*Plan d'édition*

Lors de la génération des écritures depuis les piges, il n'est pas possible de générer de la TVA collectée et déductible simultanément. Par conséquent, les écritures génèrent les montants de TVA sur des comptes temporaires.

Lors de la déclaration de TVA, le solde de ces comptes était transmis "manuellement".

Le Cerfa CA3 2023 comporte désormais des cases dédiées aux droits d'auteurs.

Ce traitement permet de transférer le montant des comptes temporaires de TVA sur de véritables comptes de TVA suivant le paiement des pièces correspondantes.

#### Compensation de solde d'apurement des à valoir multi-contrats

## AUTRES APPLICATIONS

### Application : DAU - Cegid XRP Ultimate Droits d'auteurs

Jusqu'à présent, il n'y avait pas de compensation de solde entre différents contrats.

Les auteurs étaient payés ouvrage par ouvrage.

Pour un ouvrage sur lequel le solde est créditeur, nous payons l'auteur.

Pour un ouvrage sur lequel le solde est débiteur, nous épurons l'à valoir, si les ventes le permettent.

Avec cette nouvelle fonctionnalité, il est possible d'apurer le solde débiteur d'un ouvrage avec le solde créditeur d'un autre ouvrage.

#### **Explications**

Une fois que l'apuration contrat par contrat est terminée, le traitement peut réaliser de l'apuration entre différents contrats.

Exemple : un contrat "CNT.000001.1" dont l'à valoir est de 1000 EUR, pourra se voir imputer du montant de droits de 500 EUR à payer pour le contrat "CNT.000004.1".

Pour cela, les 2 contrats doivent être liés par le type de lien précisé dans l'information "Compensation" de la classe du contrat.

### Edition des relevés récapitulatifs

Lorsque la compensation de solde d'à valoir est effectuée, les relevés doivent restituer les informations permettant de matérialiser les actions réalisées.

#### **Explications**

Le détail du solde d'à valoir de chaque contrat n'a plus lieu d'être. L'édition fera apparaître uniquement le solde de l'ensemble des à valoir du lot de contrats.

### Modifications

#### **Déclaration URSSAF (Version 8)**

Amélioration de la génération du fichier URSSAF.

#### **Explications**

1 - Gestion du cas où la prise en charge partielle de la cotisation vieillesse est définie sur une condition de facturation à part.

Exemple : une condition à -6.90% et une autre à 0.75% représentant la prise en charge de l'état. Avec 2 conditions de facturation, cela est plus simple à gérer pour l'édition des relevés.

2 - Longueur de l'enregistrement détail afin d'avoir 746 caractères (blanc en fin de ligne).

3 - Correction du trimestre dans l'édition annuelle (il était toujours affecté à 4).

#### **Validité du relevé fiscal**

*Demande du club des utilisateurs*

La période de validité des relevés fiscaux peut être d'une durée hétérogène.

#### **Explications**

Si vous avez des auteurs avec des durées de validité différentes, il est possible de stocker dans la fiche auteur, non plus la date de début de validité du relevé fiscal, mais la date de fin.

### Lettre de déclaration d'honoraires détaillée

Dans la lettre de déclaration d'honoraires détaillée, vous avez maintenant la possibilité de sélectionner les tiers selon leurs adresses et leurs données tiers-établissement.

## AUTRES APPLICATIONS

### Application : DAU - Cegid XRP Ultimate Droits d'auteurs

#### **Edition des bons auteurs**

Dans l'édition des bons auteurs, il est possible d'éditer systématiquement une étape en fin de rupture 9.

#### **Possibilité d'envoyer des documents à une adresse différente de l'adresse fiscale de l'auteur**

*Demande du club des utilisateurs*

Ajout de la possibilité de définir une adresse d'envoi des documents destinés aux auteurs autre que l'adresse fiscale de l'auteur.

#### **Amélioration de la génération de contrats**

*Demande du club des utilisateurs*

Afin de rendre plus accessible la génération de contrats, il a été demandé d'améliorer la documentation concernant le paramétrage à mettre en place afin d'avoir les informations souhaitées.

#### **Explications**

Nous avons été plus loin en rendant le paramétrage plus simple à comprendre et en améliorant les performances de la consultation permettant de restituer l'ensemble des informations du contrat.

#### **Mise à jour des cumuls lors de la suppression d'une pige**

*Demande du club des utilisateurs*

Lors de la suppression d'une pige, le cumul permettant de déterminer si le plafond est dépassé ou non lors du calcul de cotisation est désormais mis à jour par le traitement d'annulation de demandes d'achats ou de commandes.

#### **Génération des calculs de droits d'auteur**

*Demande du club des utilisateurs*

Différentes améliorations du traitement de calcul des droits ont été implémentées.

#### **Explications**

Amélioration de la gestion des contrats en compensation de ventes afin de rendre plus lisible le compte rendu, afin de rendre plus compréhensible les actions réalisées par le traitement.

Evolution du contrôle "Le calcul des droits ne peut pas être réalisé pour la période de la soumission car les tarifs de l'article sont partiellement définis sur la période", afin que le calcul de droits puisse être fait sur des articles nouvellement mis en vente.

Quand aucune assiette n'est définie pour le type de ventes et la nature de droits pour la classe du contrat, le traitement positionne désormais une erreur dans le compte rendu.